

IFEN

ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL

INSTITUT DE FORMATION D'ÉDUCATEURS DE NORMANDIE

Catalogue de FORMATIONS CONTINUES 2018

L'IFEN est géré par l'Association Gestionnaire de l'Institut de Formation d'Éducateurs de Normandie (AGIFEN).



Référentiel de Certification de Services Qualicert
RE/QOF/02

«Les engagements Qualité des Organismes de Formation Professionnelle»



ORGANISATION GENERALE DE L'IFEN

DIRECTION GENERALE

Ludwig FUCHS, Directeur Général

Carole BANVILLE,
Directrice Administrative et Financière

ACCUEIL

Eve HAZARD, Secrétaire
Donia BRAGA, Secrétaire

SERVICE COMPTABILITE

Armelle POLET, Responsable

RESSOURCES HUMAINES

Christine CLOUET, Assistante

DEPARTEMENT FORMATION CONTINUE

Cédric CHOUQUET,
Directeur Général Adjoint

POLE FORMATION CONTINUE ET DEVELOPPEMENT

Cédric CHOUQUET, Responsable
Nathalie SAVIGNARD, Assistante Administrative
Marie PETIBON, Assistante Administrative
MARIE DELAHAIS, Assistante Administrative

POLE FORMATION AIDE A LA PERSONNE

Fabienne DUBOST, Responsable
Marie PETIBON, Assistante Administrative
MARIE DELAHAIS, Assistante Administrative

DEPARTEMENT FORMATION INITIALE

Cédric CHOUQUET,
Directeur Général Adjoint

POLE FORMATION PETITE ENFANCE

Christophe CORDE, Responsable
Régine EMO, Assistante Administrative
Magali PATEY, Assistante Administrative

POLE FORMATION EDUCATION SPECIALISEE

Christophe CORDE, Responsable
Régine EMO, Assistante Administrative
Magali PATEY, Assistante Administrative

SELECTION

Christine MALANDAIN, Assistante Administrative

CENTRE DE DOCUMENTATION

Fatima AMARI, Documentaliste
Ingrid VANDECASTEELE, Documentaliste

RECHERCHE

Marie-Christine TALBOT, Référente

DEMARCHE QUALITE

Christophe CORDE, Responsable



Par Monsieur
Eric RECTENWALD
Président de
l'Association
Gestionnaire de
l'Institut de Formation
d'Educateurs de
Normandie (AGIFEN)

Nous avons le plaisir de vous présenter notre nouveau catalogue 2018 de formations continues thématiques. Il nous donne l'occasion de vous en présenter de nouvelles répondant aux besoins des acteurs du secteur social et médico-social.

En 2017, l'IFEN a fait le choix de s'engager dans une démarche de certification de service QUALICERT. Cette labellisation nous permet aujourd'hui de répondre aux conditions de financement des formations tel que le prévoit la loi.

L'environnement économique étant tendu pour l'ensemble des acteurs du secteur, nous nous sommes efforcés d'offrir à nouveau le meilleur rapport Qualité-Coût pour l'ensemble des formations proposées sur les départements de Seine-Maritime et de l'Eure. Poursuivant notre démarche de modernisation de notre Ecole de Formation en Travail Social et de simplification d'accès à nos formations, vous pourrez vous y inscrire en 2018 directement sur notre site internet.

Comme tous les ans, la plupart des formations proposées peuvent également se décliner en intra dans les établissements ou services sociaux et médico-sociaux intéressés. Elles se construisent aussi à la demande que ce soit à l'échelle d'un établissement ou encore de plusieurs établissements employeurs notamment dans le cadre de projets communs et de financements mutualisés.

Bonne lecture de ce catalogue et bienvenue prochaine à l'IFEN.



L'IFEN est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité depuis 2014. Suite à la loi n° 2014-228 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et le décret n° 2015-790 du 30 juin 2015, la labellisation qualité est une obligation pour tous les organismes de formation. Nous nous sommes donc inscrits naturellement dans cette démarche en choisissant la certification Qualicert; une norme qualité de service :

- centrée sur notre cœur de métier : la formation
- prônant une démarche continue d'amélioration
- reposant sur un audit de vérification annuel
- s'inscrivant dans les exigences des formations supérieures.

Reconnue par le CNEFOP, son obtention nous permet de répondre aux obligations de la loi du 5 mars 2014. La certification QUALICERT est organisée autour de 6 thématiques essentielles :

- L'accueil et l'information des stagiaires
- L'analyse des besoins pour des formations adaptées
- La qualité des actions de formation
- L'accompagnement du stagiaire tout au long de la formation
- Le respect des engagements de l'organisme de formation envers le financeur
- L'amélioration continue des prestations de formation.

C'est donc dans cette dynamique que nous avons le plaisir de vous présenter notre nouveau catalogue de formations continues. Elles sont présentées par thématique afin de faciliter votre lecture.

Espérant que cette nouvelle édition viendra répondre de façon satisfaisante à vos attentes, les équipes de formateurs permanents et vacataires de l'I.F.E.N sont à votre disposition pour vous conseiller dans votre démarche ou répondre à vos besoins. N'hésitez donc pas à nous contacter pour nous présenter vos besoins.

Dans l'attente de vous accueillir en 2018 pour une formation réussie, je vous souhaite une consultation agréable de notre offre en lien avec vos projets de formation collectifs et/ou individuels.



Par Monsieur
Ludwig FUCHS
Directeur Général de
l'Institut de Formation
d'Educateurs de
Normandie (IFEN)

SOMMAIRE

■ p.1

LES FORMATIONS QUALIFIANTES ET CERTIFIANTES DISPENSEES A L'IFEN

■ p.2

LES INFORMATIONS PRATIQUES RELATIVES AUX FORMATIONS QUALIFIANTES ET CERTIFIANTES

■

PETITE ENFANCE

- p.3 Accompagner l'enfant dans l'exploration de sa créativité
- p.4 Aménager l'espace pour favoriser le jeu libre de l'enfant
- p.5 Cerner les nouveaux enjeux d'un EAJE et développer ses pratiques de direction
- p.6 Comprendre , prévenir, gérer l'agressivité chez le jeune enfant et savoir communiquer avec les parents
- p.7 Concevoir et animer des actions à destination des enfants et leurs parents
- p.8 Contribuer au renforcement de l'estime de soi par l'éducation alimentaire : sentiment d'efficacité du parent et construction de la personnalité de l'enfant
- p.9 De l'envie de communiquer à l'utilisation du langage oral : comprendre et favoriser le développement naturel du langage du jeune enfant
- p.10 Donner au jeu sa vraie place dans le développement de l'enfant
- p.11 Entretenir des pratiques professionnelles bienveillantes au quotidien
- p.12 Explorer l'animation oralisée des contes et histoires auprès des tout-petits
- p.13 Mieux connaître et protéger la santé du jeune enfant
- p.14 Savoir élaborer le projet d'établissement d'une structure petite enfance

■

ENFANCE ET ADOLESCENCE

- p.15 Accompagner le développement psycho-affectif de l'enfant
- p.16 Accompagner les parents / la famille autrement dans le cadre de la protection de l'enfance
- p.17 Accueillir et accompagner des parents d'enfants placés
- p.18 Actualiser ses connaissances de la réglementation applicable aux mineurs isolés étrangers pour un meilleur accompagnement éducatif
- p.19 Comprendre et accompagner la fugue de l'adolescent
- p.20 Comprendre et accompagner la problématique de maltraitance et d'abus sexuels à l'encontre des enfants et des adolescents
- p.21 Gérer l'agressivité chez l'enfant
- p.22 Repérer les troubles du comportement chez l'enfant et l'adolescent

■

PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE ET EN SITUATION DE HANDICAP

- p.23 Aborder la maladie grave et la mort : pour les usagers, leurs familles et les professionnels
- p.24 Adopter les bonnes pratiques dans l'aide à la toilette et la manutention des personnes accompagnées
- p.25 Aider l'aidant face aux enjeux de la dénutrition chez la personne âgée fragilisée (Alzheimer, cancers, diabète...)
- p.26 Comprendre et accompagner des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
- p.27 Comprendre et prendre en charge la crise suicidaire chez la personne âgée
- p.28 Comprendre les troubles psychiques chez des adultes en situation de handicap mental, savoir les prévenir et mieux y faire face
- p.29 Comprendre les troubles psychiques chez des enfants en situation de handicap mental, savoir les prévenir et mieux y faire face
- p.30 Connaître et utiliser les gestes et postures facilitant la manutention et la mobilisation de la personne aidée
- p.31 Connaître les approches clinique et éducative de l'autisme
- p.32 Développer des outils de communication dans sa pratique en faveur des personnes en situation de handicap
- p.33 Gérer l'agressivité chez la personne âgée : la comprendre et la prendre en compte
- p.34 Soins palliatifs et accompagnement des personnes en fin de vie
- p.35 Travailler en institution avec les parents d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap

■

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

- p.36 Accompagner un projet individuel dans le cadre d'un parcours d'insertion
- p.37 Développer des actions collectives en CHRS
- p.38 Organiser le temps socio-éducatif dans un établissement d'hébergement

■

APPROCHES, PRATIQUES ET METHODOLOGIES DU TRAVAIL SOCIAL

- p.39 Aborder la sanction éducative et la réparation comme des actes éducatifs
- p.40 Accompagner les équipes dans l'analyse de leurs pratiques professionnelles
- p.41 Actualiser ses connaissances de l'environnement juridique de l'enfant et de sa famille
- p.42 Actualiser ses connaissances juridiques relatives au dossier de l'utilisateur
- p.43 Actualiser ses connaissances juridiques relatives au secret professionnel et au partage d'information
- p.44 Actualiser ses connaissances sur les droits des publics migrants
- p.45 Améliorer sa pratique des écrits professionnels
- p.46 Apprendre à gérer son stress au quotidien pour un mieux-être dans le cadre professionnel
- p.47 Comprendre la violence conjugale
- p.48 Développer l'écoute active et créer un climat de confiance avec ses interlocuteurs dans le cadre professionnel
- p.49 Développer une approche design en travail social



- p.50 Développer une communication efficace avec la programmation neuro-linguistique (PNL) dans le cadre professionnel
- p.51 Développer ses pratiques d'ingénierie et de conduite de projet personnalisé
- p.52 Elaborer et analyser des outils de recueil de la satisfaction et des attentes des personnes accompagnées, de leurs proches
- p.53 Enrichir sa pratique professionnelle avec l'analyse transactionnelle
- p.54 Etayer ses compétences individuelles et collectives en ingénierie et conduite de projet d'action sociale
- p.55 Etayer ses pratiques de soutien à la parentalité
- p.56 Etoffer sa pratique avec l'approche et les techniques de la médiation familiale
- p.57 Savoir appréhender les différentes formes de responsabilités professionnelles
- p.58 Savoir repérer et accompagner les troubles du comportement alimentaire
- p.59 Se former à la fonction de coordinateur de projets personnalisés d'accompagnement
- p.60 Se former aux pratiques et techniques de soins esthétiques à vocation sociale comme des supports à la relation d'aide
- p.61 Se former au travail en partenariat et en réseau
- p.62 Travailler et enrichir sa pratique avec l'approche systémique

■ **DIRECTION, ENCADREMENT ET GESTION**

- p.63 Créer et animer un partenariat de projet durable
- p.64 Elaborer, rédiger et animer le projet d'établissement ou de service
- p.65 Elaborer, mettre en oeuvre et piloter un plan d'amélioration continue de la qualité
- p.66 Favoriser l'appropriation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
- p.67 Préparer et conduire l'évaluation interne
- p.68 Prévenir et gérer les risques psychosociaux en ESMS
- p.69 Promouvoir la bientraitance / prévenir les risques de maltraitance institutionnelle
- p.70 Promouvoir un projet d'établissement ou de service sur un territoire contribuant à une inclusion sociale renforcée des personnes vulnérables
- p.71 Savoir mener des entretiens annuels d'évaluation et de progrès

■ **LES INFORMATIONS SPECIFIQUES**

- p.72 Master Intervention et Développement Social parcours « Innovation et Développement dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire »
- p.73 Formation préparatoire à la sélection du CAFDES
- p.74 Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement Social (CAFDES)
- p.75 Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (par la voie de l'apprentissage)
- p.76 Passerelle Moniteur Educateur vers Educateur Spécialisé
- p.77 Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
- p.78 Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)
- p.79 Attestations de formation de Tuteur et de Formateur de terrain (1^{er} année)
- p.80 Attestation Nationale de Formation de Formateur de Terrain (2^{ème} année)
- p.81 Diplôme d'Etat de Médiateur Familial
- p.82 L'Université du Havre propose une licence de Sociologie parcours action sociale en partenariat avec l'Ifen
- p.83 Certificats de Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e) et de Maître(sse) de Maison (Labellisation CPNE-UNIFAF)

p.84 **NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

FORMATION

● FORMATIONS QUALIFIANTES

NIVEAU I

- **CAFDES** : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement Social
- **MASTER Intervention et Développement Social parcours « Innovation et Développement dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire »** (en partenariat avec l'Université du Havre)

NIVEAU II

- **CAFERUIS** : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
- **DEMF** : Diplôme d'Etat de Médiateur Familial
- **Licence Sociologie Parcours Action Sociale** (en partenariat avec l'Université du Havre)

NIVEAU III

- **DEES** : Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (en voie directe et par l'apprentissage)
- **DEEJE** : Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants

NIVEAU IV

- **DEME** : Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

NIVEAU V

- **DEAES** : Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (en voie directe et en cours d'emploi)
- **DEAF** : Diplôme d'Etat d'Assistant Familial

● FORMATIONS CERTIFIANTES

- Attestation de Formation de **Formateur de Terrain** (DRDJSCS)
- Attestation de **Maître d'Apprentissage** (UNIFAF)
- Attestation de **Tuteur** (CPNE)
- Certificat National de **Maîtresse de Maison** (CPNE)
- Certificat National de **Surveillant de Nuit Qualifié** (CPNE)
- Attestation de Formation d'**Assistant de Soins en Gérontologie** (UNIFAF / ANFH)

Pour de plus amples informations concernant ces formations,
vous les trouverez sous forme de fiches sur notre site Internet :
www.ifen-formation.com

FORMATION

	Intitulé de la formation	Ouverture des candidatures	Clôture des candidatures	Sélection	Début de formation	Fin de formation	Personne à contacter	Réunion d'info	
FORMATION CONTINUE	CAFDES	Juin 2017	15 février 2018	Mi-Mars 2018	Mars 2018 2ème année Mai 2018 1ère année	Novembre 2019 Novembre 2020	Nathalie SAVIGNARD	30/06/17 à 14h30 29/09/17 à 14h30 19/10/17 à 14h30 17/11/17 à 14h30	
	MASTER Innovation et Développement dans le champ de l'ESS	Mi-janvier 2018	Mai 2018	Nous consulter	Septembre 2018	Juin 2020	Marie PETIBON	20/09/17 à 14h30 13/10/17 à 10h00 10/11/17 à 14h30	
	CAFERUIS	Mai 2017	Mars 2018	Mai 2017 à mars 2018	Mars 2018	Février 2020	Nathalie SAVIGNARD	29/09/17 à 10h00 05/10/17 à 14h30	
	Diplôme d'Etat de Médiateur familial	A partir d'octobre 2017	Septembre 2018	Octobre 2017 à sept 2018	Novembre 2018	Novembre 2020	Marie PETIBON	26/09/17 à 14h00 06/02/18 à 16h00 18/09/18 à 16h00	
	DEAES Le havre	Voie directe	Janvier 2018	Mai 2018	Epreuve écrite mai 2018 Epreuve orale juin 18	Septembre 2018	Juillet 2019	Marie DELAHAIS	21/04/2018
		Cours d'emploi	Janvier 2018	Mai 2018		Sept-Octobre 2018	Septembre 2019		
	DEAES Evreux	Cours d'emploi	Janvier 2018	Mars 2018	Mars 2018	Mai 2018	Septembre 2019	Marie PETIBON	Nous consulter
	Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF)		Septembre 2017	Mars 2018	/	Avril 2018	Octobre 2019	Marie PETIBON	/
	Attestation d'Assistant de Soins en Gérontologie		Septembre 2017	Décembre 2017	/	Février 2018	Septembre 2018	Marie DELAHAIS	/
	Surveillant de Nuit qualifié/Maîtresse de Maison		Septembre 2017	Mars 2018	/	<u>Le Havre</u> : 04/2018 <u>Rouen</u> : 05/2018 <u>Evreux</u> : 09/2018	Décembre 2018 Décembre 2018 Mars 2019	Marie PETIBON	<u>Le Havre</u> 10/10/17 à 14h00 <u>Rouen</u> : 16/10/17 à 14h00
	Tuteur / Formateur de Terrain (1ère année) / Maître d'apprentissage (Le Havre et Evreux)		Dès à présent	Septembre 2017	/	Octobre 2017	Juin 2018	Marie PETIBON	02/10/2017 à 14h00
	FFT (2ème année) / (Le Havre)		Septembre 2017	Juin 2018	/	Octobre 2018	Septembre 2019	Marie PETIBON	
Prépas du social		Dès à present	Septembre 2017	Février à Septembre 2017	Septembre 2017	Mars 2018	Nathalie SAVIGNARD	Obligatoire (nous contacter)	
FORMATION INITIALE	Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE)	APB Janvier 2018	APB Mars 2018	APB 07/04/2018	Septembre 2018	Juin 2021	Christine MALANDAIN	Porte ouverte à l'IFEN le 18/11/17	
		Septembre 2017 (hors APB)	Janvier 2018	07/04/2018					
	Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES)		Octobre 2017	Janvier 2018	Janvier Février 2018	Septembre 2018	Juin 2021	Christine MALANDAIN	Porte ouverte à l'IFEN le 18/11/17
	DEES par la voie de l'apprentissage (dispositif UNIFAF)		Mars/Avril 2017	Mi-juillet 2017	Septembre 2017	Octobre 2017	Juin 2020	Régine EMO	
			Mars/Avril 2018	Mi-juillet 2018	Septembre 2018	Octobre 2018	Juin 2021	Régine EMO	Le Havre 19/04/18
Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur		Juin 2017	Mi mai 2018	Ecrit : Mai 2018 Oral : Juin 2018	Septembre 2018	Mai 2020	Magali PATEY	08/03/2018	
Licence de Sociologie Parcours Action Sociale		Dès à présent	Septembre 2017	/	Pré-rentrée début septembre 2017	Juin 2018	Muriel HARDY Régine EMO	/	

ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS L'EXPLORATION DE SA CREATIVITE

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

CONTEXTE

L'enfant prend plaisir à détourner les fonctions d'un objet, mettre en scène des situations quotidiennes, inventer des histoires, peindre, jouer avec sa voix, faire de nouvelles expériences, chercher des solutions face à un blocage.

La créativité a de nombreuses facettes et ne se limite pas à la réalisation « d'œuvres d'art ». Elle permet à l'enfant de découvrir qui il est, d'intégrer des codes sociaux, d'apprendre de manière ludique, d'extérioriser ses émotions, de partager, de se sentir libre.

L'adulte ne laisse pas toujours sa créativité s'exprimer et peut, sans en avoir conscience, freiner l'enfant dans l'exploration de son imagination.

Renouer avec sa propre créativité encourage l'enfant à révéler la sienne en toute spontanéité, sans se soucier du regard extérieur.

OBJECTIFS

- Définir la créativité et les différentes manières de l'exprimer
- En comprendre les bienfaits pour l'enfant
- Explorer sa créativité en tant qu'adulte
- Nourrir l'imagination de l'enfant au quotidien.

CONTENUS

• Définition de la créativité

Ce terme utilisé à foison mérite une réflexion collective, afin d'en comprendre ses enjeux multiples. Il sera interrogé sous l'angle :

- o De différents auteurs
- o Des facteurs cognitifs
- o Des facteurs affectifs
- o Des facteurs environnementaux.

• Le développement de l'imagination chez l'enfant

S'intéresser au développement de l'imagination de l'enfant, c'est comprendre comment la pensée de l'enfant se construit, comment il passe d'une idée à l'action et ainsi comment l'accompagner au mieux dans ses expérimentations en adaptant sa posture professionnelle et ses actions éducatives. La place et le rôle de l'imagination chez l'enfant amènent à se poser la question :

- o De sa construction individuelle
- o Des conditions bénéfiques et des éléments défavorables à son déploiement
- o De ses bienfaits dans le développement global de l'enfant.

• La créativité chez l'adulte

L'adulte ne se sent pas toujours libre d'exprimer sa créativité. Pourtant, la créativité apporte de nombreux bienfaits pour lui-même et pour les enfants qu'il accompagne. « Se mettre en danger » pour explorer sa propre créativité, bien que déstabilisant, ouvre un nouveau champ des possibles et amène une perspective différente aux actions éducatives.

- o Expérimentation individuelle et en groupe : mise en pratique professionnelle
- o Prise de conscience de ses freins personnels pour (re)trouver une liberté de créer
- o L'adulte, un repère pour l'enfant dans l'exploration de sa créativité.

• Actions éducatives permettant à l'enfant d'exercer sa créativité

Le partage d'expériences et la prise en considération des ressources personnelles des différentes personnes présentes lors de cette formation, ainsi que l'expérimentation d'actions éducatives susciteront des pistes de réflexion et d'action autour de l'importance :

- o D'un espace sécurisé et sécurisant
- o Du jeu et de l'expérimentation
- o Des petits défis permettant à l'enfant de trouver des solutions
- o Des mots : questionnement, jeux, histoires
- o De l'éveil des sens et du silence
- o Des arts comme expression d'émotions, de goût, de personnalité.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Expérimentation d'outils
- ✓ Mises en situation professionnelle visant à explorer sa propre créativité
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

- ✓ Echanges d'expériences
- ✓ Brainstorming.

INTERVENANTE

Muriel STAUDER
Consultante en
développement personnel,
en petite enfance, en
guidance parentale et
Formatrice

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Clôture des inscriptions fin
mai 2018 ;
Ouverture 2nd semestre
2018

COÛT

350 €

LIEU

IFEN et en
intra

AMENAGER L'ESPACE POUR FAVORISER LE JEU LIBRE DE L'ENFANT

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

CONTEXTE

L'aménagement de l'espace influence considérablement le comportement des enfants et des adultes au quotidien.

Par ailleurs, le jeu libre est important pour l'enfant : temps de découvertes, d'expérimentations, propices à développer l'imaginaire, l'enfant se sentant libre dans son jeu peut évoluer selon ses besoins, ses centres d'intérêts et ses compétences.

Un aménagement de l'espace adapté offre cette possibilité aux enfants qui peuvent alors évoluer librement dans un espace sécurisé et sécurisant, sous le regard et l'accompagnement bienveillants des adultes.

CONTENUS

- **Définition de l'aménagement de l'espace**
 - o L'aménagement de l'espace donne une fonction au(x) lieu(x)
 - o L'aménagement de l'espace véhicule les valeurs éducatives de l'équipe pédagogique
 - o L'aménagement de l'espace influence le comportement des enfants et des adultes
 - o Les contraintes architecturales et matérielles
- **Les spécificités de l'aménagement de l'espace d'un établissement d'accueil du jeune enfant**
 - o La spécificité des besoins du jeune enfant
 - o Prise en compte des besoins des adultes (famille, professionnels, partenaires)
 - o Comment faire vivre les différents espaces aménagés?
- **L'aménagement de l'espace en réponse aux besoins des différents usagers**
 - o Fonctionnalité et autonomie
 - o D'un point de vue ergonomique
 - o La communication non verbale à travers l'aménagement de l'espace (ambiance, décoration, choix des jouets et du mobilier...)
- **L'importance du jeu libre dans le quotidien de l'enfant et place de l'adulte lors de ces temps**
 - o Chaque enfant a des besoins de jeux différents
 - o Le comportement de l'adulte influence le jeu de l'enfant
- **Jeu libre et aménagement de l'espace**
 - o Observation et réflexion en équipe
 - o Mise en place
 - o Evaluations régulières.

OBJECTIFS

- Mesurer l'impact de l'aménagement de l'espace sur le comportement des enfants et des adultes
- Adapter l'aménagement de l'espace aux besoins des différents usagers
- Valoriser le jeu libre au travers de l'aménagement de l'espace

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Echanges autour des pratiques professionnelles
- ✓ Réflexions à partir de plans de structures d'accueil du jeune enfant (possibilité de venir avec les plans de votre structure)
- ✓ Mises en situation professionnelle
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Muriel STAUDER

Consultante en développement personnel, en petite enfance, en guidance parentale et Formatrice

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
29 juin et 2 juillet 2018

Evreux :
Clôture inscription mi-mai 2018
Ouverture juin 2018

COÛT

350 €

LIEU

IFEN et en intra

CERNER LES NOUVEAUX ENJEUX D'UN EAJE ET DEVELOPPER SES PRATIQUES DE DIRECTION

PERSONNES CONCERNÉES : Responsables de structures petite enfance et Coordonnateurs petite enfance

CONTEXTE

Diriger une structure petite enfance aujourd'hui nécessite de prendre en compte des dimensions nouvelles liées à l'évolution de notre société, des représentations qu'elle génère et des nouvelles demandes sociales qui en découlent.

- L'inflexion actuelle des politiques publiques qui se recentre sur la notion de prévention précoce, désigne en première ligne, les structures d'accueil de la petite enfance comme le lieu idéal de sa mise en œuvre et de son développement.
- L'injonction d'accueillir tout type de public conduit le secteur à définir une partie de son public comme "atypique". La qualité de la demande dite "atypique" s'apprécie relativement à une norme que l'on peut qualifier de classique ou standard.
- La demande croissante de place d'accueil collectif conduit les structures à réfléchir à leur organisation en terme d'horaires, d'effectif, de flexibilité, etc.
- Le projet gouvernemental de Modernisation de l'Action Publique pose fortement la question du renforcement de l'évaluation des politiques de la petite enfance, ce qui ne sera pas sans influence sur le fonctionnement des structures.

En effet, cette dynamique génère des enjeux importants au niveau des structures d'accueil de la petite enfance et amène leur responsable à repenser leur éthique, leur pédagogie, leur organisation, leur management et la composition des équipes en termes de compétences, ainsi que la délimitation du périmètre de leur intervention.

OBJECTIFS

- Identifier les "nouveaux enjeux" de direction dans le secteur de la petite enfance
- Identifier et analyser des éléments de prospective
- Identifier les impacts sur le projet social de la structure
- Étayer ses pratiques de management et de gestion des ressources humaines
- Développer une stratégie de pilotage à moyen terme

CONTENUS

- **L'évolution du contexte**
 - o Le cadre légal
 - o Les impacts sur l'organisation, le métier, la communication, etc.
 - o La parentalité, c'est à dire ?
 - o La co-éducation
 - o Les EAJE, lieux de prévention précoce?
- **Développer des pratiques collectives adaptées**
 - o Accueillir et accompagner
 - o Choisir et développer son approche pédagogique
- **Repenser le projet social**
 - o Identifier et piloter le changement
 - o Susciter et maintenir la motivation
 - o Développer la responsabilisation
- **Développer une dynamique managériale**
 - o **Management d'équipe et gestion des ressources humaines**
 - Situer son rôle en tant qu'encadrant vis-à-vis des équipes et de sa hiérarchie et des différents acteurs du système
 - Etoffer et choisir ses pratiques de management situationnel des équipes et des projets
 - GRH et développement des compétences individuelles/collectives
 - o **Communication et management**
 - Dynamique de l'organisation, communication, outils de pilotage et pratique de l'évaluation
 - Conduite de réunions, animation d'une équipe pluriprofessionnelle et gestion des conflits

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et techniques à partir de supports documentaires et d'outils d'aide à la réflexion
- ✓ Etudes de cas
- ✓ Mises en exercice individuelles et collectives (sous-groupes)
- ✓ Présentation et analyse des outils
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANT

Eric SAMSON
Sociologue
et Formateur-Consultant

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
19, 20 et 21 mars 2018

Evreux :
9, 10 et 11 avril 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN et en
intra

COMPRENDRE, PREVENIR, GERER L'AGRESSIVITE CHEZ LE JEUNE ENFANT ET SAVOIR COMMUNIQUER AVEC LES PARENTS

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure

CONTEXTE

En structures collectives, les conflits entre enfants ne sont pas rares. Les professionnel(le)s sont souvent confronté(e)s, interpellé(e)s par des comportements agressifs du jeune enfant dû à certaines situations : la découverte de l'autre (parfois brusque), l'obligation de partage, la frustration, la morsure... Comment comprendre, prévenir et gérer l'agressivité chez le jeune enfant que ce soit au sein d'un groupe d'enfants ou dans la dynamique relationnelle entre les adultes (parents et personnels).

Quel peut être le rôle du professionnel vis-à-vis des enfants et comment communiquer autour de cette agressivité avec le ou les parents ?

Cette formation a pour objectif d'apporter aux professionnels de la petite enfance une approche théorique et pratique, d'une part, des mécanismes qui se jouent chez le jeune enfant le conduisant à adopter des comportements agressifs et, d'autre part, des conduites à tenir permettant de les prévenir et d'y faire face

OBJECTIFS

- Définir la notion d'agressivité et approfondir ses connaissances théoriques sur le concept d'agressivité
- Comprendre les raisons de l'agressivité en collectivité
- Connaître et utiliser des moyens de prévenir l'agressivité
- Réfléchir sur son positionnement professionnel
- Savoir comment communiquer avec le ou les parents.

CONTENUS

- Revisiter quelques notions de base dont les différentes étapes du développement de l'enfant de 0 à 3 ans.

- Apporter des informations sur les découvertes des neurosciences à propos du développement émotionnel de l'enfant.

- Repérer les situations à l'origine des comportements agressifs des enfants, savoir les décoder, les comprendre et les accompagner.

- Quelles sont les émotions, réactions suscitées chez l'adulte face au comportement agressif de l'enfant. Quel en est l'impact sur son positionnement professionnel.

- Quelques repères concernant les conduites à tenir face aux différents comportements agressifs de l'enfant»

- Échanger avec les parents : la transmission, le rôle de chacun, créer un espace de parole...

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Echanges / partage d'expériences
- ✓ Exercices pratiques
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Céline GRANGIER
Formatrice en petite enfance et en guidance parentale

DURÉE

1 jour ;
7 heures

CALENDRIER

Le Havre :
8 juin 2018

Evreux :
28 mai 2018

COUT

210 €

LIEU

Le Havre
Evreux et en
intra

FORMATION

CONCEVOIR ET ANIMER DES ACTIONS A DESTINATION DES ENFANTS ET LEURS PARENTS

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

CONTEXTE

Les établissements d'accueil du jeune enfant associent les parents dans la vie de la structure et organisent ponctuellement des temps où enfants et parents se retrouvent autour d'une activité commune.

Ces actions favorisent les échanges entre les enfants et leurs parents et sont l'occasion pour eux de partager un moment de complicité.

Aménager des temps propices aux échanges entre les enfants et leurs parents demande aux professionnels de réfléchir en amont aux objectifs visés et à la posture professionnelle à adopter.

OBJECTIFS

- Valoriser le lien parent-enfant au sein d'une structure d'accueil du jeune enfant
- Organiser des actions à destination des enfants et leurs parents adaptés à leurs besoins
- Réfléchir à sa posture professionnelle lors de ces temps d'échanges
- Stimuler sa créativité.

CONTENUS

- **Le lien parent-enfant**
 - o Apports théoriques
 - o Faire vivre ce lien au quotidien au sein de la structure d'accueil du jeune enfant
- **Des actions réfléchies en équipe à destination des enfants et de leurs parents**
 - o Organiser des temps d'échanges ponctuels et/ou réguliers
 - o Adapter les actions proposées aux besoins du public accueilli
 - o Aménager l'espace
 - o Evaluer régulièrement
- **La posture du professionnel**
 - o Attitude, communication verbale et non verbale du professionnel
 - o Les limites professionnelles dans la relation parent-enfant
 - o Place du professionnel dans les échanges entre parents
- **Mettre en place des actions à destination des enfants et de leurs parents**
 - o Les supports propices aux échanges entre les enfants et leurs parents
 - o Permettre à chacun d'être acteur et valoriser les compétences individuelles
 - o Accommoder les activités habituellement proposées
 - o Mesurer l'impact du regard des autres sur le comportement des enfants et des adultes.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Echanges d'expériences
- ✓ Fiches pédagogiques
- ✓ Par petits groupes : création d'actions
- ✓ Présentation d'outils pédagogiques favorisant les échanges entre les enfants et leurs parents.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Muriel STAUDER
Consultante en développement personnel, en petite enfance, en guidance parentale et Formatrice

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
28 septembre et
1 octobre 2018

Evreux :
Clôture inscriptions
mi juin 2018
Ouverture
Septembre 2018

COÛT

350 €

LIEU

IFEN et en
intra

CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE L'ESTIME DE SOI PAR L'EDUCATION ALIMENTAIRE : SENTIMENT D'EFFICACITE DU PARENT ET CONSTRUCTION DE LA PERSONNALITE DE L'ENFANT

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

CONTEXTE

Les risques d'addiction, d'obésité, de troubles du comportement alimentaire, de santé altérée, augmentent avec une basse estime de soi.

Les programmes d'éducation à la santé s'inscrivent désormais dans un processus d'accompagnement qui contribue au renforcement de l'estime de soi plutôt que de plaquer un modèle de comportements santé à adopter.

Récemment, la prévention de la santé s'oriente vers le soutien à la parentalité pour contribuer à l'épanouissement et la protection de l'enfant. Il s'avère qu'apprendre aux enfants comment se comporter avec la nourriture est une pièce maîtresse de l'éducation globale et participe à la construction de la personnalité et de l'estime de soi de l'enfant dans son rapport aux nourriciers.

Venez enrichir et partager vos savoirs, savoir-faire et savoir-être dans le domaine de l'éducation alimentaire.

OBJECTIFS

➤ Se libérer de préjugés et d'illusions autour des recommandations nutritionnelles et alimentaires de la petite enfance

➤ Enrichir sa posture éducative pour contribuer au développement de l'estime de soi chez l'enfant et au renforcement de celle des parents

CONTENUS

- **Comprendre les étapes du développement du comportement alimentaire de la tétée à la cuillère**
 - o Les enjeux nutritionnels et relationnels
 - o Nourrir les besoins corporels et psychosociaux
 - o Construction du comportement alimentaire et identité
 - o Allaitement : de la naissance à la diversification

- **Renforcer nos savoirs en questionnant nos représentations à propos des recommandations nutritionnelles de santé publique**

- o Quels laits choisir? le soja, laits d'autres animaux que la vache.
- o Que dire du sans gluten, sans lactose, du miel, du bisphénol A, les végans, le végétarisme et les autres ?
- o Quelles portions et menus selon les âges ?
- o Quelle quantité totale aux repas ?
- o Combien de repas par jour ?

- **Tester de nouveaux processus éducatifs lors de la diversification alimentaire et pour sortir de la néophobie alimentaire caractéristiques de la petite enfance**

- **Résoudre des problèmes rencontrés avec les parents autour de choix alimentaires et éducatifs.**

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Photolangage
- ✓ Échanges participatifs

- ✓ Jeux de rôle
- ✓ Supports vidéo
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

INTERVENANTE

Frédérique MOY
Diététicienne-nutritionniste
Masters en Nutrition et
Médiation Scientifique

DURÉE

1 jour ;
7 heures

CALENDRIER

Le Havre :
Clôture Inscriptions fin
mai 2018

Ouverture 2nd
semestre 2018

COÛT

210 €

LIEU

IFEN et en
intra

FORMATION

DE L'ENVIE DE COMMUNIQUER A L'UTILISATION DU LANGAGE ORAL : COMPRENDRE ET FAVORISER LE DEVELOPPEMENT NATUREL DU LANGAGE DU JEUNE ENFANT

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

CONTEXTE

Le développement du langage se fait dans un contexte d'interaction avec l'adulte et avec les pairs dans un environnement psychosocial donné. Tous les acteurs jouent un rôle dans la découverte du langage par l'enfant. Le professionnel de la petite enfance détient une place primordiale. Il peut repérer d'éventuelles difficultés de l'enfant à entrer dans le langage et a l'opportunité de proposer quotidiennement des situations qui donnent envie à l'enfant de communiquer et enrichissent son langage.

Il est important d'agir de façon précoce pour prévenir les difficultés ou troubles du langage oral (qui, dans près de la moitié des cas, présagent de difficultés en langage écrit).

OBJECTIFS

- Posséder des repères théoriques et pratiques sur le développement naturel du langage et de la communication pour s'ajuster aux besoins de l'enfant tout-venant mais aussi de l'enfant porteur d'un retard ou d'une pathologie.
- Permettre à l'enfant d'évoluer dans un environnement propice à la communication et qui favorise les interactions verbales et non verbales
- Savoir mettre en place des situations de jeu ou des temps d'éveil porteurs de langage
- Etre en mesure de guider les parents et répondre à leurs questionnements
- Mieux cerner l'intérêt du livre et son rôle dans l'épanouissement de l'enfant (développement de son imaginaire, acquisition de connaissances...) et l'entrée en douceur dans le monde de l'écrit.

CONTENUS

- **Le développement pré-linguistique, les prérequis au langage et les stades de développement du langage** (aspects moteurs, cognitifs, psycho-sociaux et affectifs).
- **Les temps d'éveil à privilégier** pour susciter l'envie de communiquer et enrichir le vocabulaire de l'enfant.
- **Les signes d'appels selon les âges. Quand conseiller de faire appel à un autre professionnel :** psychologue, médecin de famille, de PMI, pédopsychiatre, orthophoniste ?
- **Tétine, mouchage, bilinguisme ;** leur importance dans la petite enfance et leur implication sur le langage.
- **Présentation des pathologies** (troubles de l'articulation, retard de parole, retard de langage...)
- **Deux outils au service de la prévention des troubles du langage :** le livret objectif langage, et le site info langage quand et comment s'en servir avec les parents ?
- **Réfléchir en équipe à l'aménagement de l'espace,** afin de favoriser les interactions et penser la place du livre dans le quotidien de l'enfant.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Documents de synthèse
- ✓ Aides mémoire et fiches pratiques
- ✓ Etude de cas et étude du parcours de l'enfant dans une prise en charge de ses difficultés
- ✓ Mises en situation de jeux et de temps d'éveil et d'échanges
- ✓ Vidéos et enregistrements audio d'enfants présentant des troubles du langage
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTES

Laureen BËCHEN Orthophoniste et Formatrice
Muriel STAUDER, Consultante en développement personnel, en petite enfance, en guidance parentale et Formatrice

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
4, 5 et 6 juillet 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN et en intra

DONNER AU JEU SA VRAIE PLACE DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels ayant à intervenir auprès de jeunes enfants et de leurs familles.

CONTEXTE

Jouer, c'est du sérieux ! Le jeu est en effet au cœur du développement de l'enfant, à tous les niveaux (sensoriel, affectif, psychomoteur, cognitif...)
Par le jeu, l'enfant découvre, explore, expérimente, apprend et grandit... Tout est prétexte à jouer !

Comment, de notre place de professionnels, pouvons-nous l'accompagner au mieux dans ses expériences ? Quel est notre rôle ? Quelle posture adopter ? De quels outils disposons-nous ?

OBJECTIFS

- Comprendre et valoriser la place du jeu dans le développement de l'enfant
- Adopter une posture favorable au jeu et à l'accompagnement de l'enfant au quotidien
- Prendre en compte les différents types de jeux et identifier leur intérêt pour l'enfant
- Proposer à l'enfant un espace adapté.

CONTENUS

- **A quoi ça sert de jouer ?** Fonctions et objectifs sous l'angle du développement du jeune enfant
- **Le développement de l'enfant et son lien avec le jeu**
 - Pourquoi jouer ?
 - Accompagner les différentes étapes du développement de l'enfant
 - Permettre l'observation
- **Les différents types de jeux et leur intérêt pour l'enfant**
 - Quel jeu, avec qui, où et comment ?
 - Jeu de doigts
 - Jeux libres
 - Jeux dirigés...
- **L'aménagement de l'espace et la qualité des jeux et jouets proposés.**
- **La posture du professionnel :** quelle place ? Quel rôle ?

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques sous forme d'exposés, d'analyse de documents et d'observations
- ✓ Échanges avec les participants à partir de leurs pratiques, de leurs expériences et de leurs questionnements
- ✓ Mises en situations, jeux de rôle.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Sophie RAGUENEAU,
Educatrice de Jeunes Enfants et
Formatrice

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
4 et 5 octobre 2018

Evreux :
9 et 10 avril 2018

COUT

350 €

LIEU

IFEN et en intra

FORMATION

ENTREtenir DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES BIENVEILLANTES AU QUOTIDIEN

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

CONTEXTE

Le rythme de travail soutenu auprès des jeunes enfants amène parfois les professionnels de la petite enfance à agir dans la précipitation : certaines paroles échappent, des comportements inappropriés peuvent s'installer sournoisement.

Or, reconnaître et valoriser les compétences des enfants et des adultes au quotidien permet à chacun de trouver sa place et s'épanouir au sein d'un groupe.

Bien vivre ensemble dans la différence représente un défi permanent et nécessite de prendre régulièrement du recul sur ses pratiques professionnelles.

OBJECTIFS

- Adapter les pratiques professionnelles aux besoins du jeune enfant
- Repérer les comportements inappropriés au quotidien et réfléchir à d'autres approches possibles
- Cultiver les attitudes bienveillantes envers les enfants, les familles, les professionnels et envers soi-même
- Valoriser l'enfant dans son individualité au sein de la collectivité
- Réagir de façon adaptée lors de conflits (entre enfants, enfant/adulte, entre adultes).

CONTENUS

- **Les besoins du jeune enfant au sein d'une collectivité**
 - o Réflexion autour des besoins individuels de l'enfant
 - o Prise en compte des contraintes de la collectivité
- **Comment adapter ses pratiques professionnelles aux besoins du jeune enfant ?**
 - o Les gestes, postures, attitudes au quotidien
 - o La communication
 - o L'organisation de la journée et l'aménagement de l'espace
 - o La vigilance : comment éviter les comportements inappropriés
- **Semer la bienveillance pour récolter la confiance**
 - o Gestion du temps
 - o Gestion du stress et de la fatigue des professionnels
 - o Être bienveillant envers les enfants et leurs familles, les collègues et partenaires, et aussi envers soi-même
- **Comment considérer l'individuel dans le collectif ?**
 - o Accorder une place à chaque enfant et à sa famille dans la structure d'accueil
 - o Observer l'enfant et favoriser son autonomie
 - o Respecter l'individualité de chacun (enfant et adulte)
- **La gestion des conflits (entre enfants, enfant/adulte, entre adultes)**
 - o Accueillir les émotions
 - o Une communication bienveillante
 - o Réflexion autour des attitudes pour résoudre un conflit.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Jeux de rôles
- ✓ Supports pédagogiques
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)
- ✓ Echanges autour des pratiques professionnelles

INTERVENANTE

Muriel STAUDER
Consultante en développement personnel, en petite enfance, en guidance parentale et Formatrice

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
16 et 19 novembre 2018
Evreux :
Clôture inscriptions
mi-octobre 2018
Ouverture novembre 2018

COÛT

350 €

LIEU

IFEN et en intra

EXPLORER L'ANIMATION ORALISEE DES CONTES ET HISTOIRES AUPRES DES TOUT-PETITS

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

CONTEXTE

Depuis longtemps, la Littérature Enfantine et les Contes font partie intégrante du quotidien des jeunes enfants. Partager avec eux, des temps de lecture, de paroles, d'émotions, de rêverie, d'émerveillement, sont autant d'occasion d'éveil à soi et au monde. Passer de la lecture d'une histoire ou d'un conte au récit oral animé permet de situer le récit dans une dimension poétique, créative, proposée à l'enfant de façon ludique. Du théâtre d'objets animés, au tapis lecture, en passant par la musique de la voix ou des instruments et autres objets sonores, les ambiances orales nous font rencontrer l'essentiel du récit, communiquer cet essentiel, le partager émotionnellement dans une dimension de plaisir à vivre l'instant présent, dans le respect des « auditeurs-acteurs » que sont les jeunes enfants.

CONTENUS

- **Contes et histoires : quelles différences ?** : repérage – définitions - thématiques.
- **La spécificité du public des jeunes enfants :**
 - o Intérêt, capacité de compréhension, d'écoute, d'attention, de rêverie
 - o Caractéristiques développementales
 - o Les différents supports et leur exploitation.
- **Appropriation d'un conte :**
 - Choix, objectif recherché
 - Mémorisation, adaptation.
- **Passer de lecteur à conteur :**
 - o La parole, la présence, la voix.
 - o Capacité à imaginer, à improviser, à se relier avec son public.
 - o La dramaturgie du récit oral.
 - o L'utilisation de la musique et des événements sonores.
 - o Les effets de lumière et d'ambiance, la dimension « spectacle vivant » du récit oralisé.

OBJECTIFS

- Apprendre à repérer le ou les « messages » implicites et explicites des histoires et des contes (Travail sur les thématiques)
- Passer de l'écrit à l'oral : choisir le texte, l'analyser pour se l'approprier, le mémoriser, l'adapter.
- Permettre à chaque participant d'animer oralement, et d'incarner un récit choisi par lui, seul ou en binôme.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Brainstorming - jeux pédagogiques.
- ✓ Apports théoriques et supports en littérature enfantine.
- ✓ Mises en situation et exercices d'expression (corporelle et vocale)
- ✓ Retours sur expériences - Echanges-discussion-collaboration-restitution-Remédiation
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Sophie GIEN,
Formatrice-Coordnatrice de formations Petite Enfance à l'IFEN

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
6, 7 et 8 novembre
2018
Evreux :
16, 17 et 18 octobre
2018

COÛT

420 €

LIEU

IFEN et en intra

FORMATION

MIEUX CONNAITRE ET PROTEGER LA SANTE DU JEUNE ENFANT

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

CONTEXTE

La santé de l'enfant est un bien précieux que tout adulte a le devoir de protéger.

Il est donc important de connaître les besoins et le développement du jeune enfant afin d'adapter sa prise en charge et son environnement à son évolution.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances sur la santé du jeune enfant en lien avec son développement et ses besoins
- Savoir adapter sa prise en charge dans une attitude d'observation, de prévention et de protection
- Acquérir des gestes de sécurité
- Savoir appeler les secours

CONTENUS

- **La santé de l'enfant et ses besoins**
 - o Le sommeil du nouveau-né et son évolution
 - o Les rituels d'endormissement
 - o Les troubles du sommeil
 - o La question des autres besoins : affectivité, attachement
- **La santé de l'enfant et l'alimentation**
 - o L'allaitement maternel : le rôle des professionnels
 - o L'alimentation au biberon
 - o La diversification alimentaire
- **Santé de l'enfant et prévention**
 - o La prévention de la mort subite du nourrisson
 - o Le syndrome de l'enfant secoué
 - o Les vaccinations
 - o Le carnet de santé
- **Santé de l'enfant, prévention et gestion des accidents domestiques**
 - o Les dangers de la maison et les accidents qui peuvent en découler
 - o Les soins à apporter
 - o Les gestes de sécurité et l'appel des secours (appel au 15) et fiches d'urgence.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Apports pratiques : les gestes d'urgence
- ✓ Supports visuels
- ✓ Elaboration de fiches de numéros d'appels
- ✓ Remise de documents
- ✓ Echange avec les participants
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Rosemonde GUIVARCH,
Infirmière Puéricultrice et
Formatrice

DURÉE

2 journées ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
25 et 26 septembre
2018
Evreux :
2 et 3 octobre 2018

COÛT

350 €

LIEU

IFEN et en intra

SAVOIR ELABORER LE PROJET D'ETABLISSEMENT D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE

PERSONNES CONCERNÉES : Responsables et professionnels diplômés intervenant au sein d'un EAJE

CONTEXTE

Le projet d'établissement est obligatoire pour toute structure d'accueil d'enfants de moins de six ans depuis août 2005. Il permet l'obtention de subventions. Il pose les conditions d'accueil sous ses aspects sociologique, juridique et éducatif. Désormais, celui-ci doit tenir compte des implications du décret du 7 juin 2010 modifiant le décret du 20 février 2007. Des points spécifiques doivent apparaître dans le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement. Tous les établissements doivent être en conformité avec la nouvelle réglementation du 1er janvier 2012.

OBJECTIFS

- Savoir prendre en compte la politique publique locale dans l'élaboration de son projet d'établissement
- Acquérir des repères pour construire et rédiger un projet d'établissement d'une structure d'accueil petite enfance.

CONTENUS

- **Le projet social** précisant les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social
- **Le projet éducatif** pour l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants
- **Les prestations d'accueil** proposées
- **Les dispositions particulières** prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique
- **Les profils de postes**
- **La place des familles et leur participation** à la vie de l'établissement ou du service
- **Les modalités de relations avec les organismes extérieurs**
- **Les modalités de formation des assistant(e)s maternel(l)es, du soutien professionnel apporté et du suivi des enfants au domicile** (pour les services d'accueil familial).

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et techniques
- ✓ Partage d'expérience et mutualisation de pratiques
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANT

Joël MALANDAIN,
Formateur du Pôle Formation
Petite Enfance
Département Formation Initiale

DURÉE

3 journées ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
4, 5 et 6 juin 2018
Evreux :
Clôture inscriptions fin avril
2018
Ouverture mai-juin 2018

COUT

525 €

LIEU

IFEN et en intra

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT PSYCHO-AFFECTIF DE L'ENFANT

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

CONTEXTE

Alors que les exigences de performance et le « zéro de conduite » pèsent très tôt sur les enfants, qu'en est-il du développement « ordinaire » et quelle place fait-on à l'épanouissement individuel et spécifique de chaque enfant ?

Que peut-on attendre d'un enfant à un âge donné et quelles sont les périodes fécondes aux acquisitions ?

Qu'en est-il de son développement affectif ?

OBJECTIFS

➤ Approfondir ses connaissances sur le développement de l'enfant

➤ Adapter sa pratique professionnelle aux besoins des enfants.

CONTENUS

- **Les remaniements à l'œuvre du côté des parents lors de l'arrivée d'un enfant**
 - o Qu'en est-il du désir parental ?
 - o Devenir père et mère : le concept de parentalité en question
 - o Les premiers temps de la relation mère-enfant
- **Quelques repères théoriques en matière de développement de l'enfant sous l'angle :**
 - o moteur et sensoriel (schéma corporel et image de soi...)
 - o intellectuel
 - o langagier (les modalités de mise en place du langage chez l'enfant)
 - o social (socialisation)
 - o psychosexuel et affectif
- **Les troubles du développement chez l'enfant.**

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et situations cliniques
- ✓ Supports vidéo
- ✓ Echanges avec les stagiaires.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Sandrine DELAFOSSE-MORETON,
Psychologue clinicienne

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
1, 8 et 15 octobre 2018
Evreux :
Inscription avant fin mai 2018
Ouverture 2nd semestre 2018

COUT

525 €

LIEU

IFEN et en intra

ACCOMPAGNER LES PARENTS / LA FAMILLE AUTREMENT DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel confronté dans sa pratique à accompagner des familles dans le cadre de la protection de l'enfance

CONTEXTE

Les derniers textes de loi encadrant la protection de l'enfance conduisent les professionnels à prendre en compte le point de vue de l'enfant et des parents. Or, la culture du secteur reste encore ancrée dans une relation d'assistance : les travailleurs sociaux savent ce qui est « bon » pour la famille.

Les professionnels peuvent expliquer pourquoi la famille est en difficulté mais peinent à dire ce qu'ils font, comment ils font pour contribuer à rendre parents et enfants acteurs dans leur situation.

Cette formation propose de s'interroger sur les pratiques existantes et le positionnement requis pour pouvoir quitter une position d'expert et faciliter le pouvoir d'agir des familles.

OBJECTIFS

➤ Apprendre à se regarder intervenir, pouvoir en échanger de manière à rendre son mode d'intervention plus lisible et donc perfectible

➤ Changer son regard sur la famille en sortant d'une d'une position d'assistance

➤ Acquérir des techniques d'intervention permettant l'activation du fonctionnement familial

➤ Pouvoir s'appuyer sur les compétences expérientielles des familles

➤ Pouvoir repérer les leviers possibles pour accompagner parents et enfants sur la voie du changement

➤ S'approprier la démarche de personnalisation de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

CONTENUS

• Cadre législatif et réglementaire

- o La manière dont le législateur définit la relation avec les parents selon le type de mesure (judiciaire ou administrative)
- o La subsidiarité des mesures judiciaires
- o La notion de danger : l'intérêt supérieur de l'enfant
- o Le signalement, la note d'information préoccupante
- o La diversification des mesures de protection de l'enfance
- o La notion d'évaluation introduite par loi 2002-2
- o Le rapport de l'ONED de 2013 : un manque de lisibilité dans les pratiques

• Approche théorique et méthodologique pour travailler avec les familles

- o La parentalité un concept surinvesti
- o Accompagner les parents plutôt que soutenir la fonction parentale
- o L'Approche Médiation et l'Empowerment : s'appuyer sur les compétences expérientielles de la famille
- o Les différentes techniques d'intervention favorisant l'activation du fonctionnement familial

• L'organisation des établissements d'hébergement pour accueillir les parents

- o La relation des travailleurs sociaux avec la famille au quotidien sur le groupe
- o Des lieux d'accueil diversifiés pour les parents et les enfants
- o La fonction contenante de l'institution
- o Les services et professionnels spécialisés : le référent familles, le service familles
- o Les visites médiatisées : un lieu garantissant la protection de l'enfant, un lieu d'observation et d'activation du fonctionnement familial
- o Les entretiens familiaux éducatifs, les entretiens familiaux thérapeutiques

• Intervenir dans le milieu familial : les visites à domicile

- o Le domicile, territoire de la famille
- o Les différentes postures des professionnels
- o Trouver des leviers pour accompagner parents et enfants sur la voie du changement
- o Les différentes étapes de la VAD

• La participation des parents et enfants au projet personnalisé : la famille actrice dans sa situation

- o Faire émerger les attentes des enfants et des parents
- o Amener les protagonistes à traduire leurs ressentis en besoins
- o S'entendre avec parents et enfants sur un objectif commun concret et réalisable
- o Négocier et mettre en place un plan d'intervention
- o Evaluer ensemble l'évolution de la situation.

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, analyse de documents professionnels fournis par l'intervenant et les professionnels : comptes rendus de visites médiatisées, de VAD, élaboration de projets personnalisés, rapports d'évolution; échanges à partir de situations apportées par les participants.

✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANT

Hervé ROLLAND,
Ex-Directeur de MECS et
Formateur

DURÉE

4 jours ;
28 heures

CALENDRIER

Clôtures inscriptions
fin mai 2018
Ouverture 4ème
trimestre 2018

COÛT

560 €

LIEU

IFEN et en intra

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER DES PARENTS D'ENFANTS PLACES

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel confronté dans ses pratiques à des situations relevant de la protection de l'enfance

CONTEXTE

Les parents à travers l'accueil en institution de leurs enfants se sentent souvent stigmatisés, dévalorisés. Travailler avec les parents sur la notion de responsabilité ainsi que sur la culpabilité inhérente au placement est parfois peu évident. Dans le souci d'adapter les réponses apportées aux enfants et aux familles, la réforme de la protection de l'enfance nous indique de « développer de nouvelles pratiques d'accueil et d'interventions, qui apportent des solutions variées et souples ». La loi 2002 met « l'usager au centre du dispositif » et souligne la nécessité de tenir compte de l'évolution des modes d'accompagnement. Comment concilier les obligations légales, nos pratiques et le bien-être des personnes accompagnées ? Quelles places pour les parents dans le lieu d'accueil de leurs enfants ?

OBJECTIFS

- Accompagner les parents à la notion de responsabilité parentale
- Aborder l'identité parentale et sa disqualification inhérente au placement
- Comprendre les différents enjeux relationnels et techniques dans l'accompagnement des parents
- Permettre aux professionnels de mieux situer leurs places, leurs rôles et leurs limites dans le dispositif
- Favoriser la collaboration entre acteurs de l'accompagnement de l'enfant et de ses parents.

CONTENUS

- **Les relations parents/enfants pathologiques**
- **Les différentes formes de soutien à la parentalité en institution**
- **Les différents supports relationnels parents-enfants :** cercle de partages, groupe de paroles... A travers les différents échanges entre eux, comment les parents produisent-ils des éléments de connaissances dont ils peuvent ensuite s'approprier ?
- **La place des parents dans l'institution** (le CVS, les ateliers parentaux, etc.)
- **L'affiliation avec le système familial**
- **Les interventions à domicile**
- **Les enjeux de l'accueil :** premières photographies de l'institution
- **Les nouvelles formes de placements et leurs limites**
- **Le travail sous mandats judiciaires ou administratifs**
- **Le placement en tant que levier éducatif**
 - o Utilisation des déséquilibres générés par le placement afin d'accompagner les enfants et les familles vers un processus de changement
- **Les problèmes de loyauté** en accueil institutionnel.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Exercices, jeux de rôles, mises en situation
- ✓ Etudes de cas apportés par les stagiaires et l'intervenante
- ✓ Support pédagogique.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Florence DELAHAYE,
Psychologue, Formatrice-consultante et Directrice du Cabinet FD Conseil Evolution

DURÉE

3 journées ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
16, 17 et 18 mai 2018

Evreux :
5, 6 et 7 septembre 2018

COUT

525 €

LIEU

IFEN et en intra

ACTUALISER SES CONNAISSANCES DE LA REGLEMENTATION APPLICABLE AUX MINEURS ISOLES ETRANGERS POUR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement de Mineurs Isolés Etrangers

CONTEXTE

L'accueil, l'accompagnement, la prise en charge des Mineurs Isolés Etrangers sont à la croisée de la législation relative au droit des étrangers et de la Protection de l'enfance dont ils relèvent.

Cette formation permettra aux professionnels d'actualiser leurs connaissances sur la base d'apports théoriques et de réalisation de cas pratiques.

OBJECTIFS

➤ Savoir répondre à la dimension administrative et juridique de la prise en charge des mineurs isolés étrangers

➤ Trouver les solutions socio-éducatives les mieux adaptées .

CONTENUS

- **Les préalables :**
 - o La détermination de la minorité
 - o L'établissement de l'état civil
- **La protection des MIE :**
 - **Le droit commun de la protection de l'enfance**
 - **Les dispositifs spécifiques aux mineurs étrangers :**
 - o La mise à l'abri
 - o La répartition territoriale des MIE entre les différents départements
 - o L'accueil provisoire d'urgence
- **Les aspects administratifs et juridiques de l'accompagnement**
 - **L'accompagnement juridique des mineurs :**
 - o La tutelle des mineurs
 - o La délégation d'autorité parentale
 - o La désignation d'un administrateur ad hoc
 - **Le séjour et l'accès à la nationalité**
 - o Le séjour des MIE
 - o La déclaration de nationalité française
 - o Le droit au séjour à la majorité.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et cas pratiques apportés par les participants ou proposés par la formatrice
- ✓ Echanges autour des pratiques professionnelles.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée dans le secteur social et médico-social et Directrice du Cabinet CF2R

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
17 et 18 mai 2018
Clôture inscriptions fin mars 2018

Evreux :
Clôture inscriptions fin mai 2018
Ouverture 2nd semestre 2018

COUT

420 €

LIEU

IFEN et en intra

COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LA FUGUE DE L'ADOLESCENT

PERSONNES CONCERNÉES : Travailleurs sociaux intervenant auprès d'adolescents en structure ou à domicile

CONTEXTE

Un état de détresse et de perturbation émotionnelle survenant au cours d'une période d'adaptation à un changement existentiel important ou à un événement stressant peut entraîner le départ inopiné de l'adolescent. La fugue peut être comprise comme un trouble de l'adaptation ou comme un révélateur d'un traumatisme psychique. En fuguant, l'adolescent pose un acte face à un événement ou une situation de malaise pour lesquels l'élaboration est difficile ou la parole est impossible. Il ne peut alors que prendre la fuite face à une situation désagréable, dangereuse, insurmontable ou traumatisante.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances théoriques sur l'adolescence
- Comprendre le passage à l'acte
- Réfléchir sur les pratiques éducatives auprès des jeunes fugueurs
- Appréhender les différentes formes de responsabilités professionnelles liées à la fugue.

CONTENUS

- Les responsabilités civiles et pénales
- La jurisprudence relative à la fugue : qui est responsable ?
- L'adolescence : crise existentielle et quête d'identité
- Le développement intellectuel et affectif de l'adolescent
- Crises et ruptures à l'adolescence
- L'agir et le passage à l'acte
- Les conduites à risque
- La fugue
- L'errance
- Le voyage pathologique
- Le retour : quelle approche éducative ?

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Etudes de cas
- ✓ Analyse des pratiques.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTES

Catherine ROUMAGNAC,
Psychologue Clinicienne,
Psychothérapeute, Diplômée de
Paris V Sorbonne, Experte auprès
de la Cour d'Appel de Rouen.
Frédérique ROULLIER, Juriste
spécialisée en droit de la famille
dans le secteur social et médico-
social et Directrice du cabinet CF2R

DURÉE

4 journées ;
28 heures

CALENDRIER

Le Havre :
12, 13, 19, et 20 avril
2018
Evreux :
Clôture inscription fin mai
2018
Ouverture 2nd semestre
2018

COÛT

840 €

LIEU

IFEN et en
intra

COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LA PROBLEMATIQUE DE MALTRAITANCE ET D'ABUS SEXUELS A L'ENCONTRE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel susceptible d'être confronté à la problématique de maltraitance et d'abus sexuels

OBJECTIFS

- Connaître les aspects juridiques liés au traitement des conduites de violences
- Maîtriser les différentes obligations des professionnels en termes de secret, de responsabilités et d'obligation de dénonciation des violences connues
- Avoir des éléments de diagnostic
- Acquérir des notions relatives au traitement clinique des victimes.

CONTENUS

- **L'organisation judiciaire Française**
 - o Distinction entre les différentes formes d'actions possibles au civil et au pénal
 - o Classification des infractions pénales et peines encourues
 - o Présentation du schéma de traitement d'une plainte ou d'un signalement en matière de violences ou d'abus sexuels
- **Le rôle, la fonction des différents acteurs judiciaires**
 - o Le Juge des enfants et le Procureur de la république : la protection judiciaire de l'enfant
 - o Le Conseil Général, les services de l'ASE : la protection administrative
 - o Le Juge d'instruction
 - o L'administrateur ad hoc : la représentation de l'enfant en justice
- **Les obligations des professionnels**
 - o Les obligations relatives aux secrets professionnel et de l'instruction
 - o Connaissance des circuits de signalements
 - o Les différentes formes de responsabilités encourues par un professionnel en cas de manquement à ses obligations : civile, pénale et disciplinaire
- **Repérage de la maltraitance**
 - o Dépistage, signes d'appel
 - o Quels signes pour nous interpeller: Les lésions physiques, sur quoi se baser ? Retentissement sur le poids et la taille, syndrome de dénutrition. Diagnostic médical. Signes psychologiques. Difficultés familiales (familles à transactions chaotiques, grossesses adolescentes, culture familiale intergénérationnelle et transgénérationnelle)
- **Facteurs favorisant la maltraitance**
 - o Enfants
 - o Personnalité des parents : Maladies mentales (5 grands types de personnalités), autres configurations
 - o Environnement socio-économique
- **Approche statistique et clinique (ODAS)**
- **Les éléments du diagnostic**
 - o Les indicateurs
 - o La révélation
 - o L'énonciation/la dénonciation (danger pour l'enfant, vécu, conflit de loyauté, honte, culpabilité)
 - o L'intime conviction et l'engagement du professionnel. « L'élus » par l'enfant.
 - o La triangulation ou « tiercisation » (l'équipe)
- **Traitement**
 - o Les thérapies : enfant, famille, adulte maltraitant et/ou abuseur (attention particulière aux processus d'attachement)
 - o Les groupes de parole de victimes, d'agresseurs, de proches.
 - o La protection de l'enfant et le placement familial
 - o Le travail en réseau et la règle de loyauté. Savoir poser une indication de thérapie individuelle ou groupale
- **Enjeux psychiques pour les professionnels**
 - o La sidération et la difficulté de penser
 - o La confrontation aux personnalités et aux systèmes pervers : les attaques du cadre
 - o L'importance du travail en équipe, de la régulation, de l'intervention.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Echanges et réflexion sur la place et le rôle des professionnels confrontés à des situations de violences.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTS

Frédérique ROULLIER, Juriste spécialisée en droit de la famille dans le secteur social et médico-social et Directrice du cabinet CF2R
Christian LEGENDRE, Psychologue clinicien, Psychothérapeute Thérapeute familial

DURÉE

4 jours ;
28 heures

CALENDRIER

Clôture des inscriptions :
fin mai 2018

2nd semestre 2018
(Le Havre et Evreux)

COUT

840 €

LIEU

IFEN et en intra

GERER L'AGRESSIVITE CHEZ L'ENFANT

PERSONNES CONCERNÉES : Travailleurs sociaux intervenant auprès d'enfants en structure ou à domicile

CONTEXTE

L'agressivité est la manifestation de la tendance à nuire à autrui, que ce soit de façon réelle, imaginaire ou symbolique. Au cours des cinq premières années de la vie, les expériences développementales de l'enfant sont des défis importants tant pour l'enfant que pour les personnes qui en prennent soin.

L'évolution cognitive et affective conduit l'enfant à exercer une maîtrise pulsionnelle adaptée, à tolérer la frustration et à accéder à l'indépendance. L'affirmation de soi se heurte aux limites et aux règles établies par les référents éducatifs. Alors l'agressivité dans la conduite de l'enfant s'active.

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances théoriques sur le concept de l'agressivité
- Comprendre le mécanisme de l'agressivité
- Adapter la conduite éducative face au comportement agressif de l'enfant
- Réaménager l'espace d'accueil de l'enfant.

CONTENUS

- Approche éthologique (K.LORENZ)
- Approche psychologique (J.BERGERET ; H.LABORIT)
- Approche psychanalytique (S.FREUD ; D.WINNICOTT ; M.KLEIN ; F.DOLTO)
- Psychogénèse de l'agressivité
- Sur la base de quoi va-t-il être décidé que l'enfant est agressif?
- Les facteurs influençant les conduites agressives d'enfants en groupe
- L'agressivité et le jeu
- L'état agressif chronique
- Comment se comporter avec les enfants agressifs ?
- Les effets de la punition
- Agressivité et organisation fonctionnelle du milieu
- Agressivité n'est pas violence.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Etudes de situations
- ✓ Analyse des pratiques
- ✓ Aménagement du territoire.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Catherine ROUMAGNAC,
Psychologue Clinicienne,
Psychothérapeute, Diplômée
de Paris V Sorbonne, Experte
auprès de la Cour d'Appel de
Rouen.

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
20, 21 et 22 juin 2018
Clôture inscriptions fin mai 2018
Evreux :
Clôture inscriptions fin avril 2018
Ouverture 2nd semestre 2018

COUT

630 €

LIEU

IFEN et en
intra

REPERER LES TROUBLES DU COMPORTEMENT CHEZ L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

PERSONNES CONCERNÉES : Travailleurs sociaux intervenant auprès d'enfants et d'adolescents en structure ou à domicile

CONTEXTE

Les troubles du comportement sont les symptômes psychopathologiques qui mettent en cause la relation actuelle de l'enfant ou l'adolescent avec son entourage. Ces troubles provoquent inévitablement une réponse de l'entourage familial, éducatif et social. Alors au-delà du symptôme, il est important de déceler les conflits psychiques sous jacents.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances théoriques sur le développement de l'enfant et de l'adolescent
- Savoir déceler les troubles du comportement chez l'enfant et l'adolescent
- Réfléchir à la prise en charge des enfants et adolescents présentant des troubles du comportement.

CONTENUS

- **Les différentes étapes de développement chez l'enfant et l'adolescent**
 - o Développement cognitif
 - o Développement affectif
 - o Développement social
- **Troubles du comportement chez l'enfant**
 - o Instabilité psychomotrice
 - o Comportements agressifs
 - o Mensonges et fabulation
 - o Troubles obsessionnels compulsifs
 - o Vols
 - o Fugues
- **Crises et ruptures à l'adolescence**
 - o Crise d'originalité juvénile
 - o Quête d'identité
- **L'agir et le passage à l'acte**
 - o Fugues
 - o Vols
 - o Violences
- **Les conduites à risque**
 - o Accidents à répétition
 - o Consommation de produits toxiques
 - o Suicide
- **Les conduites délinquantes**
- **Les différentes prises en charge.**

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Etudes de cas
- ✓ Analyse des pratiques.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Catherine ROUMAGNAC,
Psychologue Clinicienne,
Psychothérapeute, Diplômée de
Paris V Sorbonne, Expert auprès
de la Cour d'Appel de Rouen.

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
26, 27 et 28 septembre 2018
Clôture inscriptions mi-juin 2018

Evreux :
Clôture inscriptions mi-juin 2018
Ouverture 2nd semestre 2018

COUT

630 €

LIEU

IFEN et en intra

ABORDER LA MALADIE GRAVE ET LA MORT : POUR LES USAGERS, LEURS FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel du secteur social, médico-social et sanitaire en situation d'accompagnement de personnes confrontées à des maladies graves et à la mort

CONTEXTE

Aujourd'hui, il faut rester jeune, en forme... La médiatisation est forte à ce sujet. Vieillir, être malade, mourir est tabou : on ne doit pas en parler. Cependant, les équipes qui vivent aux côtés de personnes en fin de vie, liées à des morts violentes, accidentelles, annoncées, imprévues, touchant des enfants, adolescents, adultes, personnes malades, âgées... connaissent l'importance de ce moment dans une société où tout doit aller vite. Alors dans ce contexte, que pouvons-nous proposer ?

OBJECTIFS

- Aborder la question de la maladie et de la mort sur un plan professionnel
- Développer ses connaissances sur le travail de deuil
- Intégrer des bonnes pratiques au sujet de l'accompagnement du mourant et de ses proches
- Acquérir du recul pour mieux gérer la charge émotionnelle liée à la perte d'une personne accueillie ou accompagnée.

CONTENUS

- **Quelques éléments de contexte**
 - o L'évolution des maladies et de la mort
 - o Les différents types de mort
 - o L'évolution de la médecine et l'injonction de guérison
 - o L'évolution des hospitalisations.
- **Le problème**
 - o La question de la temporalité
 - o Le temps des intervenants
 - o Le temps des personnes confrontées à la mort
 - o Les différentes annonces
 - o Travail autour des concepts de traumatisme et de mort.
- **Rôle des équipes dans l'accompagnement des usagers et leurs proches**
 - o La perte d'un proche : une situation à risque de développement de psychopathologie ; l'état de stress post-traumatique (E.S.P.T.)
 - o La mise en route du travail de deuil ? Accepter qu'on puisse « Guérir parfois, soulager souvent, consoler toujours »
 - o Accompagner et prendre en charge les douleurs physique et psychologique
- **Quels effets sur les professionnels ?** La prévention des équipes
- **Comment traiter le problème avec des aides extérieures au service ?** Identification des ressources possibles.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Echanges avec le groupe et analyse de situations, vignettes cliniques
- ✓ Apports bibliographiques
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE
Sabine ARGENTIN-VICOGNE,
Docteur en psychologie clinique,
psychopathologie et
psychanalyse, formée
à la thérapie familiale
et groupale

DURÉE
3 jours ;
21 heures

CALENDRIER
Clôture des
inscriptions :
Juin 2018
Le Havre :
Octobre - Novembre 2018

COÛT
420 €

LIEU
IFEN et en intra

ADOPTER LES BONNES PRATIQUES DANS L'AIDE A LA TOILETTE ET LA MANUTENTION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

CONTEXTE

L'aide à la toilette est un moment particulier qui concentre plusieurs impératifs : respect des règles d'hygiène et de sécurité, une attention à la qualité de confort de la personne et enfin un temps de bien-être. C'est un acte qui fait entrer la relation aidant-aidé dans la sphère de l'intime. Une attitude et des gestes respectant la pudeur de la personne accompagnée sont indispensables.

Toucher et voir le corps de la personne aidée nécessite une attitude qui respecte son intimité et sa nudité. Pour la personne dépendante, c'est un cap de la perte d'autonomie qui peut être mal vécue. Il faut savoir respecter ses habitudes et développer une pratique bienveillante, afin d'inscrire ou de réinscrire la personne âgée ou en situation de handicap dans une dignité et dans le respect de son intégrité. La formation a pour objectif de développer une approche et des techniques relatives à la toilette et à la manutention des personnes permettant aux professionnels d'adopter les bonnes pratiques en matière d'accompagnement et de bienveillance.

CONTENUS

Approche de la manutention

• Les différentes aides aux transferts et leur utilisation

- o Le lit médicalisé, la potence de lit, la barre de redressement
- o Le lève personne, les différents types de sangles
- o Le disque pivotant, le guidon de transfert
- o Le drap de glisse

• Les techniques de manutention

- o Les principes
- o Les différents modes de participation
- o Les techniques
 - ✓ les roulements
 - ✓ les translations
 - ✓ les rehaussements couchés / assis
 - ✓ les redressements couché-assis / assis-debout
 - ✓ les abaissements assis-couché/ debout-assis
 - ✓ les relevés du sol

Approche de la toilette

- Les besoins fondamentaux et la relation d'aide
- Les intérêts de la toilette
- Le rôle de l'aidant dans le maintien des capacités de la personne
- Les différents protocoles d'hygiène, en fonction du type de toilette (au lit/au lavabo/à la douche)
- Confort et bien-être
- La toilette adaptée aux différents types de handicap et de dépendance
- Habillage, déshabillage
- La réfection du lit
- Les transmissions
- L'aide aux fonctions d'élimination
- Prévention des escarres
- Attitudes face aux refus
- Notion de bienveillance
- Le respect de l'intimité, l'éthique et la déontologie
- La relation d'aide
- Approche « Humanitude ».

OBJECTIFS

- Définir la posture professionnelle et ses propres limites dans l'aide à la personne
- Aider à la mobilisation, aux déplacements, à l'installation, l'habillage et au déshabillage, à la toilette de la personne en respectant et en stimulant son autonomie
- Respecter les règles d'hygiène
- Utiliser des méthodes de manutention (avec et sans appareillage) et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes aidées
- Réfléchir à l'importance de la relation par le toucher et la parole.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Réflexion sur la base de cas pratiques apportés par les participants
- ✓ Outils pédagogiques ludiques et interactifs
- ✓ Utilisation de matériel de manutention pouvant être présent (lit médicalisé, lève-personne, fauteuil roulant manuel, drap de glisse, disque de transfert...)
- ✓ Etude de cas et mise en situation pratique pour les toilettes et la manutention
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTES

Sandra PETIT,
Ergothérapeute, Formatrice
en manutention
Frédérique HAZARD,
Infirmière et Formatrice

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

25-26-27 juin 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN et en
intra

AIDER L'AIDANT FACE AUX ENJEUX DE LA DENUTRITION CHEZ LA PERSONNE AGEE FRAGILISEE (ALZHEIMER, CANCERS, DIABÈTE...)

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels intervenant en structure ou à domicile auprès de personnes âgées en perte d'autonomie

CONTEXTE

Aidants professionnels comme familiaux peuvent être confrontés à des difficultés à nourrir les personnes âgées dépendantes qu'ils accompagnent. Le risque majeur : la dénutrition.

Cette phase d'amaigrissement, pas toujours visible et involontaire du sénior, est très répandue. Elle engage la qualité de vie et le pronostic vital, aggravant des pathologies et en favorisant d'autres (Alzheimer, infections, etc.

De simples moyens de prévention permettent de limiter l'apparition du phénomène.

L'alimentation prend toute la dimension préventive et thérapeutique. Prévenir plutôt que guérir, voici quelques stratégies, éléments de soutien et des solutions pratiques pour ne plus être démunie. Manger, bouger, et sourire sont les piliers pour se préserver de cette maladie du vieillissement.

OBJECTIFS

- Prévenir la dénutrition pour améliorer la qualité et l'espérance de vie des séniors
- Repérer et soigner la dénutrition
- Comprendre l'importance de l'acte alimentaire comme acte de soin.

CONTENUS

- **Comprendre les spécificités nutritionnelles de la personne âgée**
 - o Quels liens entre alimentation, vieillissement et santé ?
 - o Manger moins ?
 - o Croquer, mâcher, déglutir, digérer et percevoir avec ses sens ?
 - o Quels aliments préservent leur place dans l'assiette : qualité, quantité et fréquence ?
- **Comprendre les différents régimes** : sans sel, diabétique, troubles du cholestérol
- **Repérer la dénutrition du sujet âgé : outils de diagnostic**
- **S'expliquer les enjeux des dimensions du repas dans la prévention et le traitement de la dénutrition**
 - o Composer et élaborer des menus
 - o Entretenir et stimuler l'appétit par le plaisir alimentaire
 - o Soigner la relation mangeur (sénior) - nourricier (posture de l'aidant),
 - o Respecter le temps du repas, nombre de repas par jour (place des collations)
- **Faire face à la dénutrition et aux troubles associés**
 - o Enrichir l'alimentation
 - o Utiliser les compléments oraux
 - o Adapter les textures aux troubles de la déglutition, de la mastication et de la déambulation.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Photolangage
- ✓ Échanges participatifs
- ✓ Supports vidéo
- ✓ Jeux de rôle
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Frédérique MOY
Diététicienne-nutritionniste
Masters en Nutrition et
Médiation scientifique

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
Clôture inscriptions juin 2018;
ouverture 2nd semestre 2018

COÛT

420 €

LIEU

IFEN et en intra

COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER DES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

CONTEXTE

Le travail auprès des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou présentant des troubles cognitifs nécessite des attitudes spécifiques de la part des professionnels. Pour pouvoir proposer un accompagnement de qualité à ces personnes, il faut tout d'abord comprendre leurs difficultés et les réactions qui en découlent afin d'adapter au mieux les interventions des soignants. Il faut apporter aux professionnels les connaissances nécessaires et les techniques d'intervention adéquates pour gérer les troubles liés à la maladie et leurs conséquences dans tous les gestes de la vie quotidienne.

OBJECTIFS

- Savoir définir la maladie d'Alzheimer et ses caractéristiques
- Connaître les spécificités de la maladie chez les sujets jeunes
- Comprendre les troubles cognitifs et comportementaux
- Savoir réagir face aux troubles du comportement (désorientation, opposition...)
- Adapter ses interventions à des malades jeunes
- Accompagner les aidants familiaux.

CONTENUS

- **Définition et présentation de la maladie d'Alzheimer**
 - o Qu'est-ce qu'une démence ?
 - o Informations générales sur la maladie (hérédité, facteurs de risque, traitement, ...)
 - o Poser le diagnostic de la maladie d'Alzheimer
 - o Les maladies apparentées
- **Evolution et symptômes**
 - o Les différents stades de la maladie
 - o Les troubles cognitifs
 - o Les modifications de l'humeur et du comportement
 - o Evolution des troubles au cours de la maladie
- **Réactions et attitudes des professionnels**
 - o Les techniques relationnelles à adopter
 - o Le vécu des familles : réactions et attitudes
 - o Communiquer avec les aidants familiaux
 - o La communication non-verbale
 - o Les attitudes face à la personne malade
 - o Réagir face aux troubles du comportement
- **Accompagner les activités de la vie quotidienne**
 - o L'aide à la toilette
 - o L'habillage
 - o Le repas
 - o Les prises en charge non médicamenteuses.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Pédagogie interactive
- ✓ Mise en situation
- ✓ Apports théoriques illustrés par des supports audiovisuels
- ✓ Etude de cas
- ✓ Partage d'expérience
- ✓ Remise d'un livret de formation
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Camille KEROULLE,
Psychologue spécialisée en
neurosciences cognitives et
Formatrice

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
22 et 29 juin 2018
Evreux :
Clôture inscriptions mi-
mai 2018
Ouverture juin 2018

COUT

350 €

LIEU

IFEN et en intra

COMPRENDRE ET PRENDRE EN CHARGE LA CRISE SUICIDAIRE CHEZ LA PERSONNE AGEÉ

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels intervenant en structure ou à domicile auprès de personnes âgées en perte d'autonomie

CONTEXTE

La crise suicidaire est une crise psychique déclenchée généralement par un choc émotionnel et marquée par des idées suicidaires de plus en plus envahissantes face à un sentiment d'impasse. La personne en crise est submergée par ses émotions, le suicide apparaît rapidement ou progressivement comme la seule échappatoire, et la mort la seule issue pour que se termine cet état de souffrance.

Avec une fréquence plus élevée que chez l'adulte jeune, les troubles psychiatriques et particulièrement la dépression sont fortement associés au geste suicidaire des personnes âgées. Chez les personnes âgées, le désespoir, le vécu d'isolement, l'existence de conflit avec ses proches, la mauvaise condition physique, la précarité financière ou encore les situations de rupture (déménagement, deuil, disparition d'un animal domestique, etc.) peuvent également favoriser le risque suicidaire.

Si dans 70% des cas les suicides de personnes âgées ont lieu à domicile, ils surviennent également dans les établissements d'hébergement, où le risque de suicide est accru dans la première année qui suit l'entrée de la personne. C'est pourquoi, il est primordial de reconnaître les signes annonciateurs d'une telle crise de l'existence, et savoir y réagir et l'accompagner.

OBJECTIFS

- Identifier les comportements spécifiques
- Favoriser la verbalisation des émotions et difficultés dans le cadre de la pratique professionnelle
- Savoir gérer et maîtriser les situations problématiques
- Comprendre ses attitudes et savoir répondre à la personne accompagnée ainsi qu'à sa famille
- Être capable de communiquer avec la personne et ses proches.

CONTENUS

• Le Suicide chez la personne âgée

- o Vieillesse « réussie » / vieillissement pathologique
- o Notions de pertes, dépression et de deuil chez la personne âgée
- o L'entrée en structure : une étape à accompagner
- o La pathologie: perte de repères, perte d'identité, perte de soi ?
- o Place et rôle de la famille

• Identifier et évaluer les risques

- o Les contre-attitudes
- o Les mécanismes de défense
- o L'enfermement dans des comportements inadaptés

• Accompagner la personne

- o Le travail d'équipe
- o Prendre soin : de soi, de la personne
- o L'écoute, l'empathie, la congruence
- o La disponibilité
- o La relation d'aide et ses «outils»
- o Les comportements à adopter

• La prise de conscience de nos pratiques

- o Attitudes défensives
- o Expression de nos besoins fondamentaux.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et documentaires
- ✓ Analyse de situations professionnelles issues du vécu des participants
- ✓ Conseils personnalisés
- ✓ Echanges de groupe
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Camille KEROULE,
Psychologue spécialisée en
neurosciences cognitives et
Formatrice

DURÉE

2 journées :
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
6 et 13 juin 2018
Evreux :
Clôture inscriptions mi-mai 2018
Ouverture juin 2018

COUT

350 €

LIEU

IFEN et en intra

COMPRENDRE LES TROUBLES PSYCHIQUES CHEZ DES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL, SAVOIR LES PREVENIR ET MIEUX Y FAIRE FACE

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel en situation d'accompagnement en structure ou à domicile de personnes adultes en situation de handicap mental et porteuses de troubles psychiques

CONTEXTE

Les établissements médico-sociaux accueillent de plus en plus d'adultes en situation de handicap mental présentant des troubles psychiques. Les ESAT, notamment, doivent donc concilier des activités professionnelles productives et le soutien d'adultes en grande difficulté, pour certains. Une connaissance approfondie des différents troubles psychiques, de leur expression au quotidien et de la manière de les gérer semble un indispensable prérequis pour répondre au plus près à leurs besoins, tout en prenant en compte les difficultés inhérentes à leur handicap mental. Cette double spécificité nécessite donc un accompagnement adapté. Cette formation vise ainsi à apporter des éclairages cliniques, des pistes de réflexion et d'action permettant de les prévenir ou de mieux y faire face.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances théoriques sur les troubles psychiques et leurs conséquences chez des personnes adultes en situation de handicap mental
- Savoir repérer les troubles psychiques chez des adultes déficients intellectuels
- Réfléchir et échanger autour des bonnes pratiques d'accompagnement des personnes présentant un handicap mental et un handicap psychique.

CONTENUS

• Troubles psychiques et handicap psychique

- o Qu'est-ce qu'un trouble psychique ?
- o Les différents troubles psychiques (CIM 10 et DSM V) : symptômes, prévalence et conséquences
- o Leurs causes (modèle biologique, génétique, psychanalytique, systémique, cognitiviste...)
- o Les principaux traitements
- o Approche culturelle des troubles psychiques

• Déficience mentale et handicap mental

- o Définition
- o Diagnostic (DSM V, WISC, WAIS)
- o Causes et prévalence
- o Conséquences (difficultés inhérentes)

• Handicap mental et problème de santé mentale

- o Interventions et guide des bonnes pratiques (ANESM)

• Cas pratiques

- o Echanges, mises en situation et analyse des pratiques à partir de cas rapportés par le groupe.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques (allers retours entre théorie et pratique, à partir d'exemples rencontrés par les participants)
- ✓ Etude de cas
- ✓ Echanges et analyse de la pratique
- ✓ Dynamique interactive engageant la participation des personnes composant le groupe de formation
- ✓ Règles de confidentialité et de discrétion professionnelle
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Fany BIOUX,
Psychologue clinicienne et
Formatrice

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

25-26-27 juin 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN et en
intra

COMPRENDRE LES TROUBLES PSYCHIQUES CHEZ DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL, SAVOIR LES PREVENIR ET MIEUX Y FAIRE FACE

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel en situation d'accompagnement en structure ou à domicile d'enfants en situation de handicap mental et porteurs de troubles psychiques

CONTEXTE

Les établissements et services médico-sociaux du secteur handicap enfants accueillent depuis plusieurs années des enfants, des adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans, déficients intellectuels avec ou sans troubles associés. L'émergence ces dernières années de troubles psychiques chez ces publics amène à se poser la question de leur compréhension, de leur prévention et de leur accompagnement. Une connaissance approfondie des différents troubles psychiques, leur expression au quotidien et la manière de les gérer semble un indispensable prérequis pour répondre au plus près à leurs besoins, tout en prenant en compte les difficultés inhérentes à leur handicap mental. Cette double spécificité nécessite donc un accompagnement adapté. Cette formation a pour objectif à apporter des éclairages cliniques, des pistes de réflexion et d'action permettant de les prévenir ou de mieux y faire face.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances théoriques sur les troubles psychiques et leurs conséquences chez les enfants et les adolescents en situation de handicap mental
- Savoir repérer les troubles psychiques chez des enfants et des adolescents déficients intellectuels
- Réfléchir et échanger autour des bonnes pratiques d'accompagnement des personnes présentant un handicap mental et un handicap psychique.

CONTENUS

• Législation et handicap psychique

- L'évolution des textes
 - o Les lois
 - o Les recommandations de bonnes pratiques
 - o La loi du 11 février 2005

• Les classifications

- o CIM 10
- o CIH
- o CIF

• La notion de compensation

- **Le handicap et définitions :** déficiences, incapacités et désavantages

• Les handicaps

- o Intellectuel, physique et sensoriel
- o Description du handicap intellectuel

• Evolution de la notion de handicap psychique

- o Rôle du secteur sanitaire
- o Rôle des associations de parents
- o Le cheminement jusqu'à la loi du 11 février 2005
- o Le handicap psychique dans la société

• Trouble psychique et handicap psychique

- Définitions du handicap psychique
- Description du trouble psychique
- La MDPH et les évaluations
- Les structures d'accueil enfants et adultes

Handicap psychique et dispositifs

- L'alliance thérapeutique
- L'alliance avec la famille
 - o Le trouble psychique et la famille
 - o Quelles relations avec la famille
 - o Le triptyque famille-sanitaire-médicosocial

• La scolarité

- o L'équipe pluridisciplinaire
- o Les contraintes institutionnelles
- o Le travail d'équipe cohérence et travers
- o Les projets d'établissement et personnalisés

L'accompagnement du handicap psychique

- Le comportement-problème
- Les réunions
- La communication et ses outils
- Le PIA
- Les outils de gestion du trouble
 - o La salle d'apaisement
 - o Le relai
 - o Les activités
 - o La déambulation
- Les règles de vie
- Le suivi médicamenteux.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques (allers retours entre théorie et pratique, à partir d'exemples rencontrés par les participants)
- ✓ Etude de cas
- ✓ Echanges et analyse de la pratique
- ✓ Règles de confidentialité et de discrétion professionnelle.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANT

Patrick RENAR,
Formateur et ex-Directeur
Adjoint d'établissement
médico-social

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
18, 19 et 20 juin 2018

Evreux :
13, 14 et 15 juin 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN et en
intra

CONNAITRE ET UTILISER LES GESTES ET POSTURES FACILITANT LA MANUTENTION ET LA MOBILISATION DE LA PERSONNE AIDÉE

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel conduit à réaliser lors de sa pratique des gestes de manutention du corps humain ou de mobilisation.

CONTEXTE

Les métiers de l'aide à domicile sont parmi les plus touchés par les risques d'atteintes à la santé des salariés du fait du travail. Parmi les risques, les troubles musculo-squelettiques sont souvent cités. Il s'agit alors de développer une attitude préventive, comme le proposent l'ARS et l'ARACT. La formation geste et posture est une composante importante de cette politique préventive. L'objectif de la formation vise à permettre auprès des stagiaires le développement de gestes et postures adéquates à la réalisation de l'accompagnement proposé aux usagers dans le souci de leur bien-être, confort et sécurité.

OBJECTIFS

- Connaître ou perfectionner les techniques de base en manutention du corps humain
- Repérer à partir de sa pratique les gestes techniques et les postures qui nécessitent une amélioration voire une adaptation permettant de préserver sa santé
- Améliorer ses capacités d'anticipation par rapport à une situation en tenant compte des risques dorsolombaires et les troubles musculo-squelettiques en utilisant les outils et méthodes de manutention adaptés
- Concourir au bien-être, au confort et à la sécurité de la personne accompagnée

CONTENUS

- **Anatomie et physiologie du rachis :**
 - o La vertèbre
 - o La colonne vertébrale
 - o Le disque
 - o Les muscles
 - o Les articulations postérieures
- **Les rachialgies:**
 - o L'arthrose vertébrale
 - o L'ostéoporose
 - o Les lombalgies
 - o Le lumbago
 - o La hernie discale
 - o La sciatique, la cruralgie
 - o Les facteurs de risque
- **Les troubles musculo-squelettiques**
 - o Définitions
 - o Les facteurs de risque
 - o La prévention- les amplitudes de confort
- **La réglementation**
- **La prévention :**
 - o Les gestes et postures à éviter
 - o Les bonnes postures : distance/ membres inférieurs
 - o Notions d'ergonomie
 - o Les grands principes à automatiser
- **Les bons gestes dans la vie quotidienne :**
 - o La position assise, la position allongée, la position debout
 - o Porter correctement
 - o Ramasser un objet au sol
- **Les bons gestes dans les activités ménagères :**
 - o Faire un lit
 - o Passer le balai,
 - o Aspirer
 - o Laver le sol
 - o Laver la baignoire
 - o Etendre le linge, le repasser
 - o Nettoyer les vitres
 - o Ranger
 - o Cuisiner
 - o Faire la vaisselle
 - o Porter ses achats
 - o La conduite automobile
 - o Le jardinage
- **Les techniques de manutention**
 - o Le port de charge
 - o La manutention des personnes.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Réflexion sur la base de cas pratiques apportés par les participants
- ✓ Outils pédagogiques ludiques et interactifs pour susciter la participation et l'appropriation des compétences
- ✓ Analyse de pratique par le débat, exposé interactif
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaires).

INTERVENANTE

Sandra PETIT,
Ergothérapeute, Formatrice en manutention

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
18 et 19 juin 2018
Evreux :
Clôture des inscriptions fin mai 2018 ; Ouverture 2nd semestre 2018

COUT

350 €

LIEU

IFEN et en intra

CONNAITRE LES APPROCHES CLINIQUE ET EDUCATIVE DE L'AUTISME

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel intervenant auprès de personnes autistes de la petite enfance à l'âge adulte en structure ou à domicile

CONTEXTE

La problématique médico-sociale des personnes autistes rend complexe leur accompagnement. Différentes approches permettent de donner des repères pour la compréhension et l'action auprès de ce public. Cette formation se propose de les aborder en lien avec les pratiques professionnelles des participants.

OBJECTIFS

- Connaître la pathologie autistique, ses particularités et les troubles associés
- Connaître les diverses approches éducatives, thérapeutiques et développementales
- Etre en mesure d'apprécier au cas par cas l'accompagnement le mieux approprié

CONTENUS

- **Introduction :**
 - o Historique de l'autisme et rôle des associations de parents
 - o Evolution des classifications (de la CIM 10 vers la CIM 11 ; DSMV)
 - o Les recherches actuelles sur l'autisme (les différents axes de recherche, l'apport des neurosciences)
- **Clinique de l'autisme**
 - o Définition de l'autisme et présentation des troubles associés
 - o Les facteurs de risques
 - o Les signes précoces de l'autisme et le parallèle avec le développement typique de l'enfant
 - o Les supports au diagnostic précoce : CRAHN / ETADA - outils diagnostics, diagnostics différentiels
 - o La singularité des interactions sociales, de la communication, des intérêts, du comportement
 - o Les spécificités cognitives, les particularités sensorielles et perceptives
- **Directives, lois et Droits**
 - o Les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS)
 - o Handicap et moyens de compensation : MDPH – Lois et droits
- **Présentation d'outils d'observations et d'évaluations**
 - o Les tests, échelles, grilles, outils de repères des modes de communication et le support vidéo
 - o Constitution d'un bilan, d'un profil individuel et développemental du sujet
 - o Elaboration et mise en place d'un projet personnalisé et le travail en partenariat
- **Différentes approches psycho-éducatives, comportementales et développementales**
 - o Le modèle d'intervention précoce de Denver pour jeunes enfants avec autisme -TEACCH – ABA -
 - o Outils et aides à la communication : PECS – MAKATON- Supports visuels
 - o Présentation d'Activités thérapeutiques
- **Accompagnements et prévention des comportements problèmes**
 - o Guidance parentale et accompagnement des fratries-Pistes pour prises en charge précoces et non précoces
 - o Approches thérapeutiques et/ou éducatives : théorie de l'esprit, habiletés sociales, thérapie du jeu, thérapie d'échanges et de développement (T.E.D), supports visuels, travail séquentiel, planification, l'imitation
 - o Adaptation aux caractéristiques sensorielles et aux spécificités cognitives
 - o Adaptation en milieu scolaire ou professionnel et travail en partenariat
 - o Accompagnement en institution et au domicile.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Exposés
- ✓ Études de cas
- ✓ Étude clinique à partir de vidéos
- ✓ Exemples d'ateliers thérapeutiques avec supports vidéo
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTES

Laurence POTOINE, Psychologue clinicienne et Formatrice à l'IFEN
Karine LEYDIER,
 Pédopsychiatre
Karine BRET-MERINE,
 Psychologue

DURÉE

5 jours ;
35 heures

CALENDRIER

Clôture inscriptions
mi-juin 2018;
Ouverture 2nd
semestre 2018

COÛT

805 €

LIEU

IFEN
et en intra

DEVELOPPER DES OUTILS DE COMMUNICATION DANS SA PRATIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel intervenant auprès de personnes en situation de handicap (enfants et adultes), présentant un syndrome autistique ou des troubles de la communication et d'interaction sociale.

CONTEXTE

Différentes structures du secteur médico-social accueillent des publics en situation de handicap présentant des troubles de la communication : personnes autistes, déficientes intellectuelles, sensorielles, polyhandicapées... Pour ces structures, afin d'accompagner ces personnes dans leur quotidien, il convient donc de développer des moyens permettant de favoriser la communication. Dans les structures accueillant des personnes autistes, des méthodes sont aujourd'hui utilisées (ABA, PECS...) et sont en constante évolution. Cette formation favorisera la réflexion sur la construction de ces outils et leur adaptabilité en faveur des différents publics en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Comprendre les particularités chez la personne autiste et les autres personnes en situation de handicap présentant des troubles de la communication
- Identifier des outils d'aide à la communication
- Evaluer les potentialités de communication et les outils adaptés
- Construire un travail de partenariat avec la famille

CONTENUS

• Aspects théoriques :

o **Les découvertes, recherches et classifications :** Plan autisme, ANESM, H.A.S. (Haute Autorité de Santé)

o **Les différentes prises en charge et leur complémentarité :** interaction pluridisciplinaire

o **L'identification des besoins, capacités et centres d'intérêt des personnes**

• Aspects pratiques :

o **Les méthodes et les outils spécialisés :** ABA, TEACCH, PECS, scénarios sociaux, groupe d'habilités sociales, sensorialité

o **Les difficultés face aux troubles du comportement :** comment intervenir pour les éviter ?

o **L'élaboration des projets individualisés et leur suivi (à partir du PEP3)**

o **Le travail en partenariat avec la famille**

o **Approche des outils :** comment les construire et les utiliser pour répondre aux besoins des personnes accompagnées ?

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Présentation d'outils, utilisation de vidéos et de supports écrits
- ✓ Réflexion sur les pratiques à partir d'études de cas et de situations apportées par les stagiaires.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Sandrine FERRAND,
Directrice d'un IME et Formatrice

DURÉE

2 jours :
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
26 et 27 septembre 2018

Evreux :
16 et 17 mai 2018

COÛT

350 €

LIEU

Le Havre et
Evreux

GÉRER L'AGRESSIVITÉ CHEZ LA PERSONNE AGÉE : LA COMPRENDRE ET LA PRENDRE EN COMPTE

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel en contact avec les personnes âgées et leurs familles

CONTEXTE

La représentation habituelle du vieillissement nous laisse à penser que la montée en âge va de pair avec une montée en sagesse. Pour autant certaines personnes vont connaître un tout autre chemin. Cette agressivité peut s'exprimer aussi bien verbalement que physiquement, ou bien par la destruction d'objets personnels. Un conflit peut alors s'installer entre l'aidant (professionnel ou non) qui se sent victime de harcèlement et l'aidé. Une tension peut alors apparaître au niveau de l'aidant qui va tenter de mettre sous le compte du vieillissement ou de la pathologie les agissements agressifs de la personne, une culpabilité de ne pas savoir faire, et une exaspération face à la non reconnaissance de son implication et de la qualité de son travail. La tentation serait d'envisager ce comportement sous l'angle moral, ce qui risquerait dans le pire des cas de n'avoir d'autre effet que d'aggraver la situation, et dans le meilleur, de n'apporter aucune solution. Face à la dépendance, la personne aidée va vivre au quotidien de multiples situations d'impuissances, de pertes. Autant de « petits » échecs personnels qui peuvent être générateurs d'agressivité. La douleur peut aussi être source d'irritation. D'une certaine manière, l'agressivité peut constituer pour certaines personnes une manière de reprendre une part de contrôle face à une situation de dépendance. Elle est également une façon de communiquer, de faire connaître un mal-être lorsqu'on ne sait plus comment l'exprimer. Les professionnels peuvent avoir tendance à minimiser ces épisodes agressifs, ce qui à la longue peut être source de démotivation ou de « burn-out ». De façon générale, cela impacte la qualité générale de l'accompagnement.

OBJECTIFS

- Identifier les comportements spécifiques des personnes accueillies
- Comprendre les différents mécanismes qui provoquent l'agressivité ou la violence dans la relation à l'autre
- Repérer dans l'organisation des accompagnements ce qui peut engendrer l'agressivité ou la violence
- Favoriser la verbalisation des émotions et difficultés dans le cadre de la pratique professionnelle
- Savoir gérer et maîtriser les situations agressives au quotidien
- Comprendre ses attitudes et savoir répondre à la demande de la personne âgée
- Être capable de communiquer avec la personne âgée et sa famille.

CONTENUS

- **Vieillesse et entrée en institution**
 - o Place et accompagnement des personnes âgées dans notre société
 - o Processus du vieillissement
 - o Entrée en institution : la personne âgée et sa famille, la personne âgée et l'institution, la personne âgée et les soignants
 - o Les mécanismes en oeuvre dans l'interaction avec les personnes âgées
- **Violence et agressivité**
 - o La différence entre violence et agressivité
 - o L'agressivité : sa place, sa fonction, sa signification
 - o Les troubles du comportement
 - o Les symptômes : quel sens ?
 - o Dépression
 - o Confusion mentale
 - o États démentiels
- **La relation avec la personne âgée**
 - o La personne âgée agressive
 - o L'agressivité : mode de communication et d'expression : du refus (du collectif, de l'anonymat...), de la revendication de liberté, de la santé (désir de vivre...)
- **La prise de conscience de nos pratiques**
 - o Attitudes défensives
 - o Disqualification
 - o Expression de nos besoins fondamentaux
 - o Différents modes de relations : dominant/dominé ; l'infantilisation ; l'exclusion, la dépendance ; la maîtrise et l'emprise
- **Identifier et évaluer les risques**
 - o Les contre-attitudes
 - o Les mécanismes de défense
 - o L'enfermement dans des comportements inadaptés
- **Accompagner la personne âgée**
 - o Le travail d'équipe
 - o Prendre soin : de soi, de la personne âgée
 - o L'écoute, l'empathie, la congruence
 - o La disponibilité
 - o La relation d'aide et ses « outils »
 - o Les comportements à adopter.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et documentaires
- ✓ Analyse de situations professionnelles issues du vécu des participants
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).
- ✓ Conseils personnalisés
- ✓ Échanges de groupe

INTERVENANTE

Camille KEROULLE,
Psychologue spécialisée en
neurosciences cognitives et
Formatrice

DURÉE

2 jours :
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
8 et 15 juin 2018
Evreux :
Clôtures inscriptions mi-mai 2018
Ouverture juin 2018

COUT

350 €

LIEU

IFEN
et en intra

SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN FIN DE VIE

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel confronté à l'accompagnement de personnes en fin de vie.

CONTEXTE

Accompagner des personnes en fin de vie fait partie intégrante du travail d'accompagnement réalisé au quotidien par les professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire. Parce que la personne en fin de vie est une personne en vie. Qu'est-ce que les Soins Palliatifs et la démarche palliative ? Comment se situer, se positionner en tant que professionnel pour proposer un accompagnement adapté tant pour la personne elle-même, sa famille que l'ensemble des professionnels qui gravitent autour d'elle ? Autant de questionnements qu'il sera intéressant de partager en toute bienveillance tout au long de cette formation.

OBJECTIFS

- Définir les soins palliatifs et la démarche palliative
- Identifier les fondements de la loi Léonetti sur les Droits des malades et la fin de vie
- Clarifier le vocabulaire en lien avec les situations de fin de vie (acharnement thérapeutique, euthanasie...)
- Préparer et renforcer les professionnels sur leur capacité à répondre et à se situer dans les situations d'accompagnement de fin de vie.

CONTENUS

- **Genèse et développement des soins palliatifs en France**
 - o Naissance et développement des soins palliatifs en France
 - o Définitions : « soins palliatifs » et « démarche palliative »
 - o Droits des malades et fin de vie
 - o Organisation des Soins palliatifs en Normandie
- **Les soins palliatifs dans leurs différentes dimensions clinique, psychologique, éthique, relationnelle et multidisciplinaire**
 - o Douleur en soins palliatifs et principaux symptômes d'inconfort : décodage et prise en charge
 - o Etats psychologiques et souffrance de la personne confrontée à la maladie grave et/ou en fin de vie
 - o Souffrance et réactions de la famille et de l'entourage confrontés à la maladie grave d'un proche
 - o Maladie grave et souffrance des professionnels
 - o Accompagnement de la personne malade et de ses proches : place et rôle de chacun – Particularité du bénévolat d'accompagnement
- **Les professionnels dans la démarche palliative au quotidien : place et rôle**
 - o Auprès de la personne malade et de ses proches
 - o Au sein de l'équipe pluridisciplinaire.
- **Le processus de deuil**
 - o Repérer les étapes du deuil chez l'humain
 - o Prévenir toute évolution vers un deuil pathologique.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Pédagogie interactive basée sur l'échange et le respect de chacun
- ✓ Travaux de réflexion en sous-groupes
- ✓ Utilisation de supports vidéos.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANT

Thibault MERCIER,
Psychologue Clinicien et
Formateur

DURÉE

3 jours :
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
9, 12 et 19 novembre 2018
Evreux :
7, 10 et 17 décembre 2018

COUT

525 €

LIEU

IFEN
et en intra

TRAVAILLER EN INSTITUTION AVEC LES PARENTS D'ENFANTS, D'ADOLESCENTS ET D'ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel en situation d'accompagnement de parents d'enfants en situation de handicap

CONTEXTE

Les lois de 2002-2, 2005-102 et 2007-293 ont obligé les institutions accueillant des personnes handicapées à réinterroger leurs pratiques et leurs principes concernant le rapport aux usagers et la place des familles. Ainsi, le travail avec les familles doit garantir leurs droits et devoirs et permettre de maintenir le lien familial en soutenant la parentalité.

L'institution doit se dégager de ses représentations où les professionnels ont le "savoir" pour envisager et mobiliser les compétences des familles. Les parents avec leur savoir sur leur enfant sont des partenaires et nous amènent à penser à la "coéducation".

OBJECTIFS

- Réfléchir à la parentalité, ses écueils, ses souffrances,
- Comprendre les effets du handicap sur le fonctionnement du couple et de la famille
- Comprendre les enjeux individuels et familiaux aux différentes étapes de la vie : dynamiques de la parentalité
- Repenser sa pratique professionnelle, ses représentations de la famille (identification, rejet), le rôle et la place des professionnelles dans le travail avec les familles.

CONTENUS

- Les textes officiels sur le handicap et le travail avec les familles
- Processus de parentalité : paternité et maternité, naissance du lien parents/enfants, les théories de l'attachement
- Parentalité et handicap : confrontation entre l'enfant imaginaire et l'enfant réel, les blessures narcissiques
- La fratrie et le handicap
- Le handicap : symptôme individuel ou symptôme familial (théories psychanalytique et systémique)
- Les distorsions du lien : la légitimité destructrice, les familles enchevêtrées, la parentification, les dettes et legs
- Les enfants de personnes handicapées
- La famille face à ses représentations de l'institution
- Le professionnel face à ses représentations de la famille et du handicap, leur place, rôle et limites dans la prise en charge de l'utilisateur
- Les représentations favorisant le travail et celles faisant entrave au travail avec les usagers et leur famille : les alliances, loyautés, le contre-transfert, l'empathie, la résonance, le besoin de réparation...
- Les processus défensifs face au handicap : déni, clivage, investissement excessif, rejet, jugement...
- Inconscient et conscient mis en jeu dans l'accompagnement
- Confrontation entre la culture de l'utilisateur et celle du professionnel.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Études de cas
- ✓ Jeux de rôle
- ✓ Génogramme
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).
- ✓ Support pédagogique écrit
- ✓ Propositions de travail avec les parents
 - o Groupes de paroles
 - o Projets élaborés avec les parents...

INTERVENANTE

Sandrine DELAFOSSE-MORETON,
Psychologue clinicienne et
Formatrice

DURÉE

3 jours :
21 heures

CALENDRIER

Clôture inscriptions
fin mai 2018

Ouverture 2nd semestre 2018

COUT

525 €

LIEU

IFEN
et en intra

ACCOMPAGNER UN PROJET INDIVIDUEL DANS LE CADRE D'UN PARCOURS D'INSERTION

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels intervenant dans des dispositifs d'hébergement relevant du secteur de l'insertion

CONTEXTE

Compte tenu de la diversité des problématiques et des difficultés multiples que rencontrent les personnes en situation d'exclusion, les accompagner à partir d'un projet individuel dans le cadre d'un parcours d'insertion est de fait une démarche complexe à entreprendre auprès d'elles. Le but de cette formation est de développer les compétences des participants en matière de projets individuels aidant à la structuration et à l'organisation des différentes phases de l'accompagnement des personnes dans le cadre de leur parcours d'insertion.

OBJECTIFS

- Aider à l'acquisition d'une méthode d'évaluation des situations
- Identifier les problématiques et les hiérarchiser
- Identifier les différentes étapes de l'accompagnement
- Savoir positionner le projet individuel comme un outil au service de l'accompagnement d'un parcours d'insertion
- Aider à prioriser les actions et à les intégrer dans le projet individuel.

CONTENUS

- **Apports théoriques relatifs aux publics** relevant du secteur de la lutte contre les exclusions
- **Quelques repères utiles en matière d'identification des problématiques et des difficultés observées :** problématiques psycho-sociales, particulières, de santé, d'incarcération, ponctuelles, durables...
- **Les implications des lois 2002-2 et DALO** dans la mise en œuvre des dispositifs d'hébergement relevant du secteur de l'exclusion et les pratiques d'accompagnement de personnes en difficultés sociales multiples
- **Approche conceptuelle et méthodologique** des différentes étapes d'un projet individuel dans le cadre d'un parcours d'insertion
- **Quelques préconisations utiles en matière de pratiques d'accompagnement de projet individuel.**

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Travail interactif de réflexion en lien avec l'expérience et le vécu des participants
- ✓ Travaux thématiques en sous-groupes
- ✓ Travail en sous-groupe avec restitution du travail
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANT

Thierry LARCHER,
Chef de service éducatif
CHRS
et Formateur

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
Du 4 au 6 juin 2018
Evreux :
Du 18 au 20 juin 2018

COUT

525 €

LIEU

IFEN
et en intra

DEVELOPPER DES ACTIONS COLLECTIVES EN CHRS

PERSONNES CONCERNÉES : professionnels intervenant dans des dispositifs d'hébergement relevant du secteur de l'insertion

OBJECTIFS

- Identifier les synergies entre interventions individuelle et collective au sein d'un dispositif d'accompagnement proposé en CHRS
- Situer les enjeux du collectif dans l'accompagnement des usagers accueillis au CHRS en lien avec leurs problématiques d'insertion sociale
- Inscrire le développement d'action collective dans le cadre de l'évolution des politiques publiques ayant trait au secteur de la lutte contre les exclusions
- Acquérir des repères théoriques et pratiques en conception de projet d'action collective
- Intégrer des techniques d'animation de projets d'action collective pour faciliter leur conduite effective auprès des usagers.

CONTENUS

- Projet d'établissement et projets d'accompagnement
- Enjeux et approche d'un dispositif d'accompagnement individuel et collectif auprès de personnes en situation d'exclusion
- Accompagnements individuels et actions collectives
 - o 2 types d'accompagnement distincts et complémentaires au service de l'insertion de personnes en difficultés sociales
 - o Leur plus-value respective et leur complémentarité dans la pratique d'accompagnement de publics en difficultés sociales
- Définition d'une action collective
- Différence entre action collective à but de loisir et de divertissement, utile dans une prise en charge d'un public en difficultés, et une action collective à visée(s) socio-éducative(s)
- Méthodologie de construction d'un projet d'action collective (objectifs généraux, opérationnels, actes et actions, évaluation...)
- Quelques repères et techniques utiles pour l'animation d'une action collective.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques en conception et animation de projet d'action collective
- ✓ Mises en situation d'animation de projet d'action collective
- ✓ Echanges autour des pratiques professionnelles
- ✓ Travail sur les problématiques des usagers, de façon dynamique et interactive avec les participants et identification de thèmes pouvant faire l'objet d'une action collective
- ✓ Construction de projets.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANT

Thierry LARCHER,
Chef de service CHRS
et Formateur

DURÉE

3 jours ;
21 heures.

CALENDRIER

Le Havre :
5, 6 et 7 novembre 2018
Evreux :
Clôture inscriptions fin septembre
2018
Ouverture 4ème trimestre 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN
et en intra

ORGANISER LE TEMPS SOCIO-EDUCATIF DANS UN ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT

PERSONNES CONCERNÉES : professionnels intervenant dans des dispositifs d'hébergement relevant du secteur de l'insertion

CONTEXTE

Les établissements d'hébergement remplissent souvent plusieurs missions, hébergement, accompagnement social individualisé, actions collectives, imbriquées les unes dans les autres, entraînant des problèmes d'organisation, des interactions parfois n'allant pas dans le sens d'une approche socio-éducative cohérente, construite et aidante.

CONTENUS

- **Problématiques et difficultés rencontrées par les usagers** quant à l'organisation de leurs temps respectifs

- **Mise en relation entre problématiques des usagers et conséquences sur l'organisation des services** et les missions relatives au projet d'établissement

- **Savoir différer : un outil éducatif auprès de personnes en attente de réponses immédiates**

- **Savoir organiser son temps pour éviter les confusions et aider les usagers à organiser leur temps personnel :** rigueur, contraintes, droits et devoirs

- **Quelques repères utiles à la structuration d'une intervention socio-éducative** dans un établissement d'hébergement.

OBJECTIFS

- Développer ses compétences pour structurer les actions auprès des usagers en matière d'hébergement, hôtellerie, d'accompagnement social et d'actions collectives

- Développer son approche de la gestion du temps socio-éducatif dans un établissement d'hébergement

- Aider à l'identification des outils permettant et facilitant l'organisation des différents temps.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et techniques
- ✓ Echanges sur les expériences de chacun
- ✓ Aide à la structuration des réflexions de chacun sur l'organisation des temps d'intervention et les problèmes rencontrés
- ✓ Travail en sous-groupe avec restitution du travail
- ✓ Construction interactive d'outils.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

INTERVENANT

Thierry LARCHER,
Chef de service CHRS et
Formateur

DURÉE

3 jours :
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
28, 29 et 30 mai 2018
Evreux :
14, 15 et 16 mai 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN et en intra

ABORDER LA SANCTION EDUCATIVE ET LA REPARATION COMME DES ACTES EDUCATIFS

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers dans le secteur social et médico-social

CONTEXTE

Les actes déviants et transgressifs mis en acte par les enfants et les adolescents interpellent les équipes éducatives. Le règlement de fonctionnement et le code de bonne conduite n'ont de sens que si leur non-respect s'accompagne d'une réponse éducative. La sanction concerne l'acte et la réparation concerne le sujet. Ces deux notions sont à réfléchir par les équipes éducatives pour permettre d'inscrire de nouveau les jeunes dans le respect de la loi et de faciliter leur adaptation sociale.

OBJECTIFS

- Intégrer des apports théoriques et pratiques positionnant la sanction et la réparation comme des actes éducatifs
- Réfléchir sur les pratiques éducatives et pédagogiques face au comportement déviant d'un jeune
- Elaborer des méthodes d'intervention pour gérer les passages à l'acte.

CONTENUS

- **De la Loi symbolique aux lois pour vivre ensemble :**
 - o Les tabous fondateurs
 - o Les étapes de l'intégration de la loi
 - o Les caractéristiques des lois
- **Transgression et passage à l'acte :**
 - o La transgression comme confrontation à la loi et à ses garants
 - o Le passage à l'acte comme moyen d'expression et affirmation de soi
- **L'agressivité et la violence :**
 - o Psychogénèse de l'agressivité
 - o L'agressivité aux différentes étapes de développement
 - o Agressivité n'est pas violence
 - o Définition de la violence
- **L'autorité :**
 - o La relation d'autorité
 - o Les différents modèles d'autorité
- **Sanction éducative :**
 - o Principes généraux
 - o Modalités de la sanction éducative
 - o Les formes de sanction : frustration et réparation
- **La fonction éducative de la sanction**
- **La fonction socialisante de la sanction**
- **La difficulté de sanctionner sereinement :**
 - o L'objectivité
 - o La culpabilité
 - o Le problème du conflit
 - o Uniformisation et harmonisation des pratiques.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Règles de confidentialité et de discrétion professionnelle
- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Etude de situations
- ✓ Analyse des pratiques
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Catherine ROUMAGNAC,
Psychologue Clinicienne,
Psychothérapeute, Diplômée de
Paris V Sorbonne, Expert auprès
de la Cour d'Appel de Rouen

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
17 et 18 mai 2018
Clôture inscriptions fin avril 2018
Evreux :
Clôture inscriptions mi-septembre 2018
Ouverture 4ème trimestre 2018

COUT

420 €

LIEU

IFEN et en
intra

ACCOMPAGNER LES EQUIPES DANS L'ANALYSE DE LEURS PRATIQUES PROFESSIONNELLES

PERSONNES CONCERNÉES : Groupe de professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire souhaitant s'inscrire dans une dynamique d'analyse de leurs pratiques

CONTEXTE

Les professionnels ancrés dans les différents métiers et professions de l'action sociale ont tous pour socle à leur intervention la relation d'aide à l'usager pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de réponses adaptées à leurs besoins et difficultés. Cette relation met parfois le professionnel lui-même en difficulté dans l'exercice de ces fonctions lorsque sa place le conduit à recevoir directement les « décharges émotionnelles » liées au mal-être de ces enfants, adolescents, adultes, personnes âgées... Cette relation et ses conséquences conduisent certains professionnels à interroger leurs propres limites personnelles et professionnelles face à des situations, des demandes, auxquelles ils ne peuvent parfois pas toujours faire face. L'analyse des pratiques professionnelles est en ce sens un temps, un espace tiers et un outil important pour permettre aux professionnels de prendre du recul en mettant au travail ce qui se joue, se noue, et se déjoue dans la relation au sens large.

OBJECTIFS

- Offrir une instance permettant aux professionnels de prendre de la distance
- Faciliter l'expression des émotions/ressentis qui empêchent de penser, en clarifiant les situations difficiles, complexes
- Travailler sur les perceptions de chacun, les représentations individuelles et collectives
- Construire ensemble des hypothèses d'interventions en repérant ce que chacun peut faire tout en acceptant les limites.

CONTENUS

- **Exposé d'une situation** par un des participants (mise en récit de ce qui pose problème...)
- **Retour du groupe** (expression des ressentis de chacun)
- **Analyse et mise en perspective des matériaux du groupe** (hypothèses de compréhension)
- **Travail éventuel de dédramatisation et formulation de pistes d'actions possibles.**

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Règles de confidentialité et de discrétion professionnelle
- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Dynamique interactive engageant la parole des professionnels pour rendre compte des situations rencontrées et de leurs pratiques professionnelles
- ✓ Analyse de situations et élaboration de pistes d'actions possibles
- ✓ Mises en situation ; jeux de rôles (Gelstat thérapie).
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTS

Fany **BIOUX**, Psychologue clinicienne
 Sandrine **DELAFOSSÉ MORETON**,
 Psychologue clinicienne
 Patrick **RENAR**, Formateur et ex-Directeur
 Adjoint d'établissement médico-social
 Catherine **ROUMAGNAC**, Psychologue
 clinicienne et Psychotérapeute

...

DURÉE

2 à 3
heures par
séquence
d'APP

CALENDRIER

A déterminer de
concert avec votre
Etablissement et
l'intervenant(e)

COÛT

Nous
consulter

LIEU

En intra

ACTUALISER SES CONNAISSANCES DE L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

CONTEXTE

Le droit de la Famille a fait l'objet de multiples réformes récentes (PACS, autorité parentale, nom de l'enfant, divorce, adoption et filiation). Dès lors, il est essentiel que les professionnels actualisent l'ensemble de leurs connaissances en la matière tant il est vrai que ces sujets font l'objet d'interrogations quotidiennes.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances en Droit de la Famille au vu des réformes récentes
- Mesurer l'impact de ces changements législatifs sur les pratiques professionnelles
- Identifier les différents acteurs judiciaires des procédures
- S'approprier les règles relatives à l'Autorité Parentale
- Mesurer l'incidence de la réforme sur la vie quotidienne des mineurs
- Identifier les droits et obligations des personnes gravitant autour de l'enfant.

CONTENUS

- **Les différentes formes de couples :** Mariage/ Concubinage/ PACS
- **La séparation du couple**
 - o Les différents types de rupture
 - o La rupture de l'union libre
 - o Le divorce : les différents types de procédures et leurs réformes
- **La Filiation et sa réforme au 01/07/2006**
 - o Filiation légitime
 - o Filiation naturelle
 - o Filiation adoptive
- **L'autorité parentale : la loi du 04/03/2002**
 - o La définition de l'Autorité Parentale et son contenu : droits et obligations des représentants légaux
 - o Les modalités d'exercice de l'Autorité Parentale
 - o La dévolution de l'Autorité Parentale
 - o L'exercice de l'Autorité Parentale
 - o La privation de l'exercice de l'Autorité Parentale ; l'intervention de tiers
 - o Le droit pour l'enfant de maintenir des liens avec sa famille « élargie »
 - o La délégation de l'Autorité Parentale
- **Le nom de famille : la loi du 04/03/2002.**

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et cas pratiques apportés par les participants ou proposés par la formatrice
- ✓ Echanges autour des pratiques professionnelles.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée en droit de la famille dans le secteur social et médico-social et Directrice du cabinet CF2R

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
21 et 22 juin 2018
Clôture des inscriptions:
Fin avril 2018.
Evreux :
Octobre 2018
Clôture des inscriptions:
fin mai 2018.

COÛT

490 €

LIEU

IFEN et en intra

ACTUALISER SES CONNAISSANCES JURIDIQUES RELATIVES AU DOSSIER DE L'USAGER

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel du secteur social et médico-social intervenant dans la gestion administrative des dossiers de l'utilisateur

CONTEXTE

Assez généralement, le dossier de la personne accueillie ou accompagnée au sein d'un établissement, d'un service ou d'un dispositif d'intervention sociale ou médico-sociale, se définit comme : le lieu de recueil et de conservation des informations utiles (administratives, socio-éducatives, médicales, paramédicales...) formalisées, organisées et actualisées. C'est un outil nécessaire à la conception, la conduite et l'évaluation des actions.

Ce dossier contient des éléments relatifs à la vie privée de l'utilisateur et de sa famille dont il est évidemment nécessaire de respecter la confidentialité.

Enfin il est important d'être au clair sur l'archivage et les modalités de conservation des données personnelles.

OBJECTIFS

- S'approprier les règles relatives au secret professionnel et au partage d'information
- Réfléchir au rôle de chaque professionnel dans le cadre d'un travail en équipe
- Identifier les sanctions encourues en cas de non respect des droits et obligations de chacun.

CONTENUS

• La constitution du dossier

- o La Définition du dossier
- o Le contenu du dossier
- o La typologie de dossiers
- o Les obligations réglementaires : déclaration préalable à la CNIL...

• L'accès au dossier : un principe fondamental édicté par la loi de 1978, rappelé par la loi du 02/01/2002

- Par les usagers :

- o Le droit d'accès par l'utilisateur ou son représentant légal
- o Les modalités d'accès au dossier : formalités à accomplir, démarches préalables, obtention de copies
- o Les documents communicables (rapports, notes professionnelles, documents administratifs ou judiciaires....)

- Par les professionnels :

- o La détermination des professionnels ayant accès aux informations au regard de leur secteur d'intervention
- o La question de la transmission d'informations aux partenaires

• Le respect du principe de confidentialité

- o La distinction entre confidentialité et secret professionnel
- o Le respect de la vie privée des membres de la famille de l'utilisateur

• L'archivage

- o Les documents à conserver
- o Les délais de conservation.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et cas pratiques apportés par les participants ou proposés par la formatrice
- ✓ Echanges autour des pratiques professionnelles.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée dans le secteur social et médico-social et Directrice du cabinet CF2R

DURÉE

1 jour ;
7 heures

CALENDRIER

Le Havre :
11 septembre 2018
Clôture des inscriptions :
fin avril 2018
Evreux :
Octobre 2018
Clôture des inscriptions :
fin avril 2018.

COÛT

245 €

LIEU

IFEN et en intra

FORMATION

ACTUALISER SES CONNAISSANCES JURIDIQUES RELATIVES AU SECRET PROFESSIONNEL ET AU PARTAGE D'INFORMATION

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'utilisateurs des secteurs social, médico-social et sanitaire

CONTEXTE

En France, le secret professionnel se situe au carrefour de 2 notions : la protection de la vie privée de l'individu et la protection de l'ordre public démocratique. Le sujet est particulièrement d'actualité pour plusieurs raisons :

- Développement du partenariat, du travail pluridisciplinaire et inter-institutionnel pour venir en aide aux personnes et aux familles en difficulté, de sorte que l'on ne sait plus toujours très bien qui est tenu ou pas au secret professionnel et dans quelles circonstances.
- L'émergence d'un devoir d'ingérence dans les familles pour protéger les enfants victimes de violences, d'où l'idée qui s'installe au début des années 1980 qu'il faut réagir vite et sévèrement pour protéger les jeunes victimes et sanctionner les auteurs d'actes de violences. S'agissant de faits graves, la justice doit être saisie et informée rapidement.

Le nœud du problème est dans cette contradiction apparente : comment permettre que se poursuive l'intervention médicale ou sociale, qui suppose du temps et de la confiance, alors que l'intervention judiciaire, pour être efficace, doit être rapide, pour éviter que ne s'évaporent les preuves ?

Mais au-delà de ces questionnements, se pose la question récurrente de la distinction entre secret professionnel et secret médical. Quelles sont les différences non seulement d'un point de vue légal, mais aussi très concrètement, quelles sont les informations que le service de la PMI peut transmettre au service social ou à l'ASE ?

OBJECTIFS

- S'approprier les règles relatives au secret professionnel et au partage d'information
- Réfléchir au rôle de chaque professionnel dans le cadre d'un travail en équipe
- Identifier les sanctions encourues en cas de non respect des droits et obligations de chacun.

CONTENUS

- **Les modalités d'organisation du secret professionnel :** les personnes dépositaires et l'application du secret professionnel
- **La distinction entre secret professionnel et discrétion professionnelle**
- **Les dérogations au secret professionnel :** les hypothèses de levées obligatoires et facultatives du secret
- **Le secret professionnel et les droits des mineurs**
- **Le partage du secret et sa légalisation** (protection de l'enfance et prévention de la délinquance)
- **Les sanctions encourues en cas de non respect des règles relatives au secret :** responsabilités professionnelles et personnelles.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Echanges autour des pratiques professionnelles
- ✓ Réflexion sur la base de cas pratiques apportés par les participants ou la formatrice
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée dans le
secteur social et médico-social
et Directrice du cabinet CF2R

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
20 et 21 septembre 2018
Clôture des inscriptions:
fin mai 2018
Evreux :
Septembre 2018
Clôture des inscriptions:
fin mai 2018.

COUT

490 €

LIEU

IFEN et en
intra

ACTUALISER SES CONNAISSANCES SUR LES DROITS DES PUBLICS MIGRANTS

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'utilisateurs des secteurs social, médico-social et sanitaire

CONTEXTE

La législation relative au droit des étrangers est en évolution constante.

L'accueil, l'accompagnement, l'orientation des publics migrants nécessitent une connaissance des différents dispositifs en vigueur, que ce soit en matière d'entrée et de séjour sur le territoire Français, de demande d'asile ou encore d'accès aux droits sociaux.

Cette formation permettra aux professionnels d'actualiser leurs connaissances sur la base d'apports théoriques et de réalisation de cas pratiques.

OBJECTIFS

➤ Actualiser ses connaissances en Droit des étrangers au vu des réformes récentes

➤ Réfléchir au rôle de chaque professionnel dans le cadre d'un travail en équipe

➤ Echanger sur l'évolution législative récente et leurs pratiques d'accompagnement.

CONTENUS

• Les différents titres de séjour

- La carte de séjour vie privée et familiale

o La délivrance de plein droit
=> Les catégories concernées
=> Les pièces à fournir

o La délivrance discrétionnaire
=> Les personnes concernées
=> La commission de séjour

- La carte de séjour temporaire

o Les conditions communes de délivrance de la carte de séjour

=> Principes et exceptions

=> Les pièces à fournir

o Les conditions à remplir selon le motif du séjour

=> Les visiteurs et étudiants

=> Les scientifiques, artistes et autres activités

- La carte de résident

=> Les nationalités concernées

=> La délivrance automatique

=> La délivrance discrétionnaire

• **Les différents recours** en cas de refus de délivrance ou de renouvellement d'un titre de séjour

• Le regroupement familial : l'arrivée en France et les démarches de la famille

=> Le principe

=> Les formalités avant l'entrée en France : l'obtention d'un visa

=> Les formalités après l'entrée en France : l'obtention d'un titre séjour

• Les droits sociaux des étrangers : La protection sociale

=> La CMU

=> L'Aide Médicale Etat

=> L'accès à l'IVG

=> Le RSA : les conditions d'obtention en fonction du statut

• Le Droit au Logement Opposable

- Les conditions d'accès

- La procédure

• L'acquisition de la nationalité française

=> La nationalité française par mariage

=> La nationalité française par naturalisation

=> La nationalité française d'un enfant

=> La réintégration dans la nationalité française.

METHODES PEDAGOGIQUES

✓ Apports théoriques et cas pratiques apportés par les participants ou proposés par la formatrice

✓ Echanges autour des pratiques professionnelles.

✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée dans le
secteur social et médico-social
et Directrice du cabinet CF2R

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :

7 et 8 juin 2018

Clôture des inscriptions:

fin mars 2018

Evreux :

Ouverture 2nd semestre 2018

Clôture des inscriptions:

fin mai 2018.

COUT

490 €

LIEU

IFEN et en intra

AMELIORER SA PRATIQUE DES ECRITS PROFESSIONNELS

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'utilisateurs des secteurs social et médico-social

CONTEXTE

Les évolutions des politiques sociales, de la législation sociale et des réglementations, les attentes croissantes tant des ordonnateurs des missions que des directeurs et cadres confrontent les professionnels de l'éducation, du social et du médico-social à des exigences fortes de production de nombreux écrits professionnels.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances législatives relatives aux écrits professionnels : confidentialité et respect de la vie privée, obligation de communication aux intéressés, secret et discrétion professionnels, secret partagé...
- Réfléchir aux multiples enjeux des écrits professionnels : pour l'utilisateur, pour le travail pluridisciplinaire, pour la communication aux « autorités », aux partenaires mais aussi pour faire vivre la clinique
- Renforcer ses capacités méthodologiques (organisation, techniques de prise de notes, de synthèse, etc.)
- Améliorer sa pratique d'écriture.

CONTENUS

- **Apports juridiques sur la notion d'écrits communicables**, le respect de la vie privée, le secret et la discrétion professionnels, les droits des utilisateurs
- **Identification des écrits professionnels** produits au sein des institutions des participants et de ceux qu'ils réalisent sur leur terrain d'exercice professionnel
- **Réflexion sur les multiples enjeux des écrits professionnels** (cliniques, institutionnels, professionnels et personnels)
- **Exercices pratiques sur le travail d'écriture**
- **Travail sur la structuration et la cohérence de divers écrits professionnels** choisis en fonction des pratiques des stagiaires (cahier de liaison, fiches d'observation, courrier, contributions aux projets personnalisés, rapports d'observation, de suivi, d'évaluation, rapports de signalement, enquête sociale, comptes-rendus de réunions, d'entretiens, prise de notes, etc.).

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports juridiques, théoriques et méthodologiques du formateur
- ✓ Partage de ses expériences des stagiaires et entraînement interactif à la production et l'amélioration de leurs écrits
- ✓ Diaporama et remise de documents de référence
- ✓ Exercices pratiques
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée dans le
secteur social et médico-social
et Directrice du cabinet CF2R

DURÉE

4 jours ;
28 heures

CALENDRIER

Le Havre :
14, 15, 22 et 23 novembre 2018
Clôture des inscriptions: Fin mai 2018

Evreux :
Septembre 2018
Clôture des inscriptions: Fin mai 2018

COÛT

840 €

LIEU

IFEN et
en intra

APPRENDRE A GERER SON STRESS AU QUOTIDIEN POUR UN MIEUX-ETRE DANS LE CADRE PROFESSIONNEL

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel des secteurs social, médico-social et sanitaire confronté à sa gestion du stress au quotidien

CONTEXTE

Le stress est une réaction d'adaptation normale de l'organisme nous permettant de maintenir un équilibre vital en fonction des événements que nous rencontrons. Toutefois, les sollicitations permanentes personnelles et professionnelles peuvent nous conduire à vivre sous haute tension, avec un stress chronique et donc nocif. C'est alors que les troubles physiologiques et psychologiques peuvent apparaître : fatigue, perte de sommeil, mauvaise hygiène de vie, tensions musculaires, perte d'efficacité au travail, difficultés relationnelles, dépression...

Cette formation propose de mieux comprendre les mécanismes du stress et apporte des outils variés pour améliorer son bien-être au quotidien.

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est le stress, comment il fonctionne et quelles sont ses conséquences physiques, émotionnelles et psychiques
- Découvrir différentes techniques qui permettent de libérer les tensions, de se ressourcer, de retrouver son énergie et plus généralement de mieux vivre avec soi et avec les autres.

CONTENUS

• Le stress

- o De quoi parle-t-on ? Identification, évaluation, stress positif et négatif, les effets du stress, les situations liées au stress...
- o Apports théoriques, verbalisation, échanges, analyses

• Les outils de gestion du stress

- o La respiration, socle de la relaxation : apports théoriques et exercices pratiques
- o Les méthodes de bien-être existantes : synthèse et exemples
- o Exercices pratiques autour de la réflexologie : mouvements de relaxation, points et zones réflexes liés à la respiration, à l'élan vital, au système nerveux...
- o Exercices pratiques autour de la musicothérapie : travail sur la voix, le son, le corps
- o Jeux de groupe pour favoriser la concentration, l'écoute et l'attention
- o Les comportements à adopter au quotidien pour renforcer son bien-être.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et expérimentations immédiates
- ✓ Pédagogie participative et active basée sur un travail en groupe, sous-groupe et individuel
- ✓ Exercices et jeux issus des techniques respiratoires, de réflexologie et de musicothérapie
- ✓ Verbalisation et échanges entre les stagiaires et les intervenantes
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTES

Isabelle LECHEVALLIER,
Musicothérapeute et Infirmière
Diplômée d'Etat.
Florence PERROTTE,
Réflexologue et Praticienne en
massage assis AMMA

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
Clôtures inscriptions
fin juin 2018
Ouverture 4ème
trimestre 2018

COÛT

350 €

LIEU

IFEN et en intra

COMPRENDRE LA VIOLENCE CONJUGALE

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

CONTEXTE

La violence, dénoncée avec horreur quand elle se passe dans la rue ou à l'autre bout du monde, se produit quotidiennement au sein de nombreuses familles sans que cela ne provoque de vives réactions lorsque les femmes en sont victimes.

La violence conjugale reste encore un sujet tabou, même si depuis une vingtaine d'années, elle devient un fait reconnu.

OBJECTIFS

➤ Maîtriser les dispositions légales et réglementaires relatives au traitement des violences conjugales.

➤ Comprendre les mécanismes de la violence conjugale

➤ Accompagner les victimes

➤ Favoriser l'accès au soin de l'agresseur

CONTENUS

- La procédure pénale (dépôt de plainte, main courante, certificat médical...)
- Les lois d'avril 2006 et juillet 2010 relatives aux mesures de protection des victimes de violences conjugales
- Le couple
- La violence
- La violence conjugale
- Le cycle de la violence conjugale
- L'identification à l'agresseur
- La relation d'emprise
- La reproduction transgénérationnelle
- Accueil et prise en charge de la victime
- Soigner l'agresseur

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Etudes de situations
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTES

Catherine ROUMAGNAC
Psychologue Clinicienne,
Psychothérapeute, Diplômée de Paris
V Sorbonne, Expert auprès de la Cour
d'Appel de Rouen.
Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée en droit de la famille
dans le secteur social et médico-social et
Directrice du cabinet CF2R

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
10, 11 et 12 octobre 2018
Clôture inscriptions mi-juin 2018
Evreux :
Clôture inscriptions mi-juin 2018
Ouverture 2nd semestre 2018

COÛT

735 €

LIEU

IFEN et en intra

FORMATION

DEVELOPPER L'ECOUTE ACTIVE ET CREER UN CLIMAT DE CONFIANCE AVEC SES INTERLOCUTEURS DANS LE CADRE PROFESSIONNEL

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'utilisateurs des secteurs social, médico-social et sanitaire

CONTEXTE

L'écoute active permet de se centrer sur celui qui parle, qu'il s'agit d'écouter en silence. Vous avez seulement 2 raisons d'intervenir :

- Pour montrer que vous êtes attentif, en utilisant de temps en temps des expressions comme : « je vois », « c'est ça », « je comprends », « hum, hum » ou bien des hochements de tête
- Pour lui dire que vous ne comprenez pas lorsque c'est le cas : « Voulez-vous me préciser ce que vous venez de dire ? »

En règle générale, quand vous ne comprenez pas, vous partez de ce que vous avez compris et vous demandez alors un complément d'information : « j'ai bien compris que ce changement est important pour vous, mais ce que je n'ai pas compris c'est... »

OBJECTIFS

- Créer un climat de confiance et de respect mutuel
- Faire en sorte que l'interlocuteur se sente compris
- Recueillir des informations.

CONTENUS

- La communication verbale, para verbale, non verbale et l'intelligence relationnelle et émotionnelle
- Quelques repères et outils pour développer sa capacité de se mettre à la place d'autrui et de percevoir ce qu'il ressent grâce à une écoute authentique et bienveillante
- Intégrer l'auto-empathie et l'empathie comme outil fondamental par le développement d'une présence à soi-même et à l'autre
- Identifier les besoins fondamentaux de l'être humain, évaluer ses demandes et ses sentiments, comprendre ses valeurs et ses motivations.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques.
- ✓ Pédagogie interactive
- ✓ Mises en situation et jeux de rôles
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANT

Patrick FARRE,
Consultant, Coach et
Formateur

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
14, 15 et 16 mai 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN et en intra

DEVELOPPER UNE APPROCHE DESIGN EN TRAVAIL SOCIAL

PERSONNES CONCERNÉES : Chefs de services, coordinateurs de projets, membres de CVS, travailleurs sociaux en situation d'accompagnement d'usagers

CONTEXTE

Les ESMS sont confrontés à des attentes fortes qui bousculent leur fonctionnement. Depuis les injonctions des politiques publiques à centrer l'action sur le besoin des usagers et développer leur participation tout en continuant à réaliser des économies de moyen, jusqu'à la nécessité de replacer les publics en situation d'usagers du droit commun.

Le design est au croisement du concept et de son application. Il constitue avant tout une activité de création visant à trouver des solutions pour améliorer l'usage, d'un espace, d'un service ou encore d'une instance de participation.

C'est en ce sens que le design peut apporter des solutions concrètes et pertinentes pour définir un service qui prend en compte l'expertise de l'usager, c'est-à-dire centré sur l'usage et sur la reconnaissance de la capacité de l'usager à apporter des solutions pragmatiques.

OBJECTIFS

- Développer la créativité et l'innovation dans la conception des services, espaces et instances
- Adapter réellement les projets aux individus
- Co-construire avec les usagers
- Adopter une approche centrée sur l'usage et le pragmatisme.

CONTENUS

- **Définition et origine du design en travail social**
- **Comprendre le concept d'innovation**
 - o Le principe de destruction créatrice (Schumpeter)
 - o Innovation fonctionnelle, émotionnelle, de process, de rupture
 - o Le développement durable
- **Une méthodologie spécifique**
 - o Un processus de co-création qui débouche sur l'inconnu (manager l'incertitude)
 - o Découvrir, pratiquer l'immersion, la carte empathique
 - o L'usager expert (se mettre dans les pas et la tête de l'usager), la maîtrise d'usage, développer le pouvoir d'agir (Le Bossé), l'implication active
 - o Modéliser, objectiver, intégrer la complexité, définir les besoins (l'observation, l'approche interactionniste, la monographie, objectiver la réalité, l'approche systémique, cartographie du parcours de l'utilisateur)
 - o Développer, favoriser l'intelligence collective (impliquer tous les acteurs concernés, affiner la stratégie d'action, mettre en œuvre des processus de co-création)
 - o Tester, concevoir un prototype, le tester en situation (imposer des contraintes, tester avec les utilisateurs, identifier les variables pertinentes)
 - o Améliorer, évaluer l'usage et finaliser le service, l'espace ou l'instance.

METHODES PEDAGOGIQUES

Les participants à cette formation doivent avoir impérativement un projet à développer au sein de leur établissement. Cette formation se déroule selon le principe de la formation action qui alterne des allers et retours entre la théorie et la pratique permettant aux apprenants de tester sur le terrain les apports de la formation et aboutir à la formalisation d'un prototype de service, espace ou instance à mettre effectivement en œuvre dans leur établissement. Pour ce faire, la formation se déroule en séquence de 2 jours en centre de formation, 2 mois, d'expérimentation sur votre terrain, 1 jour en centre de formation, 2 mois d'amélioration sur votre terrain et 1 jour en centre consacré au retour d'expérience. Une évaluation individuelle des acquis de la formation sera mise en place (questionnaire).

INTERVENANT

Éric SAMSON,
Formateur-Consultant

DURÉE

4 jours ;
28 heures

CALENDRIER

12 et 13 avril
29 juin et 5 octobre 2018

COUT

700 €

LIEU

IFEN et en
intra

DEVELOPPER UNE COMMUNICATION EFFICACE AVEC LA PROGRAMMATION NEURO LINGUISTIQUE (PNL) DANS LE CADRE PROFESSIONNEL

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

CONTEXTE

Dans le cadre professionnel, la PNL s'avère particulièrement pertinente, que ce soit en tant que ressource personnelle pour le travailleur social que méthodologie opérationnelle et pragmatique précieuse et utile pour accompagner les personnes à être les agents de leur propre développement et de leur communication.

Plus précisément, elle vous permet en tant que professionnel de travailler avec la distance nécessaire à la réflexion, d'avancer grâce à des outils et des techniques rigoureux, et ceci en développant une communication efficace.

CONTENUS

• Les 7 principes de base de la Programmation Neuro linguistique

- o La carte du monde
- o Les ressources en soi
- o L'apprentissage par l'erreur
- o La communication totale
- o La primauté de la relation
- o L'attitude gagnant/gagnant
- o L'intention positive des comportements

• Les 7 techniques incontournables au service de la communication

- o La synchronisation
- o Le méta modèle
- o La détermination d'objectif
- o L'ancrage
- o Les positions de perception
- o Le feed-back
- o Les niveaux logiques

• **Le langage métaphorique : savoir utiliser des métaphores pour mieux communiquer.**

OBJECTIFS

- Connaître les fondamentaux de la Programmation Neuro linguistique
- Pratiquer et expérimenter la Programmation Neuro linguistique
- Devenir un meilleur « communicant » avec soi comme avec les autres.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques.
- ✓ Pédagogie interactive
- ✓ Mises en situation et jeux de rôles
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANT

Patrick FARRE,
Consultant Coach et Formateur

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
17, 18 et 19
septembre 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN et en intra

FORMATION

DEVELOPPER SES PRATIQUES D'INGENIERIE ET DE CONDUITE DE PROJET PERSONNALISE

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

CONTEXTE

La législation sociale a fait de la personnalisation des accueils et des accompagnements un droit fondamental des usagers et un acte de bienveillance à leur égard.
Cette évolution implique de faire évoluer ses pratiques d'accompagnement, ainsi que la place, de la personne dans l'élaboration, mise en oeuvre et évaluation de son PPA.

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances de la législation sur le droit à la personnalisation
- S'approprier la recommandation de l'ANESM sur « les attentes de la personne et le projet personnalisé »
- Promouvoir une dynamique participative de tous les professionnels à son élaboration
- Savoir animer l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de ces projets
- Renforcer les compétences méthodologiques et construire des outils d'observation, d'élaboration des objectifs, de suivi et d'évaluation des actions et préconisations mises en oeuvre
- Rechercher la participation des personnes accueillies et/ou accompagnées et des parents s'il y a lieu.

CONTENUS

- **La législation de référence et la recommandation de l'ANESM** sur « les attentes de la personne et le projet personnalisé »
- **Les étapes de l'élaboration du PP :** le recueil des attentes et demandes de la personne ; le recueil des observations ; l'évaluation collégiale des besoins de la personne ; les préparations et les animations de la réunion technique de projet et de la réunion de projet en présence de la personne, et des parents et de partenaires s'il y a lieu ; l'écriture du PP ; la rédaction du contrat de séjour ou du DIPC (ou de leur avenant)
- **La conduite du PP :** la fonction du référent du projet de la personne (fonction technique d'« assembler » et fonction clinique) et son évaluation ; les fonctions du Chef de service et du directeur dans la démarche de PP
- **Le suivi et l'évaluation du PP :** la question des indicateurs.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports juridiques, théoriques et méthodologiques
- ✓ Partage des expériences du consultant accompagnant divers Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux sur cette thématique avec celles des stagiaires
- ✓ Diaporama et remise de documents de référence
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Florence DELAHAYE,
Psychologue, Formatrice-consultante et Directrice du Cabinet FD Conseil Evolution

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
7, 8 et 9 novembre 2018
Evreux :
10, 11 et 12 octobre 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN et en
intra

ELABORER ET ANALYSER DES OUTILS DE RECUEIL DE LA SATISFACTION ET DES ATTENTES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES, DE LEURS PROCHES

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

CONTEXTE

Le travail autour de l'expression, de la participation est au fondement de l'accompagnement des personnes et des principes affirmés par la loi du 2 janvier 2002. La mise en place de démarches effectives en matière de recueil des attentes et de la satisfaction des personnes positionne chacun en situation de pouvoir agir sur l'amélioration continue de la qualité du service et des prestations proposées. L'acquisition de savoir-faire sur le sujet offre aussi des applications intéressantes visant à mieux articuler l'évaluation des besoins des usagers et représentants légaux avec l'adaptation des projets personnalisés.

OBJECTIFS

- Penser les perspectives, les apports et les précautions à prendre en matière de consultation des usagers et de leurs proches
- Définir les enjeux et les priorités de recueil des attentes et d'analyse de la satisfaction des usagers et de leurs proches
- Savoir élaborer des questionnaires de recueil de satisfaction auprès des usagers, de leurs représentants légaux ou des grilles d'observation auprès de publics dépendants
- Concevoir des outils de recueil de la satisfaction et des attentes adaptés aux possibilités d'expression et de compréhension des personnes
- Savoir analyser, mettre en perspectives les résultats dans une logique d'amélioration continue de la qualité.

CONTENUS

- La définition des enjeux en matière de consultation des usagers, des représentants légaux
- La transmission de repères méthodologiques en vue de l'élaboration de questionnaires de satisfaction et des attentes, puis de grilles d'observation
- La construction de questionnaires de satisfaction et de recueil des attentes (ou de grilles d'observation) en vue d'une diffusion et d'une analyse dans la structure de chaque participant
- La transmission de repères pratiques et méthodologiques pour la diffusion, le renseignement des questionnaires ou des grilles d'observation
- Le transfert de méthodologie en matière de saisie des données
- L'analyse, la mise en perspectives des résultats des questionnaires diffusés dans les établissements et services des participants
- Les modalités de communication, d'enrichissement des résultats selon les contextes des participants à la formation.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et méthodologiques
- ✓ Transfert de méthodologie en matière de production et d'analyse de questionnaires de recueil d'attentes et de satisfaction des usagers
- ✓ Elaboration avec et par chaque participant de questionnaires qui vont être à diffuser auprès des usagers et/ou des représentants légaux de son établissement ou service.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANT

Raphaël DAUFRESNE,
Formateur chargé de projets
Département Formation
Continue de l'IFEN

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
26, 27 mars et
12 juin 2018
Evreux :
19, 20 mars et 13 juin 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN et en intra

ENRICHIR SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE AVEC L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'utilisateurs des secteurs social, médico-social et sanitaire

CONTEXTE

Au quotidien, les réactions des collègues et des usagers sont parfois déconcertantes. Nos propres réactions nous surprennent aussi à l'occasion. Dans la relation d'aide, il est important d'avoir des éléments de compréhension de notre propre fonctionnement, de celui de l'autre, et de ce qui se passe entre lui et moi.

L'Analyse Transactionnelle présente une vision humaniste de la psychologie. C'est à la fois une théorie de la personnalité, un modèle du développement de l'enfant, une théorie de la communication et une méthode de psychothérapie. Bien qu'utilisée depuis quarante ans, c'est une approche vivante et en permanente évolution.

Accessible sans connaissance psychologique préalable, elle s'adapte facilement aux réalités du terrain.

OBJECTIFS

- Acquérir ou actualiser les connaissances de base en Analyse Transactionnelle
- Utiliser ces outils pour analyser les situations professionnelles délicates et élargir la palette d'interventions
- Dans le cas d'une formation en intra, développer un langage commun au sein d'une équipe

CONTENUS

- **La structure de la personnalité en Analyse Transactionnelle** – les Etats du Moi
- **Les différents modes de communication interpersonnelle** – Les transactions
- **Les relations symbiotiques** – quand la relation d'aide tourne au sauvetage (les outils pour identifier les situations de sauvetage et pour en sortir)
- **Les différentes formes de structuration du temps** (retrait, passe-temps, activité, etc.) ; chacune est importante.
- **Les signes de reconnaissance** (en donner, en recevoir, lesquels, comment, etc.)
- **Les situations relationnelles difficiles** qui se répètent (les « jeux » psychologiques, le triangle dramatique). Comment en sortir ?
- **L'approche originale de l'Analyse Transactionnelle dans la gestion du stress.**
- « Sois parfait ! », « Dépêche toi ! », etc. Ces messages qui nous stimulent ? ou qui nous brident ?
- **Les développements récents sur les besoins relationnels de l'utilisateur et ceux du professionnel.**

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques sur la base de situations concrètes du domaine social et médico-social
- ✓ Nombreux exercices individuels (questionnaires) ou en groupe
- ✓ Jeux de rôle, mises en situation
- ✓ Analyse de pratique afin d'appliquer les outils étudiés sur des cas concrets.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANT

Gilles BINET,
Psychopraticien et Formateur

DURÉE

5 jours
35 heures

CALENDRIER

Le Havre :
Clôture des inscriptions
Fin mai 2018
Ouverture 2nd semestre 2018

COÛT

805 €

LIEU

IFEN et en
intra

ETAYER SES COMPETENCES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES EN INGENIERIE ET CONDUITE DE PROJET D'ACTION SOCIALE

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers du secteur social et médico-social

CONTEXTE

L'importance des évolutions du secteur social et médico-social amène les Etablissements et Services Sociaux, Médico-Sociaux (ESSMS) à devoir adapter leurs projets, leurs actions à la diversité des besoins des publics, aux évolutions de l'environnement, et à s'inscrire dans une recherche d'efficacité, de cohérence et de continuité de leurs interventions avec les différents partenaires du territoire.

Dans ce contexte d'intervention, l'acquisition de repères et de méthodes de travail dans l'analyse d'un environnement, l'ingénierie de projet d'action sociale, les méthodes coopératives, la conduite de changements sont fondamentales. Elles permettent à une structure sociale, médico-sociale de faire évoluer son projet d'établissement ou de service, ses pratiques d'accompagnement en fonction de l'évolution des besoins des publics, de ses ressources et de ses réalités institutionnelles.

OBJECTIFS

- Comprendre et visualiser les démarches de production de connaissances à réaliser pour concevoir un projet d'action sociale
- Mobiliser à bon escient les acteurs, les ressources et mettre en place des instances de travail adaptées pour la conduite d'un projet
- Identifier les pratiques, les outils de pilotage, de management à mettre en place en terme de conception, de conduite et d'évaluation d'un projet d'action sociale
- Savoir élaborer un référentiel d'évaluation.

CONTENUS

- **La définition et les composantes de la conduite de projet**
- **Les questions clefs à se poser, à résoudre pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet**
- **Les étapes et pratiques de la conduite de projet en détaillant les travaux à réaliser sur les aspects relatifs à :**
 - o L'initialisation et la préparation du projet
 - o La conception et la formalisation du projet
 - o La planification, la stratégie de pilotage, de mise en œuvre du projet
 - o L'évaluation concomitante du projet
- **Les livrables de la conduite de projet :**
 - o Le cahier des charges
 - o La lettre de mission du chef ou chargé de projet
 - o L'arbre d'objectifs
 - o Les fiches actions du projet
 - o L'organigramme des tâches et des ressources
 - o Le diagramme de GANTT
 - o Les indicateurs du tableau de bord.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et méthodologiques
- ✓ Analyse des pratiques et échanges d'expériences
- ✓ Transmission et échanges en lien avec les contenus d'un guide méthodologique structuré autour de questions clefs pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet et de la présentation détaillé des livrables de la conduite de projet
- ✓ Travail en ateliers autour l'application des apports et repères transmis
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Raphaël DAUFRESNE,
Formateur et Chargé de
projets à l'IFEN

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

14, 15 et 22 juin 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN et en
intra

FORMATION

ETAYER SES PRATIQUES DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel en situation d'accompagnement de la parentalité d'usagers des secteurs social et médico-social

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances théoriques sur la famille et la parentalité pour étayer leur réflexion clinique et éducative en matière d'accompagnement de familles relevant de la protection de l'enfance
- Acquérir des repères théoriques et pratiques permettant de situer autour quelques questions difficiles la nécessité, l'intérêt et l'utilité de bien concevoir et mettre en œuvre leur accompagnement
- Repérer les signes et risques relatifs à leur dysfonctionnement familial, ainsi que les aides permettant de soutenir leur parentalité
- Délimiter le cadre législatif et réglementaire entourant l'accompagnement de familles relevant de la protection de l'enfance
- Réfléchir sur les pratiques éducatives d'accompagnement des familles, notamment dans le cadre du domicile familial
- Mettre en lien des conceptions théoriques de soutien à la parentalité avec les dispositifs d'accompagnement proposés
- Identifier et d'échanger autour des postures et modes d'intervention des professionnels

CONTENUS

- **La Famille**
 - o Diversité, spécificité et fonction de la famille
 - o Le choix du conjoint et la division sexuelle des tâches
 - o Les transformations de la famille et les nouvelles formes familiales
 - o Une instance de socialisation, facteur d'intégration
 - o Une tendance à la reproduction sociale
 - o Un lieu d'échanges matériels et affectifs
- **La Parentalité**
 - o Le remaniement psychique à l'œuvre chez chaque parent pour investir l'enfant
 - o Les schèmes d'attachement ; la préoccupation maternelle primaire
 - o Les structures de la parentalité
 - o Le sentiment de compétence parentale
 - o Les facteurs en jeu dans la parentalisation
 - o Les troubles de la parentalité ; le syndrome d'aliénation parentale
 - o Le processus de parentification
- **Quelques Questions Difficiles**
 - o Les questions des séparations, des temporalités, du fonctionnement projectif, de l'étaillage affectif, du processus d'affiliation, des facteurs de vulnérabilité, de la transmission générationnelle et du conflit de loyauté
- **Le Dysfonctionnement Familial**
 - o La qualité des relations dans le couple parental
 - o Les concepts de stabilité et d'instabilité
 - o Précarité et parentalité
 - o Les violences familiales ; la relation d'emprise
 - o L'identification à l'agresseur
- **Les Aides à la Parentalité**
 - o L'évaluation systématique ; l'observation active ; l'observation thérapeutique ; la prévention ; la prédiction ; la protection ; le soin.
- **Le cadre législatif : repères juridiques**
- **Définition et enjeux de la parentalité**
 - o L'approche de Didier HOUZEL
 - o La mise en garde de C. SELLENET et de S. KARSZ
 - o L'idéologie du lien : Maurice BERGER
 - o La compétence des familles : les enseignements de Guy AUSLOOS
 - o De la relation substitutive avec les familles au partenariat
- **La mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement des familles dans le cadre de l'accueil de l'enfant en MECS**
- **Intervenir sur le lieu de vie familial dans le cadre d'une AEDR ou d'une MAPA**
- **Postures et modes d'intervention des professionnels**
- **Le déroulement de la mesure et les points de vigilance à prendre en compte**

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Etudes de cas
- ✓ Echanges autour des pratiques professionnelles
- ✓ Règles de confidentialité et de discrétion professionnelle
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTS

Catherine ROUMAGNAC,
Psychologue clinicienne,
Psychothérapeute, Diplômée de Paris
V Sorbonne, Experte auprès de la Cour
d'Appel de Rouen et Formatrice
Hervé ROLLAND, Ex-Directeur de
MECS et Formateur

DURÉE

4 jours ;
28 heures

CALENDRIER

Inscription jusqu'à
mi-juin 2018
4ème trimestre 2018

COÛT

840 €

LIEU

IFEN Le Havre
et en intra

ETOFFER SA PRATIQUE AVEC L'APPROCHE ET LES TECHNIQUES DE LA MEDIATION FAMILIALE

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés intervenant auprès de familles relevant des secteurs social et médico-social et désireux d'étayer leurs pratiques d'accompagnement

CONTEXTE

Aujourd'hui, les intervenants auprès des familles rencontrent régulièrement des enfants ou des adultes, qu'ils soient dans des configurations familiales diverses, en situations de ruptures, de conflits et autres difficultés. Il arrive alors que l'intervention n'aboutisse parfois pas malgré les compétences des équipes pluridisciplinaires. Se pose alors la question de l'implication des familles dans le processus du changement et celle de savoir comment accompagner les familles autrement.

A cet effet, la Médiation Familiale s'adresse à la famille dans sa diversité et dans son évolution. Afin d'assurer le respect du droit des personnes, le processus de médiation doit impérativement présenter un caractère volontaire, confidentiel et librement consenti.

La médiation Familiale a pour objectif de :

- Restaurer la communication
- Préserver, reconstruire les liens entre les membres de la famille et prévenir les conséquences d'une éventuelle dissociation du groupe familial
- Donner les moyens aux personnes de chercher elles-mêmes, dans le respect de leurs droits et obligations respectifs, des issues à leurs situations, qu'elles relèvent ou non du champ judiciaire.

OBJECTIFS

- Découvrir les champs d'applications de la médiation familiale
- Tenir compte des spécificités de la médiation familiale en regard des autres interventions du domaine psycho-social, médical ou juridique
- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques relatif au processus de la médiation familiale et à ses étapes
- Apprendre à gérer de façon constructive les différents types de conflits
- Cerner les caractéristiques de la médiation Familiale sous mandat (autorité administrative ou judiciaire) et échanger autour de la posture et du positionnement requis

CONTENUS

- Présentation de la médiation familiale : son historique, son évolution et son champ d'application
- Les principes généraux de la médiation familiale
- L'approche du métier de médiateur familial
- Les différents courants de la médiation familiale
- La posture du médiateur
- Les notions des processus et de contexte de travail en médiation familiale
- Le processus de médiation familiale et ses étapes méthodologiques
- L'approche et les techniques de la médiation familiale face à la gestion des différents conflits
- L'intervention sous mandats judiciaires ou administratifs. Le travail avec les familles non volontaires dans l'approche médiation
- Cas pratiques : Présentation de situations concrètes de médiations familiales.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Exercices et jeux de rôles, mise en situation
- ✓ Etudes des cas apportés par les stagiaires et l'intervenante
- ✓ Support pédagogique
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Marie BOUDINET,
Directeur d'un Cabinet,
Médiatrice familiale et Formatrice

DURÉE

4 jours ;
28 heures

CALENDRIER

Le Havre :

**Clôtures inscriptions fin
mai 2018**

**Ouverture 2nd semestre
2018**

COÛT

840 €

LIEU

IFEN et en intra

SAVOIR APPREHENDER LES DIFFERENTES FORMES DE RESPONSABILITES PROFESSIONNELLES

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'utilisateurs des secteurs social, médico-social et sanitaire

OBJECTIFS

- Distinguer les différents types de responsabilité civile, pénale et disciplinaire
- Mesurer les risques inhérents aux différentes pratiques professionnelles sur la responsabilité personnelle
- Apporter un éclairage juridique sur les différentes sanctions encourues en fonction du type de responsabilité engagée
- Echanger avec les participants sur l'évolution législative actuelle (secret partagé, réforme de la protection de l'enfance...).

CONTENUS

- **La responsabilité civile**
 - o La responsabilité civile délictuelle
 - La responsabilité du fait personnel
 - La responsabilité du fait d'autrui (vers une responsabilité de plein droit pour les dommages causés par des mineurs confiés à un établissement, gestion des droits de visite et d'hébergement des représentants légaux)
 - La responsabilité du fait des choses
- **La responsabilité civile contractuelle**
 - o Le contrat, base de la relation avec les usagers et leurs représentants légaux (participation des usagers et représentants légaux à la constitution du contrat de séjour ou Document Individuel de Prise en Charge)
 - o Distinction entre les obligations de moyen et de résultat dans le secteur médico-social
- **La responsabilité pénale**
 - o Les incriminations pour faute volontaire
 - Les atteintes à la personne humaine
 - La non assistance à personne en danger et l'omission de porter secours
 - Le secret professionnel et ses limites : secret partagé et signalements
- **Les incriminations pour faute involontaire**
 - o Les délits non intentionnels : l'imprudence, la négligence, la maladresse (gestion des fugues)
 - o La délégation de pouvoir et ses effets
- **La responsabilité disciplinaire**
 - o Les différents types de sanctions applicables par l'employeur
 - o La procédure disciplinaire.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et cas pratiques apportés par les participants ou par la formatrice
- ✓ Echanges autour des pratiques professionnelles.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée dans le secteur social et médico-social et Directrice du Cabinet CF2R

DURÉE

1 jour ;
7 heures

CALENDRIER

Le Havre :
14 décembre 2018
Clôture des inscriptions:
fin mai 2018
Evreux :
Décembre 2018
Clôture des inscriptions: mai 2018

COUT

245 €

LIEU

IFEN et
en intra

SAVOIR REPERER ET ACCOMPAGNER LES TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel diplômé en situation d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

CONTEXTE

Anorexie, hyperphagie, boulimie, compulsions alimentaires et restrictions cognitives pour les principaux : quelles origines en lien avec la structure psychique, quelle approche pour soigner, quelle posture relationnelle adopter ?

Complexe et désœuvrant pour l'entourage familial et professionnel, douloureux et impérieux pour la personne qui présente un trouble du comportement alimentaire : que sait-on aujourd'hui de ces troubles du comportement alimentaires tant dans leurs origines que dans leur traitement ?

OBJECTIFS

- Identifier les troubles et les comprendre
- Adapter sa posture professionnelle
- Connaître les ressources du système de soin.

CONTENUS

- S'expliquer les différents troubles du comportement alimentaire (TCA)
- Comprendre les différents stades du développement de l'enfant auxquels les TCA peuvent trouver leurs origines
- S'ajuster et faire face à des adultes et des adolescents qui présentent des TCA : les enjeux relationnels
- La place de chaque acteur dans la synergie de traitement du trouble
- Utiliser les ressources du système de soin : approche pluridisciplinaire et structures.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Échanges participatifs
- ✓ Ateliers pratiques
- ✓ Supports vidéo
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTES

Virginie RENAULT,
Psychologue

Frédérique MOY,
Diététicienne-nutritionniste

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
Clôtures inscriptions mi-juin
2018
Ouverture 2nd semestre 2018

COÛT

350 €

LIEU

IFEN et en
intra

SE FORMER A LA FONCTION DE COORDINATEUR DE PROJETS PERSONNALISES D'ACCOMPAGNEMENT

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel diplômé exerçant une fonction de coordinateur de projets personnalisés d'accompagnement ou voulant se préparer à l'exercice de cette fonction

CONTEXTE

Les évolutions des politiques publiques, des métiers de cadre de direction (directeur, directeur-adjoint, chef de service) et des organisations sociales et médico-sociales ont amené de nombreuses institutions de notre secteur professionnel à créer et mettre en place des postes de coordinateur des projets individualisés.

Située à l'interface entre chef de service, équipes, usagers et partenaires dans des relations fonctionnelles, cette nouvelle fonction amène les professionnels à occuper une autre place et un nouveau rôle et par-là à se repositionner professionnellement vis-à-vis de l'ensemble des acteurs internes et externes à leur institution.

Cette formation a pour finalité de répondre aux besoins de professionnalisation ou de perfectionnement de leurs postures et pratiques professionnelles.

OBJECTIFS

- Travailler sur son positionnement professionnel de coordinateur (identité, postures et pratiques)
- Savoir assurer la coordination et le suivi des projets personnalisés d'accompagnement
- Acquérir les outils utiles pour faire vivre sa fonction de coordinateur
- S'entraîner à analyser les situations de coordination à l'aide de ces outils
- Développer ses pratiques de conduite de réunions et de gestion de conflits.

CONTENUS

- **Comprendre la place du coordinateur au sein de l'organisation**
 - o Approche de la fonction de coordinateur de projets personnalisés d'accompagnement
 - o Apports théoriques et pratiques autour des questions de management, de délégation, d'organisation et de coordination
- **Développer ses pratiques d'ingénierie et de conduite de projet personnalisé d'accompagnement**
 - o La législation de référence et la recommandation de l'ANESM sur les attentes de la personne et le projet personnalisé
 - o Les étapes méthodologiques de l'élaboration du projet personnalisé
 - o La conduite du projet personnalisé : la fonction du référent du projet de la personne et son évaluation ; les fonctions du Chef de Service Educatif et du Directeur dans la démarche de PPA
 - o Le suivi et l'évaluation du PPA : les indicateurs
- **Savoir élaborer, rédiger des projets personnalisés d'accompagnement**
 - o la place et les rôles des écrits professionnels
 - o La trace de l'écrit et la responsabilité de l'auteur et de l'organisation
 - o Présentation et échanges sur la typologie des écrits selon leur fonction
 - o Les contenus et les critères de qualité dans l'écriture d'un projet personnalisé d'accompagnement
 - o Les règles à adopter dans l'écriture des PPA
 - o Les repères à transmettre aux usagers dans la formalisation des PPA
- **Mettre en œuvre des pratiques professionnelles de coordination, d'animation du travail en équipe pluri-professionnelle**
 - o Le travail d'animation d'équipe pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des PPA
 - o L'accompagnement du changement
 - o Les pratiques de management et l'organisation du pilotage des PPA
 - o Techniques de gestion de conflits et de conduite de réunions
 - o La dimension partenariale des PPA
 - o L'animation du partenariat d'action et du travail en réseau.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports juridiques, théoriques et pratiques
- ✓ Partage d'expérience et de pratiques des stagiaires
- ✓ Construction de sa « boîte à outils »
- ✓ Jeux de rôle (mises en situation)
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTS

Vincent DEVOUCOUX, Formateur et ex-travailleur social
Florence DELAHAYE, Psychologue, Formatrice consultante et Directrice du Cabinet FD Conseil Evolution
Eric SAMSON, Formateur-Consultant

DURÉE

10 jours ;
70 heures

CALENDRIER

Clôture des inscriptions :
Mi-juin 2018

De septembre à
décembre 2018

COUT

1 400 €

LIEU

IFEN
Le Havre

SE FORMER AUX PRATIQUES ET TECHNIQUES DE SOINS ESTHETIQUES À VOCATION SOCIALE COMME DES SUPPORTS A LA RELATION D'AIDE

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel diplômé délivrant ou souhaitant mettre en oeuvre des soins esthétiques comme des supports à la relation d'aide

CONTEXTE

L'utilisation de l'outil esthétique dans les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux mais également en milieu ouvert et carcéral s'est largement développée.

Au-delà du soin purement esthétique, les soins de beauté permettent aussi d'optimiser la démarche thérapeutique. Les soins esthétiques ne se limitent pas à embellir ou à masquer. Ils permettent également de restaurer l'image de soi, de prendre conscience de son corps et de valoriser l'estime de soi.

OBJECTIFS

- S'initier aux pratiques et techniques de soins esthétiques à vocation sociale permettant de développer une action esthétique humaine et sociale
- Savoir se servir des soins esthétiques comme des supports à la relation d'aide favorisant la restauration et/ou la réappropriation de l'image de soi et la revalorisation de l'estime de soi
- Apporter des conseils techniques de beauté et de confort.

CONTENUS

• Initiation aux pratiques et techniques des soins esthétiques développant le bien-être physique, psychique et moral des usagers

- o Soins et modelage du visage
- o Maquillage : mise en valeur du visage et corrections
- o Manucure et beauté des mains et des pieds (modelage, manucure, pose de vernis)
- o Épilation (sourcils, visage...)

• Quelques repères théoriques et pratiques en matière d'élaboration et d'animation d'ateliers esthétiques

- o Concevoir et organiser les techniques d'accompagnement éducatif et/ou social avec le support des soins esthétiques en lien avec les besoins repérés.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Pédagogie interactive
- ✓ Apport théorique et pratique des soins esthétiques en situation d'interaction entre les participants.
- ✓ Apprentissage et découverte des gestes de base de soin esthétique.
- ✓ Réflexion et analyse des projets envisagés et ateliers mis en place.
- ✓ Remise de documents de synthèse.
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Bahia BOUKHEDOUNI,
Educatrice spécialisée, Aide
Médico-Psychologique et
Esthéticienne Cosméticienne

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
14, 15 et 16 mai 2018

Evreux :
1, 2 et 3 octobre 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN et
en intra

FORMATION

SE FORMER AU TRAVAIL EN PARTENARIAT ET EN RESEAU

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

CONTEXTE

Avec l'évolution du cadre d'intervention qu'ont connu les ESSMS durant ces quinze dernières années, la mise en œuvre de projets de parcours partagés et la qualité des collaborations entre structures sont devenus des enjeux incontournables.

La mise en place de projets partagés et la recherche de cohérence d'intervention entre partenaires impliquent de créer les conditions de coopération efficaces et innovantes. Pour ce faire, les ESSMS doivent réussir à inscrire les relations aux partenaires dans une logique de projet pour l'usager, à travailler dans une logique de réciprocité, à initier des démarches de coopération, puis à mettre en place des modalités de structuration, de coordination et de pilotage du projet de la personne.

OBJECTIFS

- Acquérir des repères théoriques et pratiques sur le partenariat et la méthodologie de travail en réseau
- Réfléchir aux modalités de travail en commun et à la mise en synergie des partenaires afin d'élaborer des prises en charge adaptées aux besoins des personnes accompagnées
- Identifier des perspectives de travail en partenariat et en réseau à définir selon les contextes d'intervention des participants (accompagnement partagé de personnes ayant des problématiques multiples, mise en place de parcours de soin...).

CONTENUS

- Enjeux du partenariat et du travail en réseau
- Apports sur la définition du partenariat, ses composantes et ses principes
- Acquisition de repères pour la structuration, la mise en œuvre et le pilotage du partenariat
- Apports sur les définitions de réseau primaire et secondaire
- Acquisition d'éléments de méthodes sur les pratiques d'intervention en réseau (cartes réseaux...)
- Travail d'application et de mises en situation
- Perspectives à se donner en matière de développement du travail en réseau, des projets partagés.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et méthodologiques
- ✓ Dynamique interactive et analyse de situations engageant la participation des personnes composant le groupe de formation
- ✓ Etudes de cas, mises en situations
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTS

Raphaël DAUFRESNE,
Formateur, Chargé de projets
Département Formation Continue de
l'IFEN
Joanna STAES
Chef de Service Educatif et Formatrice

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
1 et 2 octobre 2018

Evreux :
8 et 9 novembre 2018

COÛT

350 €

LIEU

IFEN et en intra

TRAVAILLER ET ENRICHIR SA PRATIQUE AVEC L'APPROCHE SYSTEMIQUE

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

CONTEXTE

Souvent, dans notre activité professionnelle nous sommes confrontés à des problèmes pour lesquels les solutions sont peu évidentes. Dans un système, rien ne peut bouger sans en modifier son équilibre. Une famille vient avec son problème, à savoir son « patient désigné » (bouc émissaire, celui qui porte le fardeau).

Comprendre les enjeux et jeux se déroulant au sein d'une organisation permet de travailler avec les familles en difficultés avec l'objectif d'amoindrir leur souffrance. Cette formation a pour finalités d'approfondir les notions de bases systémiques et d'utiliser ces concepts de façon pragmatique. Son but est de renforcer chez les participants leurs interventions et leurs techniques pour adopter un positionnement tenant compte de la complexité des familles : l'enjeu étant de pouvoir accompagner des familles en difficultés vers un processus de changement.

CONTENUS

• Les concepts et notions de base de l'approche systémique

- o Circularité, homéostasie et rétroaction.
- o Notion de système en lien avec les familles
- o Les principes issus de la théorie des systèmes
- o La fonction du symptôme, son rôle, son déplacement

• Les outils et les pratiques de l'approche systémique

- o La redéfinition lors d'entretien
- o La connotation positive en lien avec le symptôme
- o La métaphore
- o Le génogramme : un outil systémique à utiliser avec la famille ou entre professionnels
- o Les dyades et les triangles dans le système familial. Les alliances qui deviennent des coalitions et la place du professionnel dans ce système.
- o L'intervention sous mandats judiciaires ou administratifs. Le travail avec les familles non volontaires.
- o Se familiariser à percevoir la communication en terme d'interactions.
- o Concevoir des techniques d'interventions individualisées en fonction des éléments théoriques, de ses propres pratiques et sensibilité
- o Se familiariser à la pensée circulaire en se décentrant de ses représentations individuelles, afin d'appréhender la complexité des relations familiales même si la prise en charge est individuelle. Ainsi, envisager des solutions au problème posé.
- o Analyser le système familial, la fondation du couple et ses deux sous cultures qui la composent. Le type de transactions relationnelles et les règles qui régissent les relations intra familiales.
- o Le blason familial et son utilisation dans un système quand les émotions sont silencieuses.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances théoriques relatives aux concepts de base de l'approche systémique
- Aborder des situations professionnelles sous un angle systémique
- Aborder la notion de loyauté
- Aborder les axiomes de la communication
 - Identifier les dysfonctionnements relationnels et de la communication
- Expérimenter les outils de l'approche systémique en lien avec sa pratique.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Exercices, jeux de rôles, mise en situation
- ✓ Etude de cas apportés par les stagiaires et l'intervenante
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Marie BOUDINET,
Directrice du Cabinet AAA,
Médiatrice familiale et Formatrice diplômée en médiation familiale, en Clinique familiale et Pratiques systémiques (DFSSU, niveau 1)

DURÉE

6 jours ;
42 heures

CALENDRIER

Clôture des inscriptions
mi-juin 2018

Ouverture 2nd semestre
2018

COÛT

1050 €

LIEU

IFEN
Le Havre ou sur
site



F.R. CONSULTANTS

CREER ET ANIMER UN PARTENARIAT DE PROJET DURABLE

IFEN

ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
INSTITUT DE FORMATION D'EDUCATEURS DE NORMANDIE

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel des secteurs éducatif, social et médico-social impliqué dans des logiques de partenariat institutionnel

CONTEXTE

Avec l'évolution du cadre d'intervention qu'ont connu les établissements sociaux, médico-sociaux durant ces quinze dernières années, la mise en œuvre de projets de parcours partagés, la qualité des collaborations entre structures sont devenus des enjeux incontournables.

La mise en place de projets partagés et la recherche de cohérences d'interventions entre partenaires impliquent de créer les conditions de collaborations efficaces et innovantes. Pour ce faire, les établissements sociaux, médico-sociaux doivent réussir à inscrire les relations aux partenaires dans une logique de projet pour l'utilisateur, à travailler dans une logique de réciprocité, à initier des démarches de coopération, puis à mettre en place des modalités de structuration, de coordination, de pilotage du projet de la personne dans une logique de continuité et de parcours.

OBJECTIFS

- **S'approprier** les repères conceptuels indispensables sur le partenariat et les méthodologies de travail coopératives
- **Identifier** des perspectives d'évolution des modalités de travail partenariales afin de garantir des prises en charge plus adaptées aux besoins des personnes accompagnées et de mettre en œuvre des formes de travail plus coopératives et globales
- **Construire** une stratégie d'atteinte de la vision cible en précisant les actions, les initiatives à prendre pour aller vers les objectifs visés par les participants.

CONTENUS

- **Enjeux du partenariat pour l'accompagnement de la personne, pour la qualité l'efficacité et l'efficience du projet institutionnel et son inscription sur le territoire, pour la qualité de vie au travail et le management des équipes**
- **Apports sur la définition du partenariat, ses composantes et ses principes**
- **Acquisition de repères pour la construction, la structuration et le développement du partenariat**
- **Réflexion prospective en matière de développement de partenariat, de mise en œuvre de pratiques plus coopératives** (Elaboration de projets inter-structures et inter-institutionnels pour soutenir la mise en place de parcours plus globaux et coordonnés, mise en place de formes d'accompagnement partagées et complémentaires entre acteurs d'un territoire dans le cadre de situations complexes ...)
- **Travail autour des modalités d'organisation, de pilotage et de gouvernance à mettre en place pour la mise en œuvre des visions cibles définies par les participants**
- **Identification des leviers, conditions de réussite et obstacles à prendre en compte en vue de faire évoluer les pratiques, vaincre les résistances.**

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et méthodologiques
- ✓ Dynamique interactive et analyse de situations engageant la participation des membres du groupe de formation, mise en situation et jeux de rôles
- ✓ Animation « d'ateliers prospectifs » et de construction de stratégies individualisées pour l'animation de partenariats de projet
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTS

François ROUSSEAU, Directeur Général et Consultant sénior de FR Consultants, Fondateur et Administrateur de la Société Française de Prospective
Raphaël DAUFRESNE, Formateur, Chargé de projets et de développement à l'IFEN

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

20 et 21 septembre
2018

COÛT

490 €

LIEU

IFEN et en
intra

ELABORER, REDIGER ET ANIMER LE PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

CONTEXTE

La loi 2002-2 a rendu obligatoire l'élaboration d'un projet d'établissement ou de service pour tous les ESMS et sa révision tous les 5 ans. Ce Projet d'établissement constitue la référence essentielle pour conduire l'évaluation interne des activités et des prestations délivrées aux personnes accueillies et/ou accompagnées.

OBJECTIFS

- Prendre en compte et actualiser les connaissances sur les obligations légales, les recommandations de l'ANESM en matière d'élaboration, de mise en œuvre d'un projet d'établissement ou de service
- Penser l'articulation de la commande publique, du projet associatif, du projet d'établissement ou de service, des projets d'unité et des projets personnalisés
- Acquérir des repères sur les étapes, les pratiques à mettre en place dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'établissement ou de service
- Mettre en place une dynamique participative, des processus d'implication auprès des professionnels et des représentants d'usagers.

CONTENUS

- La réglementation, la définition et les composantes d'un projet d'établissement ou de service
- Les enjeux d'un projet d'établissement ou de service
- La méthodologie de diagnostic pour définir les finalités, les priorités de travail et la stratégie d'intervention
- La mise en place des groupes de travail et l'animation des démarches participatives
- La structuration et l'animation des échanges pour formaliser les contenus du projet d'établissement sur les missions, les valeurs, les caractéristiques et les besoins des publics, les principales procédures, la promotion de la bientraitance...
- Les modalités de validation et de communication autour du projet
- Les modalités, les outils de pilotage, de suivi et d'actualisation du projet d'établissement dans une perspective d'amélioration continue de la qualité.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports juridiques, théoriques et méthodologiques du formateur
- ✓ Partage d'expériences, de pratiques du formateur avec celles des participants
- ✓ Etude de cas, mise en situation en lien aux contextes d'intervention des participants
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANT

Raphaël DAUFRESNE,
Formateur, chargé de projets
à l'IFEN

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
12 et 13 avril 2018

Evreux :
9 et 10 avril 2018

COÛT

350 €

LIEU

IFEN et en intra

FORMATION

ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET PILOTER UN PLAN D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel en fonction de direction ou d'encadrement d'ESSMS des secteurs social et médico-social

CONTEXTE

Les travaux d'évaluation externe, interne définissent un certain nombre d'orientations, de préconisations à prendre en compte dans la réécriture des projets d'établissement ou de service. En repartant de l'ensemble de ces préconisations, du cadre de référence fourni par les autorités compétentes, cette formation consiste à élaborer, et définir les modalités de mise en œuvre d'un scénario global et partagé d'amélioration continue de la qualité. Cette formation vise à organiser la mobilisation de la structure autour d'un Plan d'Amélioration Continue de la Qualité. En intra, cette formation est déclinée pédagogiquement de façon à pouvoir travailler concrètement sur des orientations et des outils spécifiques au projet de la structure.

OBJECTIFS

- Faire partager les enjeux d'une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la mise en place d'un PACQ
- Acquérir des repères permettant d'élaborer ou de finaliser le PACQ incluant la mise à jour de l'ensemble des orientations en matière de développement et d'amélioration de la qualité
- Transmettre une méthodologie, des outils de mise en œuvre et de suivi du PACQ
- Préfigurer, anticiper les évolutions et les incidences de la démarche d'amélioration continue de la qualité en termes de gouvernance, de management, de conduite de projets et des évaluations à venir.

CONTENUS

- **Présentation des principes d'une démarche qualité**
- **Enjeux et incidences de la mise en place d'une démarche d'amélioration continue de la qualité**
- **Impact de la démarche** en termes de gouvernance, d'évolution des pratiques par acteur
- **Méthodologie de fixation des objectifs et de définition des actions du PACQ** sur la base de l'ensemble des travaux d'évaluation et/ou des projets existants dans la structure
- **Définition des priorités de travail à court, moyen et long termes, des acteurs concernés et des conditions de réussite à réunir** pour chaque orientation de travail ou d'amélioration du PACQ
- **Planification de la démarche et construction de tableaux de bord (GANTT)**
- **Définition des modalités, des outils de suivi et de pilotage du PACQ**
- **Incidences du PACQ** en matière d'animation et de modalités de réécriture du projet d'établissement ou de service
- **Elaboration d'indicateurs d'atteinte des résultats** en termes d'animation de la démarche et d'évolution de la qualité de service en vue de préparer les prochaines évaluations .

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports d'outils théoriques et techniques sur les démarches d'amélioration continue de la qualité, d'outils d'aide à la réflexion et à la décision
- ✓ Animation de temps d'aide à la décision et de clarification des orientations stratégiques (en intra)
- ✓ Elaboration et co-construction d'outils supports à la structuration et au pilotage du PACQ (en intra)
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTS

Raphaël DAUFRESNE,
Formateur, chargé de projets à l'IFEN

Éric SAMSON,
Formateur-Consultant

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
21, 22 et 23 mai 2018

Evreux :
28, 29 et 30 mai 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN et en intra

FAVORISER L'APPROPRIATION DES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DE L'ANESM

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels impliqués dans les démarches d'évaluation interne et externe des secteurs social et médico-social : Membres des comités de pilotage, des groupes projets ou d'évaluation, Professionnels en fonction de direction ou d'encadrement, Référents qualité...

CONTEXTE

Dans le monde des agences sanitaires et sociales, l'ANESM tient actuellement une place originale, se situant entre la HAS – la Haute Autorité de Santé, exerçant les mêmes missions dans le champ sanitaire avec toutefois un statut différent et des prérogatives de puissance publique - et l'ANAP, l'Agence Nationale d'Appui à la Performance, dont les missions sont centrées sur l'efficacité et non la qualité des prestations fournies par les établissements et services.

Depuis plus de trois ans, l'ANESM produit des recommandations de bonnes pratiques professionnelles conformément aux objectifs fixés par la loi. Ces recommandations se situent à l'interface d'une logique d'évaluation et d'une logique d'amélioration continue de la qualité, dans le droit fil des principes de la loi du 2 janvier 2002.

Par leur formulation structurée qui permet de passer de l'implicite à l'explicite, d'aller vers du partage et du consensus, les recommandations constituent des repères indispensables pour l'évaluation de la qualité du service rendu dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

OBJECTIFS

- Actualiser la connaissance des missions et du périmètre d'intervention de l'ANESM
- Comprendre les fondements théoriques de la notion de bonnes pratiques professionnelles
- Transmettre une méthodologie d'appropriation et d'application des recommandations et être en capacité de réactualiser le référentiel d'évaluation en les y intégrant.

CONTENUS

- Présentation de l'ANESM : mission, périmètre d'intervention
- La notion de bonne pratique professionnelle
- Les recommandations de l'ANESM : recommandations socles et recommandations ciblées
- Traduction des recommandations en critères d'évaluation
- Méthodologie d'appropriation et d'insertion des recommandations dans le projet, les pratiques d'intervention et les référentiels d'évaluation
- L'évaluation des « bonnes pratiques professionnelles ».

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Enseignements théoriques et apports méthodologiques avec supports audio-visuels
- ✓ Documents pédagogiques
- ✓ Exercices et applications pratiques à partir de recommandations
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Florence DELAHAYE,
Psychologue,
Formatrice-consultante,
Évaluatrice externe et Directrice
du Cabinet FD

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
14 et 15 juin 2018
Evreux :
26 et 27 avril 2018

COUT

490 €

LIEU

IFEN
et en intra

PREPARER ET CONDUIRE L'EVALUATION INTERNE

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels impliqués dans les démarches d'évaluation interne et externe des secteurs social et médico-social : Membres des comités de pilotage, des groupes projets ou d'évaluation, Professionnels en fonction de direction ou d'encadrement, Référents qualité...

CONTEXTE

La loi du 2 janvier 2002 a rendu obligatoire l'évaluation des ESMS. Il s'agit d'intervenir à deux niveaux :

- une évaluation interne tous les 5 ans, conduite par l'équipe ou un prestataire extérieur.
- une évaluation externe tous les 7 ans par un organisme externe habilité, dont le cahier des charges a été édicté par le décret du 15 mai 2007, évaluera la qualité de cette évaluation et la capacité de l'établissement ou du service à avoir réalisé les axes d'amélioration qu'il aura arrêtés.

L'évaluation interne permet d'organiser et de soutenir une démarche d'amélioration continue de la qualité. Elle prépare l'intervention de l'évaluateur externe.

OBJECTIFS

- Prendre en compte et actualiser les connaissances sur les obligations légales, les recommandations de l'ANESM en matière d'évaluation
- Intégrer les liens entre projet d'établissement, évaluation interne et externe, et renouvellement de l'autorisation
- Savoir définir des enjeux et des priorités d'évaluation
- Savoir animer une évaluation interne de manière participative
- Elaborer des outils et des démarches d'évaluation en fonction des enjeux, des contextes d'intervention

CONTENUS

- La réglementation, la référence aux recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM
- Les fonctions de l'évaluation
- La réalisation d'un diagnostic préalable autour de la définition des enjeux et des priorités d'évaluation
- La mise en place et l'animation des démarches participatives auprès des différents acteurs
- Les différentes méthodologies existantes en matière d'évaluation interne : l'évaluation des normes de qualité, l'évaluation des objectifs du projet et l'évaluation thématique
- L'élaboration d'un référentiel d'évaluation, des outils thématiques d'évaluation
- La rédaction du rapport d'évaluation interne et l'élaboration d'un plan d'amélioration continue de la qualité
- La préparation de l'évaluation externe.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports juridiques, théoriques et méthodologiques du formateur
- ✓ Partage d'expériences, de pratiques du formateur avec celles des participants
- ✓ Etude de cas, mise en situation en lien aux contextes d'intervention des participants
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANT

Raphaël DAUFRESNE,
Formateur, chargé de projets
à l'IFEN

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
4 et 5 juin 2018

Evreux :
7 et 8 juin 2018

COÛT

350 €

LIEU

IFEN et en intra

PREVENIR ET GERER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX EN ESMS

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels impliqués dans les démarches de prévention et de gestion des risques psycho-sociaux des secteurs social et médico-social : Professionnels en fonction de direction ou d'encadrement, Directeur ou Responsable des Ressources Humaines, Elus des IRP

CONTEXTE

Au-delà de l'obligation réglementaire d'évaluer et de prévenir l'ensemble des risques professionnels (Article L. 4121-2 du code du travail), les ESMS se préoccupent de plus en plus des risques psychosociaux (RPS). En outre, plusieurs rapports publics font des recommandations convergentes autour de la nécessité de former les cadres dirigeants et intermédiaires pour en faire « les premiers acteurs de santé ».

Cette formation permet de donner des repères et connaissances sur les RPS et leur prévention dans les ESMS. Elle vise plusieurs objectifs : acquérir les connaissances liées aux RPS, maîtriser la réglementation juridique, comprendre l'intérêt d'une démarche de prévention et identifier des leviers de prévention possibles, notamment pour les professionnels de l'encadrement.

OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation et définir les risques psychosociaux
- Connaître les enjeux humains, sociaux et économiques de la prévention des RPS
- Comprendre les mécanismes du stress pour mieux repérer les situations à risques
- Identifier la démarche et les niveaux de prévention des RPS
- Appréhender des outils de dépistage, d'évaluation et de prévention

CONTENUS

- **Intégrer le contexte réglementaire sur la souffrance au travail**
 - o Les risques professionnels et leur évolution.
 - o Les accords importants : accords cadres européens et l'accord interprofessionnel sur le stress au travail
 - o Les obligations de l'employeur et du salarié en matière de sécurité au travail
- **Le repérage des enjeux et du contexte**
 - o Pourquoi se préoccuper du stress ?
 - o Les enjeux humains et leur complexité (dimension subjective, dimension individuelle, sphère privée)
 - o Les impacts sur la qualité de travail et la satisfaction des usagers
 - o Les coûts liés aux RPS
- **Définir et comprendre les risques psychosociaux**
 - o Définition des RPS : notion de souffrance au travail, stress, harcèlement, dépression, burn-out, violence...
 - o Les modèles d'analyse des RPS centrés sur l'individu.
 - o Identifier les facteurs de risques et les signaux d'alerte
- **La prévention des risques psychosociaux**
 - o Le rôle des différents acteurs
 - o Les principaux leviers de prévention des RPS
 - o Les trois niveaux de prévention des RPS
 - o Construire une démarche de prévention des RPS
- **Cas pratique d'application :** établir le diagnostic des RPS dans votre structure

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Pédagogie interactive alternant des apports théoriques, méthodologiques et des cas pratiques
- ✓ Travaux en sous-groupes, échanges et mutualisations
- ✓ Documents pédagogiques avec supports audio-visuels
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Florence DELAHAYE,
Psychologue,
Formatrice-consultante, Evaluatrice
externe et Directrice du Cabinet FD
Conseil-Evolution

DURÉE

2 jours ;
14 heures

CALENDRIER

Le Havre :
24 et 25 mai 2018

Evreux :
25 et 26 octobre 2018

COÛT

490 €

LIEU

IFEN
et en intra

FORMATION

PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE / PREVENIR LES RISQUES DE MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE

PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels en fonction de direction, d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social et médico-social

CONTEXTE

Les pouvoirs publics, les médias, les associations d'usagers et de parents d'usagers, les professionnels se mobilisent fortement depuis quelques années pour lutter contre les risques de maltraitance parfois active, souvent passive dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux accueillant et accompagnant par mission des personnes fragiles et vulnérables. Cette préoccupation devenue centrale conduit à promouvoir l'amélioration continue des prestations et des services déployés ainsi que la sécurité des personnes pour garantir la bienveillance des personnes accueillies et/ou accompagnées.

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances législatives relatives à la maltraitance
- Construire un référentiel des pratiques de bienveillance
- Apprendre à identifier les possibles « zones de défaillance »
- Mener un auto-diagnostic de la situation de son établissement
- Consulter les personnes accueillies et, le cas échéant, leur entourage
- Elaborer des actions correctives et un plan d'amélioration.

CONTENUS

- **Approche critique des notions de bienveillance et de maltraitance ;** distinction entre maltraitance institutionnelle et violence
- **Rappel de la législation civile et pénale**
- **Les 2 recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM**
- **Le rôle et la responsabilité de la direction et de l'encadrement** dans le soutien aux professionnels dans leurs pratiques de bienveillance et dans la prévention primaire et la prévention secondaire des risques ou des faits de maltraitance
- **Mener un diagnostic des pratiques** en matière de bienveillance et des risques de maltraitance
- **Elaboration des axes d'amélioration** des pratiques de bienveillance
- **Les actions de prévention** primaire des risques de maltraitance
- **Les protocoles :** de signalement des événements indésirables, de traitement des faits de maltraitance et de prévention de leur récurrence.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports juridiques, théoriques et méthodologiques du formateur
- ✓ Partage de ses expériences de consultante accompagnant divers ESMS sur cette thématique avec celles des stagiaires
- ✓ Diaporama et remise de documents de référence
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTE

Florence DELAHAYE,
Psychologue, Formatrice-consultante, Evaluatrice externe et Directrice du Cabinet FD Conseil Evolution

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
6, 7 et 8 juin 2018
Evreux :
26, 27 et 28 septembre 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN
et en intra

PROMOUVOIR UN PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE SUR UN TERRITOIRE CONTRIBUANT A UNE INCLUSION SOCIALE RENFORCEE DES PERSONNES VULNERABLES



F.R. CONSULTANTS



PERSONNES CONCERNÉES : Les cadres et les autres professionnels des secteurs éducatif, social et médico-social

CONTEXTE

L'élaboration et la conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service représente une **opportunité** d'ouverture plus grande sur l'environnement, une perspective d'élargissement des relations partenariales permettant une diversification des activités, des formes de mutualisations de moyens, de continuité de parcours ou d'accompagnement partagé.

La conduite de projets d'établissement ou de service sur un territoire s'inscrit nécessairement dans une **perspective d'inclusion sociale** des personnes vulnérables en leur donnant les moyens de participer à la vie locale et de se développer au contact des habitants du territoire.

OBJECTIFS

➤ **Comprendre et savoir définir** les enjeux et les priorités de travail en matière de promotion d'un projet d'établissement ou de service sur un territoire

➤ **Concevoir et mettre en œuvre** une stratégie de mobilisation d'une diversité d'acteurs de la structure et du territoire (usagers, professionnels, partenaires d'action et institutionnels, élus...) autour de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation d'un projet territorial d'établissement ou de service

➤ **Elaborer** une politique et des outils de communication d'un projet d'établissement ou de service sur un territoire.

CONTENUS

- La réglementation et les finalités des politiques en matière d'élaboration d'un projet d'établissement et de service
- Les enjeux d'un projet d'établissement ou de service sur un territoire
- Les perspectives et les limites à se donner en matière de démarches participatives, d'élaboration, de mise en œuvre d'un projet d'établissement ou de service sur un territoire
- Des expériences innovantes en matière de démarches participatives et de conduite de projets d'établissement territoriaux
- L'élaboration d'une stratégie territoriale de mobilisation d'acteurs autour d'un projet d'établissement ou de service en précisant les modalités d'implication spécifiques à concevoir auprès de personnes accompagnées, de représentants d'usagers, de professionnels, de partenaires d'action et institutionnels, d'élus...
- Les composantes d'une politique et des outils de communication d'un projet d'établissement ou de service sur un territoire, les modalités de son élaboration.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et méthodologiques
- ✓ Témoignage d'un directeur d'établissement médico-social sur l'organisation et la mise en place d'un forum ouvert en vue de la réécriture du projet d'établissement ou de service
- ✓ Travail en atelier autour de l'élaboration d'une stratégie territoriale de mobilisation des acteurs et de communication autour d'un projet d'établissement ou de service
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANTS

François ROUSSEAU, Directeur Général et Consultant sénior de FR Consultants, Fondateur et Administrateur de la Société Française de Prospective
Raphaël DAUFRESNE, Formateur, Chargé de projets et de développement à l'IFEN

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

14, 15 et 16
novembre 2018

COÛT

735 €

LIEU

IFEN et en
intra

SAVOIR MENER DES ENTRETIENS ANNUELS D'ÉVALUATION ET DE PROGRES

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel en fonction de direction ou d'encadrement d'ESSMS des secteurs social et médico-social

CONTEXTE

L'entretien annuel d'évaluation en dépassant le stade formel du point de situation peut devenir un outil pertinent de prospective interne dans une logique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Il s'agit d'apporter aux cadres, les clés à la conduite d'entretiens et plus précisément, à la conduite de l'entretien annuel d'appréciation et de progrès dans ses différentes dimensions de dialogue hiérarchique. Bien entendu, cet exercice ne prend de sens que s'il participe à la politique de gestion des ressources humaines et alimente le plan annuel de formation de l'établissement.

OBJECTIFS

- Poser l'entretien individuel d'évaluation comme une situation de communication interactive et comme un acte de management
- Ouvrir un dialogue spécifique autour des questions de GRH : la mobilité, la retraite, la promotion, les projets d'évolution, la formation et plus spécifiquement le DIF
- Savoir écouter et susciter l'échange.
- Définir le plan annuel de formation

CONTENUS

- **Définitions : qu'est-ce qu'évaluer ? Différences entre notation et évaluation**
- **Les finalités d'une démarche d'entretien d'évaluation**
 - o Gains attendus de la mise en place d'entretiens d'évaluation pour l'évaluateur, pour l'évalué, pour la structure
 - o Risques et limites
- **L'enjeu managérial**
 - o Positionnement de l'évaluateur en lien avec le principe d'autorité
 - o L'objectif de l'évaluation dans le cadre de la relation managériale : motivation, autonomisation.
 - o Identification et évaluation des objectifs individualisés
- **L'enjeu en Gestion des Ressources Humaines**
 - o Evaluation des missions et activités
 - o L'entretien d'évaluation perçu comme le carrefour de la gestion des compétences :
 - Profil de poste et référentiel de compétences
 - Intégration des niveaux de compétence (taxonomie de Bloom)
 - o Vers une anticipation de l'évolution des compétences liées au poste (logique de gestion prévisionnelle)
 - o Formalisation du plan de formation individuel
 - o Intégration d'une logique de mobilité
 - o Formalisation du plan annuel de formations
- **L'enjeu organisationnel : enjeux individuels, enjeux collectifs**
 - o Présentation de supports d'évaluation : travail d'objectivation
 - o Méthodologie de conduite d'une évaluation professionnelle objective.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apport d'outils théoriques et techniques à partir de supports documentaires et d'outils d'aide à la réflexion et à la décision
- ✓ Etude de cas
- ✓ Mises en exercices individuelles et collectives (sous-groupes)
- ✓ Présentation et analyse des outils
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

INTERVENANT

Eric SAMSON,
Formateur-consultant

DURÉE

3 jours ;
21 heures

CALENDRIER

Le Havre :
24, 25 et 26 septembre 2018

Evreux :
17, 18 et 19 septembre 2018

COÛT

525 €

LIEU

IFEN et en
intra

MASTER INTERVENTION ET DEVELOPPEMENT SOCIAL PARCOURS « INNOVATION ET DEVELOPPEMENT DANS LE CHAMP DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE »

(Master 1 et 2 ; titre universitaire de niveau I)

Un partenariat Université du Havre et IFEN



PERSONNES CONCERNÉES : Professionnels cadres et non cadres du champ social de la Région Normandie et toute personne désireuse de se professionnaliser et de se qualifier dans les domaines de la recherche, de l'innovation et du développement dans le travail social, l'économie sociale et solidaire.

CONTEXTE

L'Economie Sociale et Solidaire regroupe en France et en Normandie, un nombre important d'entreprises, d'établissements employeurs et de salariés (soit 10,5% de l'emploi en France et 11% en Normandie, données INSEE Clap 2013). Elle concerne des domaines d'activités très divers : établissements et services sociaux, médico-sociaux, entreprises d'insertion, commerces équitables, coopératives bancaires et agricoles, SCOP, mutuelles de santé et d'assurance.

Dans un contexte marqué par la mise en cause du modèle de protection sociale et par la décentralisation qui confrontent régulièrement les acteurs à la difficulté de sortir d'une logique de dispositifs sectorisés au profit d'une action sociale globale, les acteurs des politiques publiques sont appelés à développer de nouvelles pratiques de développement social des territoires où l'ESS représente un levier pour l'innovation, la mise en œuvre d'alternatives concrètes pour produire, travailler, coopérer et consommer autrement.

OBJECTIFS

- Développer des compétences en matière d'élaboration de projets territoriaux et d'ESS, de mise en œuvre de services et de mobilisation de moyens répondant aux enjeux de développement humain, social et économique des territoires
- Acquérir des compétences ciblées et transversales permettant de conduire des projets au sein des organisations et des réseaux de l'ESS, des collectivités territoriales et de leurs structures partenaires
- Se former aux pratiques de recherche et de prospective pour être en capacité d'accompagner une démarche de construction de scénarii d'avenir et de stratégies pour y parvenir.
- Développer une action sociale plus territoriale, coopératrice et émancipatrice.

CONTENUS

UE 1 : Introduction à l'ESS : histoire, définition, concepts, réalité et organisation territoriale de l'ESS

UE 2 : Connaissances des politiques publiques dans le domaine de l'ESS : histoire et construction des politiques publiques, dispositifs publics existants, organisation administrative et politique des territoires, place de l'innovation dans les politiques des collectivités territoriales

UE 3 : Méthodologies universitaires : recherche documentaire, méthodologie de recherche

UE 4 : Pratiques de diagnostic et de réflexion stratégique dans le domaine de l'ESS : pratiques d'analyse d'un environnement ou d'un territoire, méthodologies de diagnostic partagé, initiation à la prospective et réflexions sur de nouvelles approches dans l'action sociale

UE 5 : Méthodologie et outils de diagnostic : méthodologies qualitatives, pratiques et outils de communication et réalisation d'une note de diagnostic préalable à la mise en œuvre d'un projet d'ESS

UE 6 : Pratiques de prospective en ESS : sociologie contemporaine, prospective et accompagnement des territoires dans leurs évolutions, réorganisation de l'action sociale et médico-sociale dans leur évolution

UE 7 : Méthodologies et outils d'ingénierie de projets : fondamentaux et pratiques d'élaboration de projets au sein d'une structure ou d'un territoire, méthodologies quantitatives,

UE 8 : Mise en œuvre et pilotage de projets de l'ESS : conduite de projets, management et gouvernance dans le champ de l'ESS,

UE 9 : Méthodologies et outils de conduite de projets : techniques de communication, accompagnement à la réalisation d'un mémoire autour de la conception et de la mise en œuvre d'un projet d'ESS.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Enseignements théoriques et méthodologiques
- ✓ Mises en situations
- ✓ Dynamique interactive, partages d'expériences, échanges de pratiques
- ✓ Travaux Dirigés en sous-groupes.
- ✓ Etude de cas

INTERVENANTS

Professeurs des Universités, Maîtres de conférences, Formateurs, Directeurs et Responsables de services d'ESS, Chargés de missions, Consultants, Responsables de politiques publiques...

DURÉE

630 heures
(315 heures par an ; 4 à 5 jours par mois)

CALENDRIER

De septembre 2018
à juin 2020

COÛT

8505 €

LIEUX

Université du Havre et IFEN

INSCRIPTION ET SÉLECTION

Réunions d'information à l'IFEN :
20/09/2017 à 14h30
13/10/2017 à 10h00
10/11/2017 à 14h30.

FORMATION PREPARATOIRE A LA SELECTION DU CAFDES

PERSONNES CONCERNÉES : Tout professionnel en fonction de direction, d'encadrement ou pas souhaitant se préparer aux épreuves de sélection du CAFDES.

CONTEXTE

La Formation au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement Social (CAFDES) est une formation de niveau 1 comprenant des exigences fortes en termes d'investissement et de développement d'acquis notamment en matière d'analyse, de synthèse, d'expression écrite et orale. Cette formation préparatoire est conçue pour accompagner les candidats dans leur projet professionnel avec pour finalité de les préparer à la sélection nationale et à leur entrée en formation CAFDES.

Les modalités des épreuves de sélection CAFDES comprennent :

- **Une épreuve écrite** individuelle notée sur 20 points visant à vérifier les qualités d'expression écrite, les capacités d'analyse, de synthèse et l'intérêt pour les questions de société. Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau 1 sont dispensés de cette épreuve.
- **Une épreuve orale** notée sur 20 points consistant en un entretien de 30 minutes du candidat avec les membres du jury ; une note sur la fonction de direction et son exercice rédigée par le candidat sert de support à cet entretien.
- La moyenne des deux notes constitue la note globale de l'épreuve de sélection.

OBJECTIFS

- Développer son projet professionnel de directeur d'établissement social et médico-social
- Valoriser ses atouts et ses compétences
- Préparer son dossier de candidature à la sélection du CAFDES
- Réactualiser ses techniques d'écriture
- Se préparer à l'oral à argumenter son projet professionnel et de formation.

CONTENUS

- **La fonction de directeur et le positionnement de directeur**
- **Représentations et conception de la fonction de direction**
- **Culture générale :** politiques publiques et débats de société
- **Méthodologie de l'épreuve écrite** visant la construction d'un propos argumenté et s'appuyant sur des techniques de lecture rapide et d'écriture (dissertation, commentaire de texte et note de synthèse)
- **Méthodologie et guidance de la note écrite sur la fonction de direction et son exercice**
- **Epreuve orale à blanc** en lien avec la note à produire sur la fonction de direction et son exercice.
- Stage si nécessaire au regard des besoins personnalisés de chaque candidat.

Selon si le candidat a à se présenter aux 2 épreuves ou seulement à l'épreuve orale et au regard de ses besoins individualisés, les contenus, la durée et le coût de cette formation sont établis de façon personnalisée en concertation avec chaque candidat et le Responsable CAFDES de l'IFEN.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et méthodologiques
- ✓ Pédagogie interactive s'appuyant sur l'implication des participants et l'accompagnement individualisé de leur projet professionnel
- ✓ Evaluations formatives personnalisées en lien avec les épreuves écrites (sur table) et les mises en situation à l'oral
- ✓ Evaluation individuelle des acquis de la formation (épreuves écrites et orales).

INTERVENANTS

Cédric CHOUQUET, Directeur Général Adjoint et Responsable CAFDES,
Directeurs d'ESSMS et Formateurs

DURÉE

10 jours ;
60 heures

CALENDRIER

De novembre 2017 à
mars 2018

COÛT

Nous
consulter.

LIEU

IFEN
Le Havre

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT SOCIAL (CAFDES)



PERSONNES CONCERNÉES : les directeurs en poste et les professionnels cadres ou désireux d'évoluer vers la fonction de direction et le métier de directeur.

CONTEXTE

Les enjeux actuels de l'Action Sociale dans cette période de crise économique, sociale et culturelle, ont complexifié la gestion des ESMS et la mise en œuvre des projets d'interventions au service de groupes de populations particulièrement fragilisées par les effets de cette crise. En 2007, le décret sur la qualification des directeurs et la réforme du CAFDES ont ainsi pris acte que ces enjeux ont modifié considérablement les conditions d'exercice de la fonction de direction.

OBJECTIFS

Le directeur devra savoir, à partir de la place d'interface qu'il occupe entre l'association, l'établissement, les administrations et les bénéficiaires :

- Se repérer et agir dans des systèmes d'acteurs et d'actions complexes en terme de communication, de négociation et de contractualisation
- Réactualiser sa connaissance des problématiques de populations afin de pouvoir anticiper les changements à mettre en œuvre dans les dispositifs d'intervention et les pratiques professionnelles en articulant des principes éthiques et techniques
- Articuler son rôle d'acteur des politiques publiques avec les réalités du terrain professionnel et les valeurs associatives
- Travailler en réseau pour que l'établissement qu'il dirige soit promoteur d'offres de service diversifiées et adaptables
- Être capable de réactualiser le projet d'établissement à partir de processus d'analyse et d'évaluation rigoureux, du contexte interne et externe, en déterminant les enjeux stratégiques et en faisant preuve de créativité
- Développer une dynamique managériale propice au développement et à la gestion des ressources humaines
- Assurer la gestion économique, financière et logistique d'un ESMS.

CONTENUS

Le CAFDES est organisé en 4 domaines de formation.

- **DF1 : Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service (154 h.)**
 - o Le pilotage et la méthodologie de projet
 - o Le développement de la qualité et l'évaluation
 - o Les réseaux et partenariats
 - o La stratégie de communication du projet
 - o L'éthique, la prise de risque et la responsabilité dans le projet
 - o L'utilisation stratégique des connaissances au service du projet
 - o Le rôle et le positionnement du directeur dans le cadre d'un projet d'établissement ou de service
 - o L'accompagnement au mémoire
- **DF2 : Management et gestion des ressources humaines (196 h.)**
 - o Droit du travail et législation sociale
 - o La dimension personnelle du management
 - o Management et gestion des ressources humaines
- **DF3 : Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service (154 h.)**
 - o Gestion budgétaire et comptable
 - o Gestion logistique
 - o Gestion immobilière
 - o Gestion financière
- **DF4 : Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire (196 h.)**
 - o Les politiques publiques catégorielles et sectorielles
 - o Expertise de l'intervention et préconisations
 - o La méthodologie d'investigation en sciences sociales (initiation à la recherche, problématisation d'une question sociale ou de santé publique sur un territoire, état des lieux et diagnostic, ...)
 - o Langue étrangère : anglais (validation binaire).

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et méthodologiques
- ✓ Dynamique interactive engageant la participation des stagiaires
- ✓ Partage d'expériences et analyse des pratiques
- ✓ Etude de cas
- ✓ Mises en situation (jeux de rôle)
- ✓ Travaux de formations dirigés en petits groupes (ateliers)
- ✓ Préparation à la certification.

INTERVENANTS

Directeurs Généraux,
Directeurs d'ESMS, Directeur des Ressources Humaines,
Directrice Administrative et financière, Juriste spécialisée,
Consultants...

DURÉE

700 heures et 510 heures de stage (parcours long). Des allègements et/ou dispenses sont octroyés aux personnes titulaires du CAFERUIS, du DSTS et du DEIS (nous consulter).

CALENDRIER

- Mars 2018 (parcours allégé)

- Mai 2018 (parcours long)

COÛT

Nous consulter

LIEU

IFEN

INFO

Réunions d'information à 14h30 :
les 29 septembre, 19 octobre et 17 novembre 2017

Clôture des inscriptions à la sélection :
15 février 2018

Sélection : mi-mars 2018

DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR SPECIALISE PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

PERSONNES CONCERNÉES : Toute personne ayant moins de 26 ans à l'entrée en formation.

- Etre titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent, ou d'un diplôme d'état dans le travail social ou para-médical sanctionnant une formation professionnelle de 2 ans, niveau IV, ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'AMP, AVS, DEAVS ou du DEAMP avec une expérience de 5 ans
- S'inscrire aux épreuves de sélection
- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur adhérent à UNIFAF

CONTEXTE

Le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES) par la voie de l'apprentissage est un diplôme de niveau III (Décret du 15 mai 2007). L'apprenti est un professionnel en formation membre d'une équipe de professionnels de l'éducation spécialisée, accompagné par un maître d'apprentissage tout au long de sa formation. Le maître d'apprentissage est un professionnel, titulaire du diplôme préparé par l'apprenti et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans. Il contribue à l'acquisition par l'apprenti des compétences professionnelles et assure un suivi pédagogique. Le maître d'apprentissage bénéficie d'une formation de 80 heures dispensée par le Centre de formation validant les deux premiers modules de la formation de Tuteur. L'alternance permet l'interaction entre le lieu professionnel, le centre de formation et l'apprenti.

OBJECTIFS

- Former, apprendre son métier en milieu professionnel, en alternance avec un centre de formation
- Développer une véritable expérience professionnelle
- Engager une démarche de professionnalisation, favorisant l'insertion professionnelle
- Permettre, grâce à un accompagnement pédagogique spécifique, un apprentissage gradué de l'ensemble des activités de l'éducateur spécialisé.

CONTENUS

La formation est organisée en 4 domaines de formation

- **DF1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé (450 h.)**
- **DF2 : Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés (500 h. dont 35h. réalisées sur les lieux d'apprentissage)**
- **DF3 : Communication professionnelle (250 h.)**
- **DF4 : Implication dans les dynamiques partenariales institutionnelles et inter-institutionnelles (250 h.)**
- **La formation pratique (560 h.) :** elle comprend deux stages, de huit semaines chacun, en milieu professionnel, hors de l'établissement employeur, réalisés au cours de la 1ère et 2ème année de formation.

Les savoirs nécessaires à l'exercice professionnel sont dispensés au cours des 3 années de formation tels que le développement de la personne, la connaissance de son environnement, les outils spécifiques d'intervention, les cadres administratifs et juridiques...

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Des cours magistraux portant sur les enseignements disciplinaires.
- ✓ Des travaux de groupe
- ✓ Témoignages de professionnels.
- ✓ Ateliers de mise en pratique
- ✓ Préparation aux épreuves de certification des domaines de compétences.
- ✓ Temps d'analyse de la pratique
- ✓ Travail personnel.

INTERVENANTS

Formateurs de la filière Educateur Spécialisé Professionnels du secteur de l'éducation spécialisée

DURÉE

1450 heures (dont 35 h chez l'employeur)

560 heures de stage hors employeur

CALENDRIER

Session 2017 :
Septembre 2017 à Juin 2020

Session 2018 :
Octobre 2018 à Juin 2021

COUT

Le coût de la formation de l'apprenti et celui de la formation du maître d'apprentissage (80 h.) sont pris en charge par UNIFAF sur la contribution « professionnalisation », ainsi que le coût de la sélection.

LIEU

IFEN

INFO

A savoir : La rémunération de l'apprenti est prise en charge sur le budget de l'établissement. Le Conseil Régional verse une indemnité compensatrice forfaitaire à l'employeur au titre de l'embauche de l'apprenti et du soutien à l'effort de formation réalisé par l'employeur.

Réunion d'info Le Havre : 19/04/2018

Information sur site : à la demande

Contact : Régine EMO

02 35 42 79 10

r.emo@ifen-formation.com

FORMATION

PASSERELLE MONITEUR EDUCATEUR VERS EDUCATEUR SPECIALISE (sur 18 mois)

PERSONNES CONCERNÉES : Toute personne titulaire du Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur justifiant à son entrée en formation de un ou plusieurs contrats d'une durée cumulée d'au moins 2 ans (article 10 de l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au DEES). Ils sont dispensés du DC1 et des premières parties des DC2, 3, 4 soit 950 heures.

CONTEXTE

La proposition de cette formation émane des employeurs du Département de l'Eure. Ils souhaitent à travers le plan de formation, permettre à certains de leurs salariés diplômés Moniteur Educateur, d'accéder à la formation d'Educateur Spécialisé.

Les équipes de direction sont conscientes de la demande de leurs salariés, mais au vu du contexte économique actuel, souhaitent disposer d'un projet sur mesure pour leur personnel.

Une formation sur 18 mois a vu le jour pour permettre aux salariés d'être souvent présents sur leur lieu professionnel, et ainsi continuer de développer un accompagnement adapté du public.

OBJECTIFS

- Fournir aux Moniteurs Educateurs des connaissances suffisantes des différents publics auprès desquels ils peuvent intervenir
- Proposer des connaissances et outils solides sur la méthodologie de recueil de données, le projet territorialisé et l'action éducative et des approches de l'organisation dans le travail social
- Proposer les savoirs et savoir-faire de base indispensables à l'élaboration d'un positionnement professionnel de qualité
- Inscrire les professionnels dans une démarche de compréhension des approches spécifiques des problématiques sociales

CONTENUS

Préparation au concours sur 4 journées

La préparation au concours qui se déroulera dans l'Eure permettra aux candidats une remise à niveau en vue du passage du concours écrit et oral.

Contenus de la Formation :

DC2.2 : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé.

2ème partie : conception du projet éducatif.

DC3.2 : Communication professionnelle.

2ème partie : coordination.

DC 4.2 : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles.

2ème partie : travail en partenariat et en réseau.

Rendez-vous sur notre site internet : www.ifen-formation.com

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Cours magistraux portant sur les enseignements disciplinaires
- ✓ Travaux de groupes, préparation aux épreuves de certification
- ✓ Analyse des pratiques, Travail personnel

INTERVENANTS

Equipe des formateurs du Pôle Education Spécialisée et des Professionnels du secteur

DURÉE

450 heures en centre et 280 heures de stage externe

CALENDRIER

De décembre 2018 à juin 2020

COÛT

Formation passerelle
Nous consulter.
Préparation concours : 322 €

LIEU

IFEN
EVREUX

FORMATION

DIPLOME D'ETAT DE MONITEUR EDUCATEUR

PERSONNES CONCERNÉES : Toute personne satisfaisant aux épreuves de sélection définies par le Décret n° 2007-898 du 15 mai 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur et l'Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur et étant en situation d'emploi de Moniteur Educateur ou de contrat de professionnalisation à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Suite à la demande de certains employeurs et de salariés de la région, l'IFEN a souhaité obtenir l'autorisation de réaliser la formation préparatoire au DEME. La DRJSCS a validé notre déclaration préalable en 2012. En réalisant une formation de niveau IV au sein de notre institut de formation, nous voulons répondre à deux objectifs :

- participer à la promotion sociale des professionnels en favorisant l'accès à la qualification et au métier de moniteur éducateur
- diversifier notre offre de formation en permettant le passage des professionnels du niveau V au niveau IV et/ou du niveau IV au niveau III et ainsi de participer à l'évolution des parcours professionnels.

OBJECTIFS

Au regard du référentiel de compétences, la finalité de la formation est de fournir aux stagiaires en cours d'emploi ou en contrat de professionnalisation, les outils et les postures professionnelles leur permettant :

- D'instaurer une relation
- D'aider à la construction de l'identité et au développement des capacités
- D'assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique
- D'animer la vie quotidienne au sein de l'établissement ou du service
- De concevoir et mener des activités de groupe
- D'observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives
- De participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif
- De s'inscrire dans un travail d'équipe
- D'élaborer, gérer et transmettre de l'information
- D'établir une relation professionnelle avec les partenaires
- De réaliser une veille professionnelle, en s'informant et se formant pour faire évoluer ses pratiques.

CONTENUS

Les contenus de la formation préparatoire au DEME sont répartis en 4 Domaines de Formation (DF) :

- **DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé (400 heures)**
 - o Développement de l'être humain
 - o Processus de socialisation et d'intégration
 - o Les publics de l'éducation spécialisée
 - o La relation éducative
 - o L'analyse des pratiques professionnelles
- **DF 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300 heures)**
 - o Notion de projet et méthodologie du projet
 - o Conception du projet éducatif spécialisé
 - o Supports et cadre de la relation éducative
 - o Recherche action autour du projet
 - o Analyse de la pratique professionnelle
- **DF 3 : Travail en équipe pluri-professionnelle (125 heures)**
 - o Compréhension de l'organisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux
 - o L'équipe et son fonctionnement
 - o Transmission de l'information
 - o Circulation et partage d'information
- **DF 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles (125 heures)**
 - o Cadre institutionnel, administratif, juridique et politique relatif à l'éducation spécialisée.
 - o Approche des politiques sociales et médico-sociales
 - o Approche des cadres juridiques
 - o Approche du fonctionnement partenarial et en réseau
- **Un stage externe de 280 heures.**

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Des cours magistraux portant sur les enseignements disciplinaires.
- ✓ Des travaux de groupe
- ✓ Témoignages de professionnels.
- ✓ Ateliers de mise en pratique
- ✓ Préparation aux épreuves de certification des domaines de compétences.
- ✓ Temps d'analyse de la pratique
- ✓ Travail personnel.

INTERVENANTS

Professionnels de l'éducation spécialisée, Psychologues, Chef de service éducatif, Sociologues, Juristes...

DURÉE

21 mois ;
1230 heures
dont
280 heures
de stage

CALENDRIER

Septembre 2018 à
mai 2020

COÛT

Nous
consulter

LIEU

IFEN

INFO

Réunion d'information :
8 mars 2018
à l'IFEN.

Sélection :
Epreuve écrite et
Epreuve orale : Juin 2018
Commission d'admission :
juin 2018

DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (DEAES)

PERSONNES CONCERNÉES : Peuvent accéder à cette formation, aussi bien des personnes en situation d'emploi d'Accompagnant Educatif et Social que des demandeurs d'emploi.

CONTEXTE

Afin de faire face aux évolutions du secteur de l'aide à la personne, il a été décidé de regrouper les formations de niveau V (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale et Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique) et d'intégrer de nouvelles compétences relatives à l'accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire, pour favoriser l'accueil en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap. Ce nouveau Diplôme de niveau V est destiné aux intervenants agissant auprès de publics en situation de fragilité (enfants ou adultes), aussi bien à leur domicile, qu'au sein d'établissement d'accueil collectif ou encore au sein du système éducatif ou de loisir.

OBJECTIFS

DC 1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

DC 2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité

DC 3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

DC 4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne.

CONTENUS

La formation au DEAES est organisée autour de 4 Domaines de Formation et de 3 spécialités : Accompagnement de la vie à domicile ; Accompagnement de la vie en structure collective ; Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire.

D.F.1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale (126 heures socle commun et 14 heures spécialité)

- o Les bases des politiques publiques et des lois régissant le secteur social et médico-social et l'organisation territoriale.
- o Les personnes accompagnées et leur participation : Lois 2002-2, 2005-102, protection de l'enfance, protection des adultes, différents lieux de vie et d'accueil...
- o Ethique et déontologie
- o Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociales et culturelles. Connaissance des pathologies, troubles, déficiences et leurs incidences somatiques, physiques et sociales
- o Situations de handicap, situations d'exclusion sociale et conséquences.

D.F.2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité (98 heures socle commun et 63 heures spécialité)

- o Outils et enjeux de la relation d'aide lors des temps clés du quotidien. La communication verbale et non verbale. Notions d'apprentissage adapté.
- o Notions de dépendance et d'autonomie. Notions de santé
- o Ergonomie, aide à la mobilité, transferts. PSC1
- o Intimité, vie affective et sexualité. La personne et son rapport au corps, à l'alimentation, au sommeil...
- o Règles d'éco-responsabilité.

D.F.3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (63 heures socle commun et 28 heures spécialité)

- o Travail en équipe, en réseau et organisation. Les transmissions professionnelles.
- o Notions de projets (projet d'établissement, projet personnalisé...) et participation au projet personnalisé.

D.F.4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (70 heures socle commun et 42 heures spécialité)

- o Socialisation et inscription dans la vie citoyenne. Les différentes dimensions d'accessibilité
- o La famille, l'entourage et ses évolutions
- o Activités collectives (objectifs, mise en œuvre et évaluation...)

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Mise en situation
- ✓ Accompagnement méthodologique aux épreuves de certification

- ✓ Etude de situations professionnelles apportées par les stagiaires

INTERVENANTS

Professionnels du secteur de l'aide à la personne, Formatrices- Coordinatrices de l'IFEN, Psychologues, Kinésithérapeutes...

DURÉE

525 heures de formation en centre (dont 147 de spécialité) et jusqu'à 840 heures de stage

CALENDRIER

VD Le Havre 09/2018 à 07/2019
CE Le Havre 09/2018 à 09/2019
CE Evreux 05/2018 à 09/2019

COÛT

Nous consulter.

LIEUX

Le Havre, et Evreux

INFO

Inscription via notre site internet rubrique Inscription concours

FORMATION

ATTESTATIONS DE FORMATION DE TUTEUR ET DE FORMATEUR DE TERRAIN (1^{ère} année)

PERSONNES CONCERNÉES : Tout salarié qui est amené à accompagner des stagiaires en contrat de professionnalisation ou en apprentissage ou des nouveaux salariés.

CONTEXTE

Bien que les établissements du secteur social et médico-social aient toujours reçu des stagiaires, il s'avère qu'aujourd'hui une professionnalisation de la fonction tutorale est devenue nécessaire. L'accueil des stagiaires, leur accompagnement, la transmission du métier, mais également l'implication des collaborateurs ainsi que la mise en place d'outils et d'espace de régulation, représentent de véritables enjeux amenant les établissements d'accueil à devenir site qualifiant. Ce label site qualifiant est nécessaire pour pouvoir accueillir des stagiaires en contrat de professionnalisation. La formation de tuteur permet la mise en œuvre de ce travail au bénéfice du stagiaire et de son établissement d'accueil, dans une dynamique d'alternance intégrative, incluant les organismes de formation en travail social. La 1^{ère} année de formation de formateur de terrain correspond à la formation de tuteur pour les personnes diplômées de niveau III. La formation de Maître d'apprentissage est couplée également à ces deux dispositifs.

OBJECTIFS

- Former des professionnels (à partir du niveau V) à devenir tuteur de proximité.
- Accompagner les tuteurs à la formalisation et à la réalisation d'outils.
- Doter les tuteurs de connaissances précises sur les dispositifs, les enjeux, les théories de l'apprentissage et l'andragogie.
- Donner les moyens aux tuteurs de développer l'alternance intégrative en lien avec les centres de formation
- Savoir mobiliser les collaborateurs et encourager le développement de la fonction tutorale vers la mise en œuvre effective de l'agrément site qualifiant.

CONTENUS

3 modules permettent une modularisation et une progression dans la formation :

- **Module 1 « Tuteur de proximité : les bases » (40 heures)**
 - o Modalités d'accueil du stagiaire, organisation et évaluation de son parcours.
 - o Transmissions des savoirs, savoir-faire et savoir-être liés au métier.
- **Module 2 « Tuteur de proximité : approfondissement » (40 heures)**
 - o Renforcement du module précédent par une approche de l'ingénierie de formation en alternance en lien avec les référentiels des formations sociales et sanitaires.
- **Module 3 « Tuteur Référent » (40 heures)**
 - o Ce nouveau module est nécessaire pour accéder à la reconnaissance de site qualifiant. Il vise à développer la fonction tutorale au sein de l'établissement d'accueil.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ La formation repose sur une dynamique interactive, avec des apports théoriques et pratiques, un accompagnement à la réalisation d'outils, et des travaux en petits groupes

INTERVENANTS

Chef de services, Maîtres d'apprentissage, Tuteurs référents, formateurs et consultants...

DURÉE

120 heures ;
2 jours
par mois.

CALENDRIER

D'octobre 2018
à juin 2019

COÛT

1380 €

LIEUX

IFEN
Le Havre
et Evreux

INFO

Réunion d'information :
le 2 octobre 2017
à 14h00 dans les
locaux de l'IFEN. Votre
participation est à
indiquer par téléphone
ou mail.

ATTESTATION NATIONALE DE FORMATION DE FORMATEUR DE TERRAIN (2^{ème} année)

PERSONNES CONCERNÉES : Tout salarié, possédant un niveau III du secteur social et ayant effectué la formation de Tuteur référent, Tuteur, Formateur de Terrain (1^{ère} année) ou de Maître d'apprentissage, qui est amené à accompagner des stagiaires en contrat de professionnalisation ou en apprentissage ou des salariés nouvellement recrutés sur leur poste.

CONTEXTE

La formation de formateur de terrain a une durée de 240 heures et se déroule sur deux ans.
La première année (module 1 ; 120 heures) correspond à la formation de Tuteur (modules 1, 2 et 3).
La suivante correspond à la deuxième année de la Formation de Formateur de Terrain (module 2 ; 120 heures). Elle concerne les personnes diplômées de niveau III souhaitant se professionnaliser à l'exercice de la fonction tutorale en qualité de Formateur de Terrain.
Cette formation permet à des personnels ayant suivi la formation de Tuteur référent, tuteur, FFT1 ou de Maître d'Apprentissage de se former plus amplement au développement de la fonction tutorale au sein de leur établissement et de développer leurs compétences de **Formateur de Terrain Référent de site qualifiant et/ou de parcours de professionnalisation de stagiaires ou de nouveaux salariés** (formation, coordination, organisation, communication, évaluation)

OBJECTIFS

- Repérer les enjeux stratégiques, humains et techniques liés à la mise en œuvre de la fonction tutorale au sein des ESMS et participant à leur reconnaissance en tant que Site qualifiant
- Savoir coordonner et évaluer la fonction tutorale dans les établissements contribuant à la professionnalisation de stagiaires et de nouveaux salariés
- Savoir évaluer des pratiques de formation de terrain
- Savoir élaborer et conduire une intervention en centre de formation
- Mettre en place avec les centres de formation des outils et des espaces de travail facilitant la mise en pratique d'une alternance intégrative
- Définir et mettre en œuvre des axes de progrès et des actions soutenant l'intégration de la fonction tutorale dans l'organisation des établissements et les pratiques des professionnels en charge de l'accompagnement des stagiaires et/ou de salariés nouvellement en poste.

CONTENUS

La 2^{ème} année (module 2 ; 120 heures) est organisée en 3 unités de 40 heures :

Unité 1 : « Connaissance des politiques d'action sociale et des pratiques professionnelles »

Cette unité vise à mettre en perspective les politiques d'action sociale, les publics (usagers), les dispositifs d'action sociale et les pratiques professionnelles afin de situer les enjeux et la spécificité des contextes et cadres d'intervention propres à chaque politique publique et à chaque type d'établissement ou de service.

Unité 2 : « Formation professionnelle des adultes »

Cette unité concerne spécifiquement la formation professionnelle des adultes. Il s'agit dans cette unité de doter les formateurs de site qualifiant de connaissances théoriques et pratiques facilitant la promotion et la mise en œuvre de l'alternance intégrative, en vue de la professionnalisation des ESMS en qualité d'organisation apprenante.

Unité 3 : « Unité optionnelle : Formation ou Recherche »

Cette unité optionnelle permet d'ouvrir un espace d'exercice et de mise en œuvre des connaissances acquises dans les 2 unités précédentes.

Cette démarche peut se faire selon l'une des deux entrées suivantes :

- par la mise en œuvre d'un outil ou d'une pratique qui par la suite fait l'objet d'un travail d'analyse et de sens afin d'en tirer une connaissance qui dépasse la contingence de la situation.

C'est l'option A : action de formation du candidat.

- par le questionnement, qui par la suite va chercher sur le terrain les éléments concrets de vérification.

C'est l'option B : projet de recherche.

METHODES PEDAGOGIQUES

La formation repose sur une dynamique interactive, avec des apports théoriques et pratiques, un accompagnement à la réalisation d'outils, et des travaux en petits groupes.

INTERVENANTS

Directeurs d'établissement,
Chefs de service,
Formateurs,
Consultants...

DURÉE

120 heures ;
2 jours
par mois.

CALENDRIER

Octobre 2018
à septembre 2019

COÛT

1380 €

LIEU

IFEN
Le Havre
et Evreux

INFO

Réunion d'information :
le 2 octobre 2017 à 14h00
dans les locaux de l'IFEN.
Votre participation est à
indiquer par téléphone
ou mail.

FORMATION

DIPLOME D'ÉTAT DE MEDIATEUR FAMILIAL

PERSONNES CONCERNÉES : Intervenants des secteurs sociaux médico-sociaux ou juridiques titulaires d'un diplôme de niveau III souhaitant se perfectionner professionnellement et se professionnaliser au métier de médiateur familial.

CONTEXTE

Pour le Conseil National Consultatif de la Médiation Familiale (CNCMF), « la médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision, le Médiateur Familial, favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial, entendu dans sa diversité et dans son évolution ».

A ce titre, le Médiateur Familial accompagne la recherche de solutions concrètes en amenant les personnes à trouver elles-mêmes les bases d'un accord mutuellement acceptable tenant compte, en l'état du droit, des besoins de chacun des membres de la famille et particulièrement de ceux des enfants, dans un esprit de co-responsabilité parentale.

Le DEMF est une formation de niveau II se réalisant en alternance et comprenant 595 heures dont 105 heures de formation pratique (stage). Le stage est le terrain support à l'apprentissage du métier de médiateur familial et s'effectue auprès d'un professionnel qualifié (DEMF exigé).

OBJECTIFS

Le DEMF est une formation spécialisée, dans le cadre de la formation continue, visant à professionnaliser aux 3 Domaines de Compétences (DC) relatifs à l'exercice du métier de Médiateur Familial :

DC 1 (compétence socle) : Création et maintien d'un espace tiers de médiation familiale

- Contractualiser et garantir le cadre de la médiation
- Aider à préciser la nature du conflit, les besoins et les intérêts de chacun
- Etablir la reconnaissance réciproque du bien fondé de chacun
- Restaurer les liens et accompagner le changement.

DC 2 : (compétence socle) : Conception d'un cadre d'intervention professionnelle dans le champ de la famille

- Analyser et évaluer une situation familiale
- Comprendre les différents systèmes familiaux.

DC 3 (compétence complémentaire) : Communication/partenariat

- Informer sur la démarche de médiation et promouvoir une culture de médiation
- Développer les partenariats utiles à la médiation familiale et s'inscrire dans des réseaux
- Faire évoluer sa pratique de médiateur familial, contribuer à la formation des médiateurs familiaux et à la sensibilisation des autres professionnels.

CONTENUS

• **Une unité principale (315 heures) structurée autour des 3 modules suivants :**

- o La médiation : un concept (module 1 ; 70 heures)
- o La médiation familiale : un processus (module 2 ; 210 heures)
- o Accompagnement au processus de médiation familiale (module 3 ; 35 heures)

• **Trois unités de formation contributives (161 heures) :**

- o Droit (module 4 ; 63 heures)
- o Psychologie (module 5 ; 63 heures)
- o Sociologie (module 6 ; 35 heures)

• **Un module spécifique (module 7 ; 14 heures)**

- o Méthodologie d'élaboration du mémoire.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Mises en situation (jeux de rôle)
- ✓ Partage d'expériences et de pratiques professionnelles
- ✓ Etude de situations-problèmes apportées par les participants et les intervenants
- ✓ Accompagnement méthodologique.

INTERVENANTS

Médiateurs Familiaux, Formateurs IFEN, Psychologues, Sociologues, Juriste, Avocat, JAF...

DURÉE

595 heures (dont 105 heures de stage) ; 4 à 5 jours par mois.

CALENDRIER

Novembre 2018 à Décembre 2020

COÛT

8 500 €

LIEU

IFEN
Le Havre

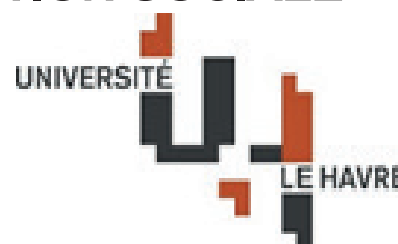
INFO

Réunion d'information :
26 septembre 2017 à 14h00
6 février 2018 à 16h00
18 septembre 2018 à 16h00

L'UNIVERSITÉ DU HAVRE PROPOSE UNE LICENCE DE SOCIOLOGIE PARCOURS ACTION SOCIALE

Titre universitaire de niveau II

EN PARTENARIAT AVEC L'IFEN



PERSONNES CONCERNÉES : Les professionnels formés à l'IFEN et titulaires du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé délivré depuis la réforme de 2007 ou d'Educateur de Jeunes Enfants délivré depuis la réforme de 2005.

CONTEXTE

L'IFEN et l'Université du Havre proposent aux professionnels de l'éducation spécialisée et du secteur petite enfance une offre de formation complémentaire à leur diplôme d'état. La Licence de Sociologie Parcours Action Sociale a pour finalité d'approfondir leurs connaissances et de leur permettre d'acquérir un titre universitaire de niveau II. La reconnaissance des contenus de formation délivrés dans ces deux Diplômes d'Etat permet à ce jour d'alléger le parcours de formation universitaire des candidats.

OBJECTIFS

- Acquérir la connaissance des théories et courants de la sociologie
- Maîtriser le questionnement sociologique (de la question sociale au questionnement sociologique)
- Se former aux outils d'enquête (questionnaire, entretien, observation...)

CONTENUS

- **Théories et courants de la sociologie : 126 heures**
 - o Introduction à la sociologie (18h CM + 18h TD)
 - o Introduction à la sociologie 2 (18h CM + 18h TD)
 - o Concepts clés 1 (18h CM + 9h TD)
 - o Concepts clés 2 (18h CM + 9h TD)
- **Méthodologie de la recherche en sociologie : 162 heures**
 - o Introduction au questionnement sociologique (18h TD)
 - o Le questionnement sociologique (18h TD)
 - o Le questionnaire (18h TD)
 - o L'entretien (18h TD)
 - o Epistémologie et écriture des sciences sociales (18h TD)
 - o Le terrain d'enquête (18h TD)
 - o Travail d'étude (enquête par questionnaire) (18h TD) X 2
 - o Réalisation du dossier d'initiation à la recherche (travail personnel encadré)
 - o Statistiques descriptives (18h TD)
- **Disciplines associées : 51 heures**
 - o Démographie (24h CM)
 - o Ethnologie 2 (18h CM + 9h TD)
- **Langue vivante : 72 heures**

RESPONSABLES DE LA LICENCE

Hélène STEINMETZ
Myriam HACHIMI-
ALAOUI

CONTACT ADMINISTRATIF

Muriel HARDY
Tél. : 02 32 74 42 00 ;
lsh@univ-lehavre.fr

DURÉE

411 heures ;
1 année
(volume horaire susceptible d'être modifié)

CALENDRIER

Pré-rentree :
Début septembre 2017
Rentree :
Septembre 2017

COÛT

Inscription universitaire

LIEU

Université du Havre
/ UFR Lettres et
Sciences Humaines
25 rue Philippe Lebon
76086 Le Havre
Cedex

FORMATION

CERTIFICATS DE SURVEILLANT(E) DE NUIT QUALIFIE(E) ET DE MAITRE(SSE) DE MAISON (Labellisation CPNE- UNIFAF)

PERSONNES CONCERNÉES : les professionnels en poste de surveillant de nuit ou de maître de maison et les demandeurs d'emplois désireux d'exercer l'un de ses 2 métiers

CONTEXTE

Les avenants N°284 et 285 du 8 juillet 2003, à la CCN du 15 mars 1966, formalisent respectivement les fonctions de « surveillant de nuit qualifié » et de « maître ou maîtresse de maison ». En 2014, la CPNE et UNIFAF ont redéfini le cahier des charges des formations leur correspondant. Jusqu'en fin 2017, l'IFEN est le seul organisme sur la Haute-Normandie labellisé pour dispenser ces deux formations et permettre à ces participants d'obtenir l'un des deux certificats. Des modules spécifiques propres à chaque fonction font l'objet d'un premier domaine de formation. Des modules communs aux deux formations visent à mieux inscrire le salarié dans son institution et Les modules spécifiques à chacune des certifications, de 70 heures, ont été renforcés et adaptés plus finement aux besoins de ces métiers. Une période de stage de 70 heures est obligatoire pour les candidats possédant déjà l'une des certifications et souhaitant obtenir l'autre ; ces derniers sont alors dispensés des modules communs. La formation est organisée, d'une part, de manière à tenir compte des acquis de l'expérience des stagiaires et, d'autre part, à leur permettre de mettre en pratique leurs acquis de formation directement sur leur lieu d'exercice professionnel. Les stagiaires doivent valider une épreuve de certification pour l'obtention de leur certificat de SNQ ou de MM. Cette formation est désormais ouverte aux demandeurs d'emploi qui doivent effectuer en plus de leur formation « théorique » un stage de 175 heures au sein d'un ESSMS.

OBJECTIFS

- Maîtriser l'ensemble des compétences constitutives des activités de Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e) ou de Maître(sse) de Maison
- Connaître le cadre institutionnel de leur fonction
- Comprendre les problématiques des personnes accueillies et les modes d'accompagnement proposés
- Savoir travailler en équipe pluri-professionnelle

CONTENUS

• **Domaine de formation 1 spécifique aux maître(sses) de maison : Savoir contribuer à la qualité du cadre de vie (70 heures)**

- o **Module 1 (7 heures) :** Rôle et fonction du/de la Maître-sse de maison
- o **Module 2 (28 heures) :** Qualité et sécurité du cadre de vie - PSC1
- o **Module 3 (10.5 heures) :** Entretien du cadre de vie - Entretien du linge
- o **Module 4 (24.5 heures) :** Préparation des repas et hygiène alimentaire HACCP

• **Domaine de formation 1 spécifique aux Surveillant(e)s de Nuit Qualifié(e) : Savoir assurer la sécurité des personnes et des biens (70 heures)**

- o **Module 1 (7 heures) :** Rôle et fonction du/de la Surveillant-e de nuit Qualifié(e)-e
- o **Module 2 (42 heures) :** Sécurité des biens et des personnes - PSC1-EPI
- o **Module 3 (10.5 heures) :** Techniques répondant aux besoins d'hygiène et de confort
- o **Module 4 (10.5 heures) :** Travail de nuit

D.F. et modules communs aux formations de SNQ et de MM

• **Domaine de formation 2 : Participation à l'accompagnement des personnes accueillies (63 heures)**

- o **Module 5 (31.5heures) :** Connaissance des publics
- o **Module 6 (28 heures) :** Les fondements et les méthodes de l'accompagnement

• **Domaine de formation 3 : Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire**

- o **Module 7 (31.5heures) :** Le cadre institutionnel de la fonction
- o **Module 8 (71.5 heures) :** Le travail en équipe pluri-professionnelle

✓ **Module 9 (transversal aux 3 D.F.) : Accompagnement à la certification (21heures)**

- Méthodologie de réalisation du dossier et accompagnement méthodologique
- Préparation à l'épreuve orale
- Soutenance

Stage de 70 heures pour les salariés SNQ ou MM souhaitant valider respectivement le certificat MM ou SNQ et de 175 heures pour les demandeurs d'emploi.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Echanges de pratiques autour de situations rencontrées par les stagiaires
- ✓ Alternance formation / terrain professionnel.

- ✓ Exercices de mise en pratique

INTERVENANTS

Formateurs,
Professionnels du secteur
social
et médico-social,
Prestataires qualifiés

DURÉE

29 jours ;
203 heures

CALENDRIER

Le Havre :
D'avril 2018 à décembre 2018
Rouen :
de mai 2018 à décembre 2018
Evreux :
De septembre 2018 à mars 2019

COÛT

2334,50 €

LIEU

Le Havre :
IFEN

Evreux et
Rouen

INFO

**Réunion
d'information :**
Le Havre : le 10/10/2017
à 14h00
Rouen : le 16/10/2017 à
14h00

FORMATION

Coordonnées IFEN :

Département Formation Continue

34 Bis Rue Amiral Courbet

76 600 LE HAVRE

☎ 02 35 19 96 94 / 02 35 19 96 96

📠 02 35 19 96 97

Personne ressource à contacter : Mme Nathalie SAVIGNARD, Assistante administrative

☎ 02 35 19 96 94

E-mail : n.savignard@ifen-formation.com

📠 02 35 19 96 97

Localisation, coût et planification des formations

L'ensemble des formations proposées au catalogue de formations continues ont été conçues en vue de répondre à des besoins repérés dans le secteur professionnel. C'est en ce sens, que la quasi-totalité d'entre elles peut se réaliser à l'IFEN et en intra. Quel que soit le lieu, chaque salle doit comprendre une surface minimum de 2m² par stagiaire. Les dates indiquées pour chacune des formations en inter (sur le Havre) correspondent à leur programmation dans les locaux de l'IFEN et leur coût respectif à une inscription individuelle.

Le calendrier des formations en intra est établi de concert entre votre établissement et l'intervenant et leur coût est établi pour un groupe sur un tarif horaire par jour ou demi-journée.

Inscription :

Les inscriptions sur les **formations** (inter) figurant dans notre **catalogue de formations continues** se réalisent à partir de la **fiche d'inscription individuelle**. Elles sont validées à leur réception dans la limite des places disponibles (12-15 places en moyenne).

Concernant les établissements désireux de mettre en place une ou plusieurs de ces **formations en intra** auprès de leurs équipes, une **fiche établissement** ci-après est à renseigner. A réception, le Directeur Général Adjoint du Département Formation Continue prend contact avec le responsable de la demande pour affiner la compréhension des attentes et des besoins de formation, et si besoin, ajuster le programme. Il adresse ensuite au directeur de l'établissement une proposition comprenant les modalités concrètes de mise en œuvre de la formation (objectifs, contenus, durée, calendrier, coût...). Dans le cas où un établissement souhaite voir développer auprès de son personnel une thématique ne figurant pas dans notre catalogue, nous nous tenons à votre disposition pour déterminer une proposition de formation adaptée aux besoins spécifiques de l'établissement. Pour les formations en intra, l'établissement confirme la mise en place de la formation en nous retournant la proposition avec la mention « Bon pour accord ».

Dans les 15 jours, au plus tard, précédant le début de l'action (inter ou intra), une convention financière vous est adressée, signée et en double exemplaire, dont un est à nous retourner, ainsi que les convocations individuelles (vous précisant le lieu et les horaires) et le programme de la formation.

Suivi de la formation

L'encadrement pédagogique de l'ensemble des formations inter figurant dans le catalogue et en intra est sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint de l'IFEN. Le suivi pédagogique des stagiaires est assuré par l'intervenant ou les intervenants en charge de la réalisation de l'action. La traçabilité de l'exécution de chaque formation est effectuée par l'intervenant à partir d'une fiche de progression pédagogique. La finalité de cette fiche est de pouvoir mesurer si les contenus et moyens pédagogiques prévus ont bien été délivrés et mis en œuvre. En cas d'écart, le Directeur Général Adjoint de l'IFEN définit et met en œuvre une ou des action(s) correctives afin d'y remédier.

Evaluation de la formation :

A la clôture de chaque action en intra et en inter, un échange oral entre le groupe et l'intervenant vise à évaluer la formation et son déroulement sous l'angle de la réponse aux attentes des participants. Un questionnaire d'évaluation à chaud de la satisfaction de la formation proposé par l'IFEN est ensuite renseigné individuellement par chaque participant. Le D.G.A. du Département de Formation Continue de l'IFEN se charge de l'exploitation de ces éléments d'évaluation pour réaliser le bilan écrit de la formation. Ce bilan est envoyé à la Direction de l'établissement, ainsi qu'au(x) formateur(s) intervenant dans l'action de formation.

L'intervenant procédera également à une évaluation individuelle des acquis de la formation.

Dans les 30 jours suivant l'action, sont transmis aux participants à la formation une attestation de formation précisant le résultat de l'évaluation de ses acquis et à leurs employeurs les attestations de présence établies sur la base des feuilles d'émargement ainsi que la facture correspondant à l'action menée.

Annulation / Désistement / Résiliation / Abandon :

Pour les formations en inter, dans le cas où le nombre de personnes inscrites ne permet pas d'ouvrir une formation, l'IFEN se réserve le droit de l'annuler et en informera les employeurs et les personnes concernées au moins 15 jours ouvrés avant le début de l'action. Pour les formations en intra, à titre exceptionnel, l'IFEN se réserve le droit en concertation avec l'établissement de procéder au changement de l'intervenant prévu si ce dernier ne peut plus honorer son engagement pour des raisons de santé, d'organisation personnelle ou professionnelle. Dans le cas d'une impossibilité de remplacement de l'intervenant dans le délai imparti, l'IFEN s'engage à en informer l'établissement dans les 15 jours précédant l'action.

Toute annulation de formation en intra ou en inter doit être adressée impérativement par écrit 15 jours ouvrés minimum avant la date d'ouverture de la formation. Dans ce cas, son annulation n'implique aucune facturation. Passé ce délai, l'IFEN facturera pour les formations inter, au titre des frais engagés, un dédit correspondant à 40% du coût de la formation et pour les formations intra un dédit correspondant à 30% du coût de la formation.

Sauf cas de force majeure, en cas d'absence du stagiaire à une formation en inter sans que l'IFEN n'ait reçu une annulation écrite avant le démarrage de l'action, le coût de la formation sera facturé en totalité à l'établissement du stagiaire ou à la personne. Toute formation inter commencée implique son règlement en totalité.

Pour les formations en intra, en cas de suspension ou d'arrêt d'une formation ayant débuté, la facturation s'établit au prorata temporis sur la base des heures effectuées.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le Tribunal du Havre sera seul compétent pour régler le(s) différend(s) résultant de l'application d'une convention de formation inter ou intra établie par l'IFEN.

À RETOURNER À : IFEN DEPARTEMENT FORMATION CONTINUE
34 Bis Rue Amiral Courbet 76600 LE HAVRE

CONTACT : Nathalie SAVIGNARD

☎ 02 35 19 96 94 - 📠 02 35 19 96 97 - E.mail : n.savignard@ifen-formation.com

N° agrément FC : 237 600 279 76

N° SIRET : 781 066 550 000 34

Code APE : 8542 Z

NOM : **Prénom :** **Date et lieu de naissance :**

.....

Adresse personnelle :

Code postal : Ville : Tél. domicile :

.....E.mail : Tél.professionnel :

.....

Fonction :

Formation ou niveau d'études :

Domaine d'activité :

Je m'inscris à la formation suivante :

Intitulé et numéro de page :

Dates :

Lieu : Le Havre Evreux

Organisme ou établissement employeur

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ : Fax : E-Mail :

Secteur : Public Privé

Responsable de formation : Nom : Prénom :

Directeur : Nom : Prénom :

Etablissement de fonction, si différent :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ : Fax : E-Mail :

Prise en charge financière de votre formation :

Employeur Vous-même OPCA

Autre Préciser lequel :

Convention de Formation et facture à adresser à :

.....

.....

LE STAGIAIRE

le :

Signature :

L'EMPLOYEUR

le :

Signature et cachet obligatoires :

À RETOURNER À : **IFEN DEPARTEMENT FORMATION CONTINUE**

34 Bis Rue Amiral Courbet 76600 LE HAVRE

CONTACT : Nathalie SAVIGNARD

☎ 02 35 19 96 94 - 📠 02 35 19 96 97 - E.mail : n.savignard@ifen-formation.com

N° agrément FC : 237 600 279 76

N° SIRET : 781 066 550 000 34

Code APE : 8542 Z

Organisme ou établissement employeur :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ : Fax : E-Mail :

Secteur : Public Privé

Responsable de formation : Nom : Prénom :

Je souhaite la mise en place de la formation suivante :

Intitulé et numéro de page :

Dates :

Etablissement concerné :

NOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ : E-mail :

Professionnels concernés :

Formation ou niveau d'études :

Nom et prénom du directeur de l'établissement concerné :

.....

Prise en charge financière de la formation :

Employeur OPCA

Autre Préciser lequel :

Convention de Formation et facture à adresser à :

.....

.....

L'EMPLOYEUR

le :

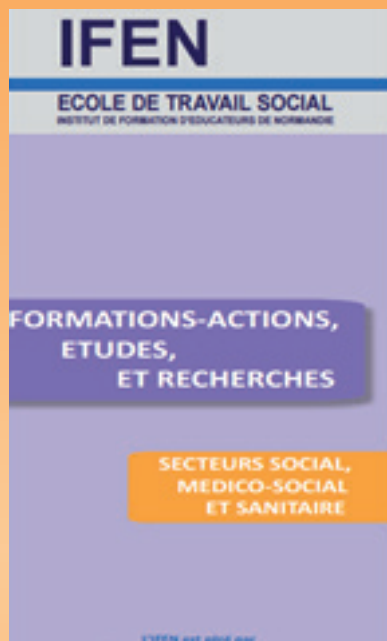
Catalogue de Formations Continues 2018

(consultable et téléchargeable sur notre site internet)

IFEN

34 bis, rue Amiral Courbet
BP 30163 - 76052 Le Havre cedex
Tél. 02 35 42 10 30 ou 02 35 19 96 96

Découvrez également nos autres offres de formations - actions proposées en intra



www.ifen-formation.com

